

A vos agendas!

□ **30 mars** à l'Université de Fribourg, colloque: «LA RESPONSABILITÉ DES ACTIONNAIRES DANS LES SA». Organisation: Institut interdisciplinaire d'éthique et des droits de l'homme. Renseignements et inscriptions: Université de Fribourg. Tél. (026) 300 73 44.

□ **Du 13 au 19 Avril**, à Genève, cours de formation de base à l'ACTION EN FAVEUR DES DROITS DE L'HOMME. Organisation: CODAP: centre de conseils et d'appuis pour les jeunes en matière de droits de l'homme. Renseignements et inscriptions: CODAP, Tél: (022) 735 93 94.

□ **Du 13 au 15 mars** à Fribourg «PRÉJUGÉS, RACISME ET CONFLITS» formation intensive et cours d'entraînement pour l'animation d'ateliers. Organisation: ACOR (Association Contre le Racisme), renseignements, contacts et inscriptions: ACOR, Colette Pouchard, Tél. (021) 311 80 57.



□ **30 mai à Genève**: Arrivée de la MARCHÉ MONDIALE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS. Partie de Manille le 17 janvier, cette expédition de 80 marcheurs qui seront rejoints par des milliers d'autres à travers le monde arrivera à Genève pour l'ouverture de la Conférence de l'OIT traitant d'une nouvelle Convention sur les formes les plus intolérables du travail des enfants. Objectif de la marche: une sensibilisation à grande échelle des violations des droits fondamentaux des enfants. Vous trouverez plus de détails dans notre prochain numéro. Pour se renseigner en attendant: Tél. (022) 736 32 79 (Terre des Hommes-Suisse).

Espérer = résister

LIVRE

La petite fille Espérance qui saute et qui danse si chère à Péguy semble bien lointaine, bien fragile; mais dès que surgit le mot espérer un avenir se dessine, une ligne de crête et de résistance s'esquisse, encore faut-il fonder cette vision sur des arguments solides et convainquants.

C'est la démarche à laquelle nous invitent tous ceux et celles qui ont contribué à "Espérer, réponses à un appel". Dès la préface, Hans Küng nous propose trois éléments impératifs à ses yeux pour forger un avenir: "l'entente, voire l'union entre les Eglises chrétiennes, la paix entre les religions - pas l'unité, mais une cohabitation pacifique, une nouvelle communauté des nations". Le ciment de cet à-venir sera une éthique planétaire transcendant les cultures. En conclusion il ajoute "Celui qui veut gagner l'avenir n'a jamais le droit de perdre l'espérance."

Les auteur-e-s, venant de tous les horizons, mais ayant en commun de solides raisons d'espérer et un ancrage dans la réalité, dans le quotidien et dans l'action, nous indiquent leur chemin d'espérance, en s'appuyant sur leurs expériences, sur le terrain qui leur est familier. Ils nous offrent ainsi une palette roborative, colorée démontrant que l'espérance n'est pas une, mais qu'elle naît de la confrontation des possibles, du dialogue, du respect de l'autre.

La première partie a pour titre "Changer le monde". Monique Bauer-Lagier, François Garaï, Patrice Mugny, entre autres, nous exposent pourquoi ils pensent qu'il n'est pas utopique

de vouloir changer le monde. Dominique Froidevaux nous convie même à construire l'espérance par en bas, de l'ancrer dans des terrains concrets, la solidarité Nord/Sud par exemple.

"Dire l'espérance au coeur de la vie", dans ce deuxième volet, Tariq Ramadan, Gabrielle Nanchen, Georges Haldas, pour ne citer que ces trois, nous disent chacun à leur manière que l'essentiel est d'être, de vivre et d'agir ensemble.

Le titre de la contribution d'Alexandre Safran "Malgré nos amères déceptions en ce qui concerne l'homme, nous gardons notre foi en Dieu et donc notre confiance dans l'homme" est le dénominateur commun de la troisième partie. Jean-Jacques Maison nous rappelle le message que Dieu met sur les lèvres de Jérémie pour les déportés de Babylone: "Moi, je sais les projets que j'ai formés à votre sujet, projets de prospérité - on peut traduire de paix - et non de malheur, je vais vous donner un avenir et une espérance".

En parcourant ces visions si diverses, ses angles d'approche différents on se dit que probablement espérer est le mot adéquat pour traduire un abandon aux projets que Dieu a formés pour nous et une résistance lucide, active à tout ce qui entrave et détruit l'humanité.

Le livre se termine sur ce qui devrait être constamment au coeur de notre agir "nous sommes responsables de l'espérance des autres". Et vous, comment espérez-vous? ■

Maryse Durrer

«Espérer, réponses à un appel»
Ed. Labor et Fides, GE

COTMEC
bd du Pont-d'Arve 16
1205 GENEVE
CH

JAB
1231 Conches
Changement d'adresse
16, bd du Pont-d'Arve
1205 Genève

cotmec

Commission
Tiers Monde
de l'Eglise catholique
à Genève

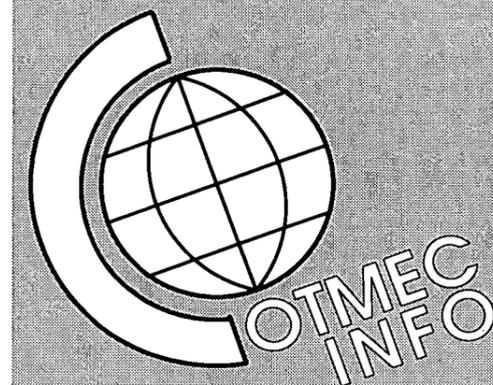
16, bd du Pont d'Arve
- 1205 Genève -
Tél.+Fax.: (41-22) 329.26.81

CCP 12-21551-1

Cotmec-info est Mensuel
Abonnement: Fr. 15.- / an
Rédacteur responsable:
Dominique Froidevaux
Imprimerie: fornara

Avis aux abonnés

Grâce à vous notre bulletin s'auto-finance chaque année ce qui est un atout indispensable pour notre travail. Nous pouvons maintenir un abonnement à un prix accessible à tous si nous augmentons le nombre de nos abonnés. Merci donc de faire connaître "Cotmec-info" autour de vous. Nous l'envoyons gratuitement à des correspondants dans les pays du Sud grâce aux dons supplémentaires. Grand Merci à ceux qui soutiennent ainsi ces échanges. Les personnes qui ont reçu un abonnement en cadeau de la part de leurs connaissances ou qui auraient des difficultés financières ne sont pas concernées par les frais d'abonnement.



Mini-dossier
Algérie
Que fait la Suisse?

commission tiers monde
de l'Eglise catholique

Billet évangélique

Pantalonnade

Oui ou non M. Clinton a-t-il baissé son pantalon? Pendant six heures, l'univers entier aura retenu son souffle un certain jour de janvier, quand le chef de la superpuissance mondiale dut comparaître face à un parterre de juges et d'avocats pour répondre à cette grave question. Oui ou non a-t-il effarouché, voilà plus de six ans, la pudeur d'une jeune personne de l'Arkansas? Pas si naïve la dame, qui touchera en cas de victoire judiciaire un joli pactole en liasses de billets verts.

Je ne sais s'il faut en rire ou en pleurer.

J'avoue d'abord ressentir un sentiment de commisération pour cet homme humilié, contraint de se rendre au tribunal, les rideaux de sa voiture tirés, pour échapper à la meute des cameramen. Je pense aussi à son épouse et à sa fille qui ne sont pas épargnées par ce scandale. Je reconnais aussi un certain mérite à la justice américaine qui ne protège pas ses grands hommes et expose en plein jour le moindre de leurs écarts. Aux USA, il n'est pas coutume de laver son linge sale en famille!

Mais là s'arrête mon admiration et ma commisération. Là aussi commence mon indignation. Ce fait divers - car c'en est un! - prouve à l'excès la différence de jugement que nous portons sur les affaires individuelles et sur nos responsabilités sociales ou collectives. Enfin, imaginez-vous que l'on puisse faire un procès au Président des USA pour le maintien du blocus alimentaire en Irak ou à Cuba ou sur le soutien qu'il apporte au régime de Netanyahu? Il n'y a jamais eu de procès non plus pour juger ceux qui arrosèrent le Viet-Nam de napalm. Et on n'a jamais jugé ceux qui décidèrent de réduire en poussière - atomique - Hiroshima et Nagasaki! Ne pensez-vous pas que nous nageons sur un océan d'hypocrisie? Nous camouflons nos crimes "sociaux" et nous nous dédouanons en donnant en pâture à l'opinion nos incartades privées. Etrange comportement.

Cette triste affaire me rappelle une histoire de paille et de poutre qui vient du profond des évangiles. «Homme au jugement pervers, ôte d'abord la poutre de ton oeil, et alors tu verras clair pour ôter la paille de l'oeil de ton frère». Beau programme pour une cour de justice internationale. Il me semble que M. Clinton pourrait relever son pantalon! ■

Guy Musy

Merci Olivier

Olivier Coquoz était collaborateur bénévole à la COTMEC depuis juin 1994. Il est décédé le lundi 9 février dernier. Nous n'oublierons pas son témoignage de vie. Né en août 1961, Olivier a exercé les professions de téléphoniste, documentaliste et journaliste. Tout cela malgré une maladie de naissance qui le rendait dépendant de soins quotidiens (au moins quatre heures par jour) et l'avait laissé handicapé des mains et des pieds. Je l'avais connu à l'atelier socio-professionnel de Foyer Handicap, à Genève. Il s'y initiait à l'informatique et s'occupait, avec d'autres, du standard téléphonique. Mais Olivier se passionnait surtout pour l'écriture: dès qu'un journal fut créé au sein de Foyer Handicap, il en fut une des chevilles ouvrières et prit plaisir à y aiguïser sa plume. En 1985, il présenta un article sur les questions touchant à la sexualité des personnes handicapées, dans le cadre du concours «Jeunes reporters» de l'Hebdo. Il obtint le premier prix. Cet événement lui permit d'accéder à une formation de journaliste, à Lausanne, et de faire un stage, toujours à l'Hebdo. Il collabora ensuite ponctuellement avec divers organes de presse: *La Suisse*, *Le Courrier*, *Dossiers publics*, *L'Echo Illustré*, *Coopération et Cotmec-info*. Il participa même à une enquête pour l'émission de *Tell Quel* à la *Télévision suisse romande* (TSR). Durant trois ans il travailla également pour la téléthèque de la TSR. Mais les soins constants dont il dépendait et le poids de son handicap rendaient précaire son intégration dans un cadre ordinaire de travail. Lorsqu'il me demanda de venir dans notre petite équipe, en 1994, c'était parce qu'il était toujours à la recherche d'une activité utile, même si ses forces s'amenuisaient. Avec nous il a préparé des dossiers documentaires, écrit des articles, régulièrement corrigé notre mensuel. Nous avons apprécié sa lucidité, ses multiples intérêts en matière de politique, de philosophie, de théologie. Olivier ne perdait pas une occasion d'enrichir ses connaissances. Tout cela était porté par une rage de vivre qui nous a profondément marqués: si, parfois, nous nous sommes frottés à quelques rugueurs de caractère qu'il reconnaissait volontiers, nous avons tous pu apprécier cette force exceptionnelle qui lui a permis de conquérir une qualité de vie envers et contre tout. Refusant toute forme de pitié ou de condescendance, Olivier reste pour nous un témoin de cette quête de dignité, de reconnaissance et d'accomplissement de soi à laquelle tout être humain est en droit d'aspirer. Et cela, c'est vital dans les combats que nous tentons de mener à la COTMEC. ■

Dominique Froidevaux

Pour ne pas perdre le NORD...

Grâce au travail acharné de Luc Jaquet et à l'espace qui nous est offert par le site de l'Eglise catholique en Suisse (www.cath.ch) la COTMEC dispose de quelques pages sur Internet. Concept de ce nouveau service: une vitrine sur nos activités et publications. Avec un petit plus: la présentation d'actions citoyennes à suivre pour construire un monde plus juste; des pages qui seront actualisées régulièrement.

Rendez-vous sur
www.cath.ch/cotmec
et faites-nous part de vos remarques!

Nous consacrerons prochainement un dossier aux questions touchant le réseau des réseaux (Internet) sous l'angle des enjeux Nord-Sud.



...Restez branchés SUD

Rencontre cantonale genevoise de la Campagne oecuménique de carême
Paroisse Protestante de la Servette
55, avenue Wendt
Le Mardi 3 mars 1998 à 20 heures



Rencontre avec Zurayah Abass

est depuis 1985 la directrice d'une ONG de la ville du Cap, Molo Songolo (le mille-pattes), co-financée par l'Entraide protestante et Pain Pour le Prochain. Cette ONG travaille avec des jeunes des bidonvilles. Zurayah Abass a également consacré ces dix dernières années à la promotion des droits de l'enfant et s'attache à leur donner la parole, notamment par la publication de magazines gérés par des jeunes et des enfants. Elle a réussi à faire inclure les Droits de l'enfant dans la Constitution Sud-Africaine. Au temps de l'apartheid, Zurayah Abass a été emprisonnée pour son combat en faveur de la libération de son pays.

Consultation sur
l'avenir économique et social
de la Suisse

Ouvrir les yeux sur notre à-venir



Cazis, un petit village des Grisons, trois sphères de béton compactes, opaques, un accès difficile, un édifice non terminé, tel est le lieu choisi pour le lancement de la consultation oecuménique. Mais, une fois dans l'église - car il s'agit d'une église - la lumière vous enveloppe, l'en-dehors s'engouffre grâce aux ferrures écartelant le béton pour faire place à de larges baies. La Conférence des évêques suisses et la Fédération des Eglises protestantes de la Suisse n'auraient pu choisir un meilleur symbole pour inviter, pas seulement les chrétiens et les chrétiennes, mais tous les habitants de notre pays à réfléchir au présent et à formuler leurs attentes, leurs visions, leur espérance pour l'avenir.

Document

Un document nous est proposé comme base de discussion. Il s'articule en trois parties: Comprendre la société dans laquelle nous vivons; la situation actuelle à la lumière de la foi; à la recherche d'un nouveau «contrat social». Des récits de vie au début et à la fin du document nous aident à bien rester dans le concret, puis des questions canalisent la réflexion. Elle peut - elle devrait - se faire à la fois de manière individuelle et en groupe, en paroisse, en famille. Une grande souplesse est laissée à l'utilisateur. Toutes les réponses reçues seront prises en compte et il en sera fait un résumé pour le public. Puis elles serviront de base à la rédaction d'un document final de la Conférence des évêques suisses et du Conseil de la Fédération des Eglises protestantes de la Suisse.

Le texte proposé est dense et riche, facile d'emploi, indiquant des pistes, mais aussi ce qui est incontournable; il devrait permettre de ne pas "partir dans l'utopique", mais de coller au quotidien sans entraver la créativité, l'imagination, voire le rêve.

Trois remarques

- Signalons d'abord un manque. Deux éléments essentiels sont absents dans les textes proposés: la question de l'égalité et l'analyse par genre. Hommes et femmes n'ont pas la même grille d'analyse, pas les mêmes attentes; l'impact des mesures sociales, politiques, économiques est différent selon que l'on soit homme ou femme et c'est dès la réflexion, dès l'élaboration que cette différence doit être prise en compte; il ne suffit pas d'attendre les réactions et propositions à posteriori.

- Une question (naïve?). Le groupe de pilotage est composé de six hommes et d'une femme. N'y aurait-il pas de femmes dans nos paroisses, dans nos associations, dans les services sociaux, dans les facultés de théologie ou de sociologie? ou les femmes doivent-elles se limiter à concevoir des enfants et à répondre à une grille d'analyse pensée pour elles?

- Une requête. Que pour la compilation des réponses et pour la déclaration finale, hommes et femmes soient à parité dans le groupe responsable. La parité est une des clés pour l'élaboration et la gestion d'une société plus juste et solidaire. ■

Maryse Durrer

«Quel avenir voulons-nous?»
peut se commander à:
CONSULTATION OECUMÉNIQUE
Case postale 7442, 3001 Berne

Initiative pour la protection génétique

Cette année, le peuple suisse devra se prononcer sur l'initiative «Pour la protection génétique». Le débat la concernant est déjà bien lancé. Nous avons reçu de nombreuses demandes d'information à ce sujet et nous espérons pouvoir y consacrer prochainement un dossier spécial mettant en évidence ses enjeux Nord-Sud. Avec d'autres organismes, la COTMEC est en train de réfléchir à une prise de position publique en vue de la votation. Dans l'immédiat, nous vous recommandons la lecture de deux fascicules assez complets et faciles d'accès:

► Génie génétique et éthique
Justice et Paix, commandes: CP 6872, 3001 Berne
► Dossier: génie génétique / Solidaire N°143-Déc.1997
Déclaration de Berne, CP212, 1000 Lausanne 9 D.F.

Kurdes en exil

Que sont-ils devenus?

Ils sont apparus sur les écrans TV au début de l'année. Un millier de personnes dont bon nombre de femmes et d'enfants entassés sur le pont d'un vieux bateau traînant dans les eaux italiennes et attendant d'être convoyés par les gardes-côtes. Qui étaient-ils? Des Kurdes. D'où venaient-ils? De Turquie. Que cherchaient-ils? Asile en Europe. Epuisés par le voyage, dépouillés par les agents de la mafia turque, les mêmes qui avaient organisé le voyage, ces hôtes que personne n'attendait suscitaient la compassion. La plupart voulait se rendre en Allemagne où existe déjà une forte communauté kurde. L'Allemagne déclara qu'elle n'était pas prête à les accueillir. L'Italie, irritée par cette déclaration, demanda que la question soit débattue au niveau européen ou tout au moins par les pays de l'Espace Schengen. Le débat devint donc européen avec, en toile de fond, le problème kurde et les relations difficiles avec la Turquie. Ce n'est pas un hasard que ce bateau se soit trouvé sur les côtes italiennes quelques jours seulement après le rejet par l'Europe de la demande d'adhésion à l'Union par la Turquie. Le message était clair et la Turquie ne s'en cacha pas. Son ministre de l'intérieur reconnut que la Turquie avait «fermé les yeux» sur ce trafic inhumain. Les images des camps qui ont accueilli les requérants d'asile kurdes ont depuis disparu de nos écrans. On imagine qu'ils sont toujours en Italie mais on ne sait pas si un accord a été trouvé entre Européens. On ne sait pas non plus la promesse faite à la Turquie mais l'on constate qu'il n'y a plus eu de bateau en provenance de ce pays.

de ne pas contrarier la Turquie. Nous avons alors dénoncé cette grave atteinte à la liberté et avons émis nos inquiétudes face à cette entrave au travail d'information, de sensibilisation et de solidarité avec le peuple Kurde victime de l'arbitraire de la part du gouvernement Turc.

Déficit de démocratie

L'Europe justifie son refus de l'adhésion de la Turquie à l'Union par un déficit de démocratie et par une insuffisance dans le respect des droits et libertés des citoyens. Ces arguments donnent raison à ceux qui ont toujours dénoncé les violations des droits humains par le gouvernement. La Turquie en reconnaissant avoir fermé les yeux sur le départ massif des Kurdes vers l'Europe a voulu démontrer qu'elle disposait de plus d'un moyen pour poser problème à l'Europe. Le chantage est odieux, il l'est d'autant plus qu'il nourrit la fibre xénophobe de certains responsables politiques européens qui crient à l'invasion du continent. Traiter la question sans complaisance est une urgence à l'heure où des bruits de bottes se font de nouveau entendre en Irak mais aussi et surtout à Chypre. Et l'on découvrira alors que l'embargo décrété contre l'Irak pénalise doublement les Kurdes irakiens, que l'opération de destruction systématique des villages kurdes par l'armée turque, jusqu'en Irak, ne laisse d'autre choix aux Kurdes que l'exil. ■

Justin Kahamaile

1. Le «train européen pour la paix» organisé par l'appel de Hanovre avait pour mission de conduire à travers l'Europe, parlementaires, intellectuels, gens d'église, militants des droits humains... jusqu'à Diyarbakir en Turquie. Bruxelles était le point de départ. Le but était l'information et la sensibilisation de l'opinion au problème kurde. Le train n'a jamais pu partir. Le voyage a été effectué en avion et nous en avons fait écho dans notre édition de septembre 1997 à travers le témoignage de Stéphanie Reusse.

Ne pas contrarier la Turquie

Lorsque, en août de l'année dernière, quelques pays européens, l'Allemagne en tête, se sont opposés au passage du «train européen pour la paix» (1) sur leur territoire, leur souci était

En tant que bénévoles et aumôniers de l'AGORA, nous côtoyons chaque jour des personnes et des familles venues d'Algérie chercher refuge en Suisse pour échapper aux atrocités que l'on sait. Certaines de ces personnes portent dans leur chair les traces horribles de cette inadmissible violence. Toutes sont très profondément marquées et souffrent d'avoir dû quitter leur pays et laisser les leurs à un avenir incertain. Elles sont venues en Suisse, nous disent-elles, avec l'espoir d'être accueillies dans «le pays des droits de l'homme et de la Croix-Rouge»!

représente symboliquement et concrètement la décision de nos autorités. Et nous invitons les Eglises, les associations, les groupes et les personnes attachées aux droits de l'homme à faire entendre leur voix pour que la Suisse s'ouvre à une véritable solidarité.

Agora (Aumônerie genevoise oecuménique auprès des requérants d'asile)
Jean-Pierre Zurn, aumônier de l'AGORA,
Michel Bavarel, président de l'AGORA, membre du Bureau de la COTMEC

Nous tenons à exprimer notre indignation devant la décision de l'ODR et du conseiller fédéral Arnold Koller de ne pas renoncer à l'exécution des renvois des requérants d'asile déboutés. Ces renvois sont humainement inadmissibles, quelles que soient les justifications juridiques ou réglementaires que l'on puisse avancer. Parler d'attractivité de la Suisse peut s'expliquer lorsqu'il s'agit du développement économique et touristique, c'est hors de propos face à des obligations humanitaires urgentes! Et sous-entendre que le comportement asocial de quelques-uns est un risque qui pourrait motiver partiellement une décision de ce type tient de la mesquinerie.

Nous avons honte de notre pays et de sa manière de pratiquer l'hospitalité. Désormais, nous nous sentons tenus de répondre de cette fermeture devant les Algériens qui ont espéré trouver un secours en Suisse et qui se sentent menacés par un renvoi possible. Cette menace est assurément perçue par les Algériens réfugiés chez nous comme une épée de Damoclès, ajoutant une blessure profonde à celles qui les ont déjà très gravement traumatisés! A toutes ces personnes qui ont demandé à la Suisse sa protection, nous demandons pardon pour l'incompréhension que

Bouleversés par l'horreur des massacres commis en Algérie contre la population civile et la persistance depuis six ans d'une violence politique et sociale généralisée, qui a fait des dizaines de milliers de morts; indignés par la décision irresponsable de l'Office fédéral des réfugiés, soutenu par le Conseil fédéral et le Parlement, de ne, malgré tout, rien changer à leur politique de porte fermée aux Algériens; révoltés par le cynisme de l'argument selon lequel la Suisse serait tenue de s'aligner sur les aspects les plus restrictifs de la politique des autres pays européens; revendiquant au contraire une attitude généreuse, solidaire, d'ouverture au monde et de défense des droits fondamentaux de la personne humaine,
les soussignées et soussignés:
□ expriment leur solidarité avec les Algériennes et les Algériens, victimes du terrorisme et de la violence, et appellent l'opinion publique à témoigner à leur égard et envers les forces démocratiques algériennes de la solidarité que requiert leur situation présente;
□ exigent des autorités suisses:
- qu'elles sursoient à toute expulsion d'Algériennes et d'Algériens, jusqu'à ce que la situation en Algérie soit redevenue compatible avec le droit des personnes à la vie et à l'intégrité personnelle;
- qu'elles accordent plus largement et plus facilement aux Algériennes et Algériens non requérants d'asile des visas et des droits de séjour temporaires en Suisse;
- qu'elles élargissent les critères d'octroi du droit d'asile aux victimes de la violence non gouvernementale en Algérie;
- qu'elles trouvent le plus rapidement possible les services consulaires suisses à Alger.

Les soussignées et soussignés s'engagent en outre à soutenir, à titre personnel, les actions de désobéissance civile et, pour celles et ceux qui le peuvent et qui en ont les moyens, à héberger des requérants menacés de renvoi.

Cette pétition est lancée par le COSDAL (Comité de soutien à la démocratie et aux libertés en Algérie), le Groupe pour une Suisse sans Armée (GSsA), l'association suisse des Amis du Monde diplomatique, Amnesty International, La Ligue suisse des droits de l'Homme, les Verts, Jeunesse socialiste, Solidarités, le journal Chrysalide, la Conférence universitaire des associations d'étudiants (CUAE), le Cercle Condorcet, le Courrier, le Théâtre Saint-Gervais et le Café Oblomov, la COTMEC.

Nom et prénom.	Adresse	Tél.	Signature
.....
.....
.....

Algérie

L'attitude de la Suisse est inacceptable!

65'000 morts depuis l'annulation des élections de fin 1991. L'Algérie s'enfoncé dans une guerre non déclarée qui touche essentiellement des civils désarmés.

La COTMEC se joint au cri d'indignation et aux revendications exprimées par l'AGORA, à Genève, à propos de l'attitude que devrait adopter notre pays face à ce drame.
L'Aumônerie Genevoise Oecuménique auprès des Requérants d'Asile travaille étroitement en lien avec notre Commission.



Pétition à renvoyer au Courrier, c.p. 238, 1211 Genève 8

Etre solidaires aujourd'hui ou honteux demain?

Plus de 1000 morts entre le 1er et le 15 janvier. Nous sommes solidaires des Algériennes et des Algériens. Nous attendons de la Suisse qu'elle le soit aussi! Nous n'attendrons pas à nouveau un demi siècle avant de demander pardon à ceux que nous aurons refoulés hors de nos frontières et remis à leurs égorgeurs.

Bouleversés par l'horreur des massacres commis en Algérie contre la population civile et la persistance depuis six ans d'une violence politique et sociale généralisée, qui a fait des dizaines de milliers de morts; indignés par la décision irresponsable de l'Office fédéral des réfugiés, soutenu par le Conseil fédéral et le Parlement, de ne, malgré tout, rien changer à leur politique de porte fermée aux Algériens; révoltés par le cynisme de l'argument selon lequel la Suisse serait tenue de s'aligner sur les aspects les plus restrictifs de la politique des autres pays européens; revendiquant au contraire une attitude généreuse, solidaire, d'ouverture au monde et de défense des droits fondamentaux de la personne humaine,
les soussignées et soussignés:

□ expriment leur solidarité avec les Algériennes et les Algériens, victimes du terrorisme et de la violence, et appellent l'opinion publique à témoigner à leur égard et envers les forces démocratiques algériennes de la solidarité que requiert leur situation présente;
□ exigent des autorités suisses:
- qu'elles sursoient à toute expulsion d'Algériennes et d'Algériens, jusqu'à ce que la situation en Algérie soit redevenue compatible avec le droit des personnes à la vie et à l'intégrité personnelle;
- qu'elles accordent plus largement et plus facilement aux Algériennes et Algériens non requérants d'asile des visas et des droits de séjour temporaires en Suisse;
- qu'elles élargissent les critères d'octroi du droit d'asile aux victimes de la violence non gouvernementale en Algérie;
- qu'elles trouvent le plus rapidement possible les services consulaires suisses à Alger.

Les soussignées et soussignés s'engagent en outre à soutenir, à titre personnel, les actions de désobéissance civile et, pour celles et ceux qui le peuvent et qui en ont les moyens, à héberger des requérants menacés de renvoi.

Cette pétition est lancée par le COSDAL (Comité de soutien à la démocratie et aux libertés en Algérie), le Groupe pour une Suisse sans Armée (GSsA), l'association suisse des Amis du Monde diplomatique, Amnesty International, La Ligue suisse des droits de l'Homme, les Verts, Jeunesse socialiste, Solidarités, le journal Chrysalide, la Conférence universitaire des associations d'étudiants (CUAE), le Cercle Condorcet, le Courrier, le Théâtre Saint-Gervais et le Café Oblomov, la COTMEC.

Nom et prénom.	Adresse	Tél.	Signature
.....
.....
.....

A vos agendas

☐ **30 mars - 7 avril**
Festival du film Black Movie
« Fenêtre sur l'Afrique du sud ». Les 7 Rialto, Bd James-Fazy 33., Renseignement
Black Movie,
Tél. 022/738 14 50

☐ **Du 4 au 8 mai**
Rencontres
Médias Nord-Sud:
« La Méditerranée » sera le thème central.
Organisation: IUED, TSR, InfoSud, SLNG/ONU.
Contact et information RMNS. C/O TSR,
Tél. 022/708 81 93

☐ **Du 25 au 29 mai**
1998, à Beme,
Conférence internationale Nord/Sud pour le développement durable. Cette conférence marque l'aboutissement de la campagne menée actuellement par la communauté de travail sur le thème « Pas d'avenir sans solidarité »
Renseignement et inscription: Communauté de travail,
Tél. 079 412 89 72

☐ **30 mai-1er juin**



Marche mondiale des enfants à Genève.
Voir détails dans notre article, page 2



L'amer AMI

AMI: Accord multilatéral sur l'investissement. Préparé dans le secret, à l'OCDE depuis 1995 cet accord aurait été ratifié en avril prochain par les pays membres. Il ne le sera pas, les concepteurs du projet ayant du se rétracter face à la dénonciation par les intellectuels, les gens de la culture et les milieux associatifs du caractère totalitaire du projet qui, s'il aboutit, consacrerait le dictat du pouvoir financier sur tout le reste y compris le pouvoir public. Révision de la copie donc mais guère rejet du projet dont les implications il est vrai nous concernent tous. Voilà pourquoi il est important d'en saisir les enjeux et de demeurer attentif à son évolution.

L'accord vise à libéraliser les investissements tout en leur garantissant les meilleures conditions de rendement. Il préconise l'ouverture totale des marchés et la facilité d'accès aux crédits nationaux. Les exigences relatives au bon fonctionnement du commerce sont les seules à devoir être tenues. Sus donc aux mesures protectionnistes de l'économie nationale sus aussi aux politiques d'aide sociale ou de protection de l'environnement sus enfin à toute politique interventionniste de l'Etat pour sauvegarder la culture, les zones sinistrées ou les secteurs non rentables en termes économiquement quantifiables. Il existe déjà un avant goût de ce que nous réserve l'AMI: l'ALENA (accord de libre échange nord américain, regroupant les USA, le Canada et le Mexique). Le Canada, pour avoir débattu de l'éventuelle in-

terdiction d'un additif polluant dans la composition de l'essence avec plomb, court le risque de payer 250 Millions de \$ de dommage et intérêt à MMT la firme productrice qui estime que le débat a terni son image. Le Mexique rejette le projet d'implantation d'une décharge des produits chimiques, l'entreprise lui réclame 400 millions de dommage et intérêt.

La loi du plus fort
L'illusion de l'ultralibéralisme est de faire croire qu'il favorise le meilleur alors qu'en réalité il favorise le plus fort. L'accord est en profonde défaveur des pays pauvres voilà pourquoi il a été négocié à l'OCDE (le club des riches) et non à l'OMC (dont font partie les pays pauvres) Mais l'accord est également défavorable aux pays riches mais de taille moyenne ou petite qui maintiennent le degré de compétitivité de leurs industries grâce à la protection du marché intérieur mais également à l'intervention de l'Etat sous plusieurs formes pour assurer la promotion de l'économie nationale. Qu'advient-il de ces industries quand elles ne pourront plus bénéficier de quelques mesures exceptionnelles et qu'elles devront faire face à des concurrents plus grands et plus riches? Nous nous approchons peut-être du modèle achevé du capitalisme qui va nous proposer un mode de production (unique) un produit (unique) pour un marché unique. L'appât du gain va-t-il à ce point aliéner l'humain? Va-t-il annihiler ce qui fait l'essence même de l'humain à savoir la richesse dans la diversité? ■

Justin Kahamaile

Affaire Balasuriya

Nous avons évoqué dans ces colonnes l'excommunication que nous trouvions déplacée et dangereuse du Père Tissa Balasuriya. Beaucoup de personnalités n'ont pas ménagé leurs efforts pour recoller les morceaux, notamment le Père Zago, supérieur des Oblats, la congrégation de Tissa Balasuriya. Ce dernier est resté ferme quant à sa volonté de signer la profession de foi de Paul VI en lieu et place de celle que voulait lui imposer personnellement la Congrégation pour la doctrine de la foi. Il a cependant marqué son ouverture au dialogue en acceptant de discuter certains points de son ouvrage « Marie ou la libération humaine ». Cette réconciliation laisse présager un meilleur départ pour le futur Synode pour l'Asie qui devrait se dérouler cet automne. D.F



Mines antipersonnel ça y est!

Le 24 mars, la Suisse a ratifié les derniers protocoles destinés à exiger une interdiction totale de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel. Une bonne nouvelle pour toutes celles et ceux qui y ont contribué activement, dont beaucoup de lectrices et de lecteurs de COTMEC-INFO. D.F

COTMEC
Bd du Pont-d'Arve 16
1205 GENEVE
CH

1231 JAB
Conches
Changement d'Adresse
16, Bd. du Pont-d'Arve
CH-1205 Genève

COTMEC
Commission Tiers Monde
de l'Eglise catholique
16, Bd. du Pont-d'Arve
1205 GENEVE
- Tél & Fax: +41 22 329 26 81
- E-mail: cotmec@worldcom.ch
- Web: www.cath.ch/cotmec
- CCP 12-21551-1

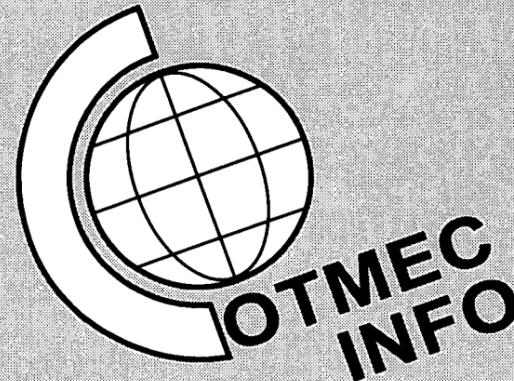
COTMEC-INFO est Mensuel
Abonnement: Frs 15.- /an
Rédacteur Responsable:
Dominique Froidevaux
Imprimerie: Fornara / GE

AVIS AUX ABONNES

Grâce à vous notre bulletin s'auto-finance chaque année, ce qui est un atout indispensable pour notre travail. Nous pouvons maintenant un abonnement à un prix accessible à tous si nous augmentons le nombre de nos abonnés. Merci donc de FAIRE CONNAÎTRE COTMEC-INFO autour de vous. Nous l'envoyons gratuitement à des correspondants dans des pays du Sud grâce aux dons supplémentaires. Grand MERCI à ceux qui soutiennent ainsi ces échanges. Les personnes qui ont reçu un abonnement en cadeau de la part de leurs connaissances ou qui auraient des difficultés financières ne sont pas concernées par les frais d'abonnement.

Mensuel - Abonnement annuel Frs: 15.-

N° 203 - Mars 1998



Mini-dossier
Développement durable
au COSTA-RICA

commission tiers monde
de l'Eglise catholique

Billet évangélique

Les Sauvageons virtuels

La Commission des Droits de l'Homme - qui défend aussi les droits des enfants - s'est réunie ces dernières semaines à Genève avec un bel objectif: interdire l'enrôlement dans les forces armées de jeunes de moins de dix-huit ans. Le Saint-Siège et d'autres délégations auraient voulu fixer cette limite. Las, il a fallu déchanter; la conférence s'est soldée par un échec. On continuera donc de voir sur nos écrans des adolescents imberbes, blancs, noirs ou jaunes, jouer de la kalachnikov et lancer des grenades. Quels sont donc les intérêts sordides des gouvernements qui approuvent de telles abominations? J'ai sous les yeux l'image de gamins rwandais, congolais ou libériens, entraînés à la guerre ou à la barbarie, le coeur violé par la pratique de la violence. Il y a en Afrique des camps où l'on essaye de redresser (?) ces enfants tueurs. On aurait pu s'épargner cette peine si les adultes avaient eu la sagesse de leur interdire le port des armes.

Je sais bien qu'il n'est pas nécessaire de porter un uniforme militaire pour réveiller nos instincts de mort. Un programme «hard» diffusé à la télévision ou en vidéo est bien suffisant pour parvenir à ce triste résultat. Et que dire des salles de jeux informatiques où des enfants prennent plaisir à fusiller des «ennemis» qui ont la chance de n'être que «virtuels»? Voudrait-on les entraîner à diriger un jour leurs revolvers vers de «réels» êtres humains? Le pas est vite franchi. Les crimes commis par des adolescents se multiplient. M. Chevènement, ministre français, appelle ces assassins précoces des «sauvageons virtuels». Virtuels seulement?

Bien sûr, aucune mesure répressive n'est jamais parvenue à extirper tous les germes de violence. On ne peut confisquer toutes les allumettes dans le but de prévenir les incendies! C'est le coeur qu'il faut guérir. Plus précisément, c'est l'enfant qu'il faut aimer pendant qu'il est encore temps. Donner un supplément d'amour au mal aimé, c'est le préserver d'une dérive criminelle.

Nous sommes peut-être impuissants à réagir contre l'hypocrisie des dirigeants - grands et petits - qui regardent avec indifférence couler le sang des jeunes. Mais nous gardons toute notre puissance d'aimer. Savons-nous la mettre à profit? ■

Guy Musy



Guy Musy
ECHOS
DE LA
PAROLE

ECHOS DE LA PAROLE
Préface de Albert Longchamp
Echo Illustré
Editions St-Augustin
Diffusion Le Cerf.
(Saint-Maurice, 1998)

Vous appréciez les billets évangéliques de Guy Musy? Alors nous vous recommandons la lecture de son dernier livre: **Echos de la Parole**. Constitué à partir de méditations rédigées dans le cadre de l'Echo Magazine, cet ouvrage propose une lecture contemporaine des textes bibliques, tels qu'ils se présentent dans la liturgie des dimanches et des fêtes.

Guy Musy y trace un chemin spirituel qui s'amorce au ras de nos préoccupations quotidiennes. remettant sans cesse la Parole au coeur de notre vie. Une manière, pour l'auteur, de suivre les pas de Jésus-Christ qui s'est fait le «Très Bas» parmi nous afin de nous aider à découvrir le «Très Haut» dans sa simplicité aimante. D.F.

De l'exploitation à l'éducation... A petits pas

Le 21 mars dernier, des milliers de personnes, adultes et enfants, se pressaient au Cap pour le départ de l'étape africaine de la Marche mondiale contre le travail des enfants. Après le lancement officiel, le 20 novembre et les départs de Manille et Sao Paulo, nous vous donnons rendez-vous le 30 mai à Genève.

Parcourant pays et continents, les marcheurs attirent l'attention sur le quotidien des enfants travailleurs. Dans les contrées traversées, ils mettent en lumière des réalités particulières, dénoncent l'exploitation de la main-d'œuvre enfantine et proposent des amorces de solutions. Chaque délégation nationale décide d'actions concrètes à mener en priorité dans le pays.

Ça et là, des résultats... Une descente de police dans un nightclub de Manille délivre quatorze jeunes filles. "Une façon d'exprimer notre soutien à votre action" déclarent les policiers. Dans un même élan, deux enfants maintenus en servitude dans un atelier de banlieue de la capitale philippine s'échappent pour rechercher l'aide des autorités locales et délivrer trente de leurs camarades. Tout au long du parcours, c'est l'occasion d'événements : spectacles, théâtre de rue, tribunal d'enfants, manifestation à la lueur de flambeaux, forum. Chaque comité national rivalise de symbolisme et d'originalité. Genève accueillera donc l'arrivée de la Marche et ne ménagera pas ses efforts pour rendre l'événement incontournable dans l'histoire de l'élimination du travail des enfants.

Plus de 3000 personnes en provenance des pays voisins participeront à la manifestation qui va clore le long périple de la Marche à travers la planète. Marcheurs, personnalités et militants parcourront un dernier kilomètre à travers Genève, des chars illustreront l'évolution de l'exploitation à l'éducation. Deux jours de fête et d'animations, placés sous le signe de rencontres, d'échanges, de témoignages marqueront la fin de la première étape de la campagne. La seconde suivra l'élaboration de la nouvelle convention sur les formes intolérables de travail des enfants, objet de la Conférence annuelle de l'Organisation Internationale du Travail, et ce jusqu'à son adoption, afin de relayer la position des enfants tra-

vailleurs et défendre leurs intérêts.

Parallèlement à cette manifestation, Meyrin sera, du 30 mai au 1^{er} juin, le cadre d'une rencontre entre jeunes travailleurs suisses,

européens et du Sud, âgés de 13 à 18 ans. Ils échangeront leur vision sur le travail, leurs expériences et leurs attentes. Au terme de cette rencontre, ils livreront les conclusions de leurs ateliers de réflexion.

Une table ronde, organisée par le Centre d'écologie humaine de l'Université de Genève, réunira le 2 juin au soir des spécialistes de la problématique du travail des enfants, des représentants d'enfants travailleurs, des marcheurs et des délégués à la Conférence de l'OIT. Un artiste réalisera une sculpture avec des outils d'enfants travailleurs. Elle symbolisera le soutien de la société civile à la cause des enfants travailleurs et rappellera, au-delà de la Marche, la réalité quotidienne des 250 millions de petits travailleurs.

Précisons cependant que les activités ne se limiteront nullement à l'accueil de la Marche en Suisse.



Photo: Denis Ponte

Faut-il renflouer le "Thaïtanic" ?

"Une voiture file depuis des heures à toute allure sur une large route. Soudain, un pneu éclate." Comme a éclaté la "bulle financière" le 2 juillet, jour où le gouvernement thaïlandais a été contraint de laisser flotter (puis couler) le baht jusqu'alors arrimé au dollar. Un baht qui a entraîné vers le fond d'autres monnaies de la région, déclenchant une gigantesque "crise asiatique". En Thaïlande même, les capitaux spéculatifs se sont envolés, la bourse a plongé, 56 compagnies financières ont été fermées, la production s'est affaïssée ou effondrée selon les secteurs (assemblage de véhicules en janvier 98 par rapport à janvier 97: -79%), de nombreux chantiers ont été arrêtés, des affiches "50 % de rabais" ont fleuri sur les façades d'immeubles vides, les tubulures destinées à accueillir de la publicité le long des autoroutes urbaines sont restées dénudées, un concessionnaire Mercedes a ouvert un "marché des anciens riches" où ses amis et connaissances ruinés vendent leurs limousines, Rolex et vins fins (on y a même bradé deux avions)... Et surtout, des dizaines de milliers d'emplois ont été supprimés, les salaires baissent alors que les prix des denrées grimpent.

"Il n'y a pas de roue de secours. Alors le chauffeur et les passa-

gers sortent du véhicule et se mettent à courir en tous sens à la recherche d'une dépanneuse". Le gouvernement a appelé à l'aide le Fonds monétaire international. On s'est beaucoup agité pour renflouer le "Thaïtanic". Non sans un certain succès. Le baht est quelque peu remonté, on a évité jusqu'à présent émeutes et troubles sociaux. Pourtant, ces petits fermiers rencontrés alors qu'ils marchaient sur Bangkok avaient de bonnes raisons de manifester leur mécontentement. Ils ne sont pour rien dans une crise due à la multiplication des investissements non rentables, à l'accumulation des créances douteuses, à la corruption, aux dépenses somptuaires des riches, au gaspillage des classes moyennes... Comme les ouvriers des usines ou les habitants des bidonvilles, les fermiers n'ont pas été invités au banquet de la prospérité - ou alors ils n'ont eu que des miettes. Seulement aujourd'hui, quand il s'agit de payer la casse, on ne les oublie pas !

Retour à la croissance ?

"On change fébrilement le pneu, on va repartir et fonder encore plus pour rattraper le temps perdu". La classe dirigeante reconnaît certaines imprudences, quelques erreurs de gestion. On va les corriger, on les a déjà cor-

rigées, on va se lancer à nouveau dans la course à la croissance, cela ira déjà mieux au dernier trimestre de cette année. "Seulement, ce que le conducteur et ses passagers ignorent, c'est que quelques centaines de mètres plus loin, la route s'interrompt brusquement et s'ouvre sur un précipice".

C'est Suwanna Satha-Anan, professeur de philosophie à l'Université Chulalongkorn, qui m'a soufflé cette histoire. Elle avait qualifié, lors d'une première rencontre en 1994, le modèle de développement thaïlandais de "folie". Avec d'autres intellectuels, avec aussi des ONG comme les partenaires de l'Action de Carême, elle milite pour un modèle différent, basé sur les ressources propres du pays, un modèle plus équilibré qui ne creuse pas les inégalités et respecte l'environnement. "Nous avons voulu copier la Corée du Sud ou Taïwan pour devenir à notre tour un tigre. Mais pourquoi ne pas plutôt chercher à être un bel oiseau?" demande-t-elle. Le roi lui-même a prononcé un vigoureux plaidoyer dans ce sens. On se trouve en ce moment immobilisé à la croisée des chemins. Saisira-t-on l'occasion de cette halte forcée pour prendre le temps de la réflexion? ■

Christiane Bruttin
Information :
Terre des Hommes Suisse,
31 ch. Frank-Thomas, 1208 Genève
Tél.: 022/ 736 32 79.
Fax: 022/ 736 15 10
E-mail: globalmarch@tdh-geneve.ch
Web: tdh-geneve.ch/globalmarch

Michel Bavarel

Costa Rica

Depuis plusieurs années, Rivas, un petit village au Sud du Costa Rica, est le théâtre d'une âpre lutte contre des entreprises multinationales et d'un lent éveil de la conscience politique de la population locale. Une petite ONG locale soutenue par l'Eglise n'y est pas étrangère.

La région de San Isidro, le chef lieu du canton de Perez Zeledon, est un véritable jardin qui profite de l'arrosage du Rio El General. Tout pourrait bientôt changer suite à la construction de projets hydroélectriques en amont du fleuve ainsi que sur ses deux affluents, le Rio Buena Vista et le Rio Chirripo. En effet, depuis 1995, des entreprises multinationales espagnoles, en accord avec le gouvernement du Costa Rica, travaillent à la concrétisation de cinq projets dans la plus grande discrétion.

Par chance, une ONG locale de lutte pour la protection de l'environnement a eu vent de l'histoire. Il s'agit de l'Association Montana Verde (l'AMV), basée à Rivas au bord du El General. Dans un premier temps, l'AMV s'est mise en quête de savoir ce qui signifierait de telles constructions pour la région. Selon Pilar Urena, membre de l'AMV, l'enquête a révélé un aspect particulièrement grave des projets: "Le débit résiduel des cours d'eau après la construction des 5 projets sera équivalent au 10% du débit annuel moyen, soit moins du minimum de ce que nous avons en été. Autant dire que les rivières seront quasiment asséchées..."

Quelles conséquences cela aura-t-il pour l'homme? La plupart des sources d'eau potable dépendent des rivières... Quelles conséquences pour l'écosystème? La région est une région appelée zone d'amortissement du parc national du Chirripo, ce qui signifie qu'en tant que zone limitrophe du parc elle bénéficie quasiment d'un statut protégé.

L'Eglise cheville ouvrière dans la lutte pour la protection de l'environnement

La construction des 5 sites est-elle en harmonie avec ce statut? Et que deviendra la dizaine d'espèces de poissons uniques au monde qui a élu domicile dans les rivières?... Et puis, la région est hautement sismique. A-t-on bien réfléchi au risque que pourrait entraîner les tremblements de terre?

De la lutte à la désespérance

Pour éviter tout risque de réaction négative, les habitants de cette région de montagne ont été laissés dans la plus totale ignorance. Il était temps de remédier à cela et l'AMV s'est engagée dans cette croisade.

L'AMV n'avait aucune expérience politique. Jusque là, son travail avait été purement éducatif et informatif: Cours sur l'écologie pour les maîtres d'écoles, activités de découvertes de la nature avec les enfants, création de pépinières et développement de potagers... C'est donc sans véritable stratégie qu'elle a entrepris sa lutte contre les projets, et elle s'est épuisée dans ce combat.

D'une part, son approche des entreprises espagnoles était particulièrement naïve. Chaque problème ou irrégularité soulevé par l'AMV était immédiatement corrigé par ses adversaires.

D'autre part, tous ses efforts d'information de la population locale ne semblaient donner aucun résultat. Les gens restaient passifs comme si tout ceci ne les touchait pas. Quelle frustration!

L'Ouragan Cesar qui a ravagé la région en été 1996 a fait diversion; les rivières sont sorties de leurs lits emportant habitations et ponts sur leur passage. L'AMV s'est jetée à corps perdu dans les travaux d'aide et de reconstruction. Et les projets hydroélectriques semblaient totalement oubliés: "Quel fou songerait encore à construire de pareils projets après ce qui s'est passé ici?" Les rivières s'étaient défendues.

"Pourtant, une année après l'ouragan," se souvient Pilar Urena "ces messieurs espagnols ont refait leur apparition dans la vallée, arpentant le terrain, entrant d'autorité dans les

fincas pour prendre des mesures... La situation n'avait donc pas changé. Qu'allions-nous faire? Le moral était au plus bas"

Et là, coup de théâtre: Les communautés locales se sentent concernées et réagissent; celle de Miraflores, peu à peu rejointe par d'autres, contacte l'AMV sollicitant de l'aide. Ayant appris les mois précédents qu'elle ne peut rien seule, l'AMV se tourne vers le curé de Rivas qui recommande l'association à l'évêque du diocèse de San Isidro del General, Monseigneur Ignacio Trejos.

De la bonne volonté à la stratégie

L'appui de l'évêque sera décisif. C'est lui qui met à disposition de l'association une équipe constituée d'avocats, de sociologues et d'anthropologues. Habitée à travailler sur des problèmes communautaires au niveau national, cette équipe se révèle un appui solide et indispensable pour l'association. Ensemble, ils mettent sur pied une stratégie de lutte adaptée à la taille et aux possibilités de l'association. De nouveaux contacts sont noués avec d'autres ONG de protection de l'environnement, costaricaines et étrangères. L'AMV n'est plus seule.

Bientôt une campagne de sensibilisation est lancée au sein des communes par l'évêque, le vicaire de la pastorale sociale du diocèse de San Isidro, Padre Oscar Navarro et l'AMV: Réunions

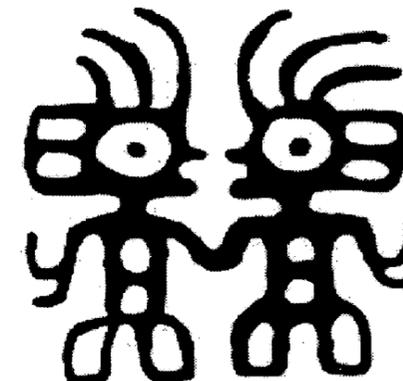
dans chaque village, prêches dominicaux du curé de Rivas, le Padre Enrique Urena Mora, pétitions.

Au grand étonnement et soulagement des membres de l'association, cette fois le message passe; grâce à l'intervention de l'Eglise, l'association et son engagement ont gagné en crédibilité. La population comprend le risque que font peser les projets sur les sources d'eau potable; d'autre part, les villageois remettent en cause le fait d'avoir été dépossédés de leur droit à participer aux décisions qui les concernent directement, et il est hors de question pour eux que l'on continue à violer leur droit à la propriété privée par des intrusions chez eux.

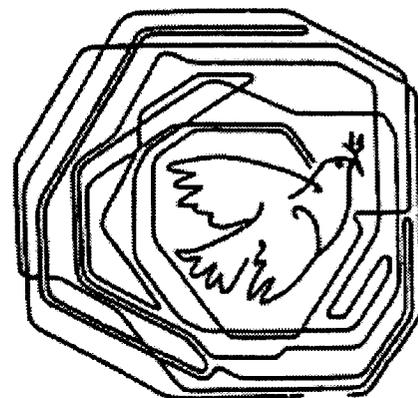
La population se mobilise, et s'organise. On crée un comité de défense des rios. Au mois de décembre dernier, 45 villageois "montent" à San José, la capitale, pour participer à une audience publique sur les projets hydroélectriques. Au cours de celle-ci, ils présentent le document signé par plus de 700 personnes de Rivas et ses environs déclarant leur opposition aux projets.

A l'heure actuelle, rien n'est encore décidé. "Si les projets se feront ou pas, je n'en sais rien, personne ne le sait" déclare Pilar, avant d'ajouter un brin triomphante, "mais d'avoir réussi à stimuler une telle prise de conscience chez la population, c'est pour nous un immense succès".

Béatrice Faidutti



Artisans de paix en Ex-Yougoslavie



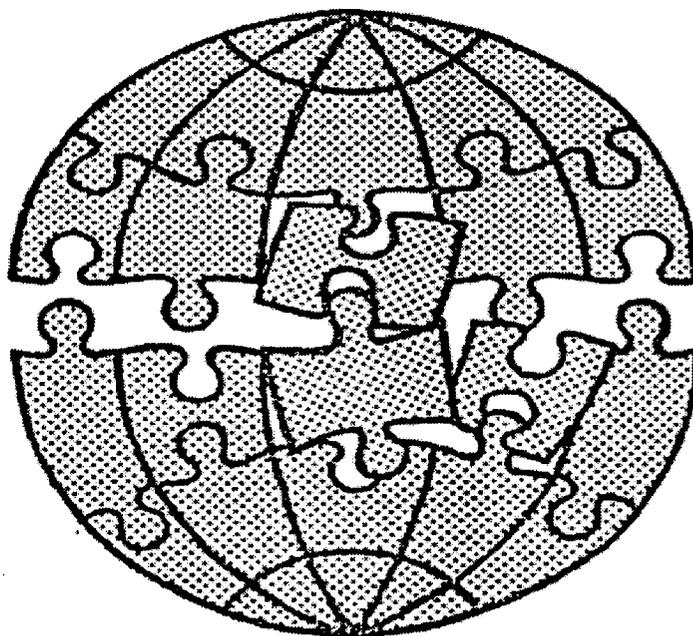
Un nombre toujours croissant d'ONG voient le jour en ex-Yougoslavie, portées à bout de bras par des habitants qui refusent la logique de la violence et du nationalisme. Ces associations aux moyens de fortune, souvent éclipsées sur la scène médiatique par les grandes organisations humanitaires, sont d'abord des hommes et des femmes qui continuent, courageusement, obstinément, à croire que la reconstruction passe d'abord par les têtes et que seul l'enseignement de la tolérance peut prévenir de nouveaux conflits.

Francesca Argiroffo nous ramène un reportage de Voïvodine. A l'heure où une nouvelle guerre éclate en Kosovo, ce récit sur des expériences méconnues de promotion de la paix et des droits humains prend tout son sens: habituellement, ce n'est que lorsque des gens en sont réduits à prendre les armes pour faire valoir leur cause que les médias daignent s'intéresser à eux...

Le 15 janvier dernier a pris fin le mandat des Nations Unies en Slavonie Orientale, en Baranja et au Sirmium occidental, une zone limitrophe de la Serbie, conquise par les Serbes en 1991 et rentrée aujourd'hui définitivement dans

le giron de la Croatie. Dans la presse, le secrétaire général des Nations Unies Kofi Annan s'est félicité de la réussite de cette mission onusienne «exemplaire» tout en reconnaissant que la réconciliation entre les Serbes et les Croates sera lente et difficile. C'est un euphémisme. Il est même probable que cette réconciliation ne soit qu'un doux rêve sans le travail énorme réalisé par des associations de droits de l'homme sur le terrain. En octobre dernier, j'ai accompagné un groupe de l'EPER (Entraide protestante suisse) dans la région. Nous avons visité le petit village de Bilje, en Baranja. Là, dans une maison à peine terminée, s'était installée l'«Association pour la paix et les droits de l'homme», mise sur pied en 1994 par deux femmes, Gordana et Borcka. Elles racon-

taient l'angoisse des Serbes de «souche» ou réfugiés de la Krajina (région à l'ouest de la Croatie, reconquise en 1995), les innombrables humiliations auxquels ils devaient faire face, malgré les garanties démocratiques du président Tudjman: attaques dans les médias, difficultés pour trouver un job, discriminations dans les salaires, actes de décès ou de mariage non reconnus, etc; elles évoquaient le nationalisme triomphant et une atmosphère à tel point irrespirable que même les Croates qui étaient restés au lieu de fuir, étaient suspectés d'avoir collaboré avec «l'ennemi» serbe. Sans parler des Hongrois et d'autres minorités. Mais surtout, elles soulignaient que des 80.000 Croates qui avaient quitté la Slavonie orientale ou la Baranja, un grand nombre ne pouvaient



pas rentrer puisque leur maison était soit détruite, soit occupée par d'autres réfugiés. Et que ces mêmes réfugiés ne pouvaient pas repartir en Krajina puisque leur habitation avait subi le même sort. Ce cruel cercle vicieux est d'ailleurs l'un des freins majeurs à la réconciliation, dont la solution dépend d'un règlement global, à commencer par un changement d'attitude de Zagreb. Pourtant, refusant tout fatalisme, les deux femmes agissent dans la mesure de leurs moyens, rétablissant le contact entre propriétaires et occupants des maisons, brisant la spirale de la haine, exhortant les familles à se connaître, à partager des expériences qui révèlent souvent une tragique similitude. Le bureau de conseil légal qu'elles ont créé pour toutes les questions de retraites, d'assurances ou de nationalité, emploie des juristes bénévoles serbes et croates. Depuis le lancement de leur premier projet-pilote qui a permis à de nombreuses familles d'entrer en contact, la foi tranquille de ces deux femmes n'a jamais faibli. Malgré la méfiance que suscitent encore les ONG, les tracasseries du gouvernement, des moyens financiers limités, elles continuent à semer leurs graines d'espoir. Et tissent leur réseau avec d'autres associations ailleurs en Krajina ou en Serbie.

Autre exemple, autre réalité: dans la Voïvodine toute proche, une province «autonome» du Nord de la Serbie, si l'on n'a pas vécu directement la guerre, on en subit les conséquences. A la suite de l'embargo, la situation économique s'est considérablement dégradée et la venue de milliers de réfugiés serbes met en péril un délicat équilibre ethnique puisque la région compte une forte minorité croate, mais aussi des Hongrois des Ruthènes, des Slovènes. Entre autres actions, l'Oeuvre d'entraide oecuménique, créée en 1993 à Novi Sad (et soutenue par l'Eper) organise une fois par mois pour des groupes d'enfants locaux et réfugiés des séjours dans un centre où ils apprennent à vivre ensemble. Encadrés par des animateurs et des psychologues, ils discutent, jouent, analysent des articles de journaux. Karoly Beres, le directeur du centre pense que reconstruire la société civile ne signifierait pas grand chose sans l'appren-

tissage de la tolérance à ceux qui formeront la communauté adulte de demain. Lors d'une journée des droits de l'homme organisée par l'Eper, une militante du mouvement antiguerre (Center for antiwar action), une des premières ONG qui a vu le jour à Belgrade, faisait également part de ses efforts pour démonter le mécanisme du rejet et du ressentiment dans la population: des discussions de groupe aux jeux de rôles, tout est mis en oeuvre pour remonter aux origines du conflit et renouer le dialogue. Pour toutes ces organisations (que ce soit l'Open University soutenue par le Conseil de l'Europe, le centre Argument, le Comité Helsinki, et bien d'autres) comme pour la myriade de petits groupes pacifistes qui ont émergé un peu partout, l'objectif est à la fois local et global: favoriser (en l'absence d'une volonté politique des gouvernements) l'émergence d'une démocratie par le bas et surtout créer ou recréer les conditions pour que la multiethnicité ou la multiculturalité puisse à nouveau être perçue comme une richesse et non un obstacle pour vivre ensemble. Autant de raisons qui méritent un accompagnement et un soutien de notre part, d'autant plus si comme le souli-

gnait un membre du mouvement antiguerre «les résultats de ce travail ne sont pas rapidement visibles, contrairement à ceux de la propagande nationaliste». ■

Francesca Argiroffo



Le travail de Causes Communes

Le mouvement «Causes Communes» qui associe des municipalités suisses à des villes de différentes régions d'ex-Yougoslavie a un double but: aide concrète et matérielle d'une part, promotion de la démocratie de l'autre. Il existe à ce jour 17 partenariats. Pour Arne Engeli, l'un des fondateurs de ce mouvement, le volet «promotion de la démocratie» est essentiel. «C'est ce que j'appelle un travail politique au sens large». Un travail qui consiste par exemple à soutenir des villes où les démocrates sont actuellement au pouvoir. Goran Bulajic, maire de Sombor, une petite ville située à l'ouest de la Voïvodine pense que ces partenariats sont très importants, «car quand une

délégation vient nous voir, cela nous donne de la visibilité, du poids par rapport à Belgrade». Selon Arne Engeli, les échanges au niveau scolaire, culturel ou sportif ont pris un bon départ, mais il faut encore renforcer les contacts, car les autorités de ces communes aimeraient parvenir à une certaine autonomie locale et les communes suisses pourraient les y aider. «Grâce à cette approche, nous pouvons accompagner sur le long terme et non seulement répondre à des besoins ponctuels. Je me rends compte à quel point la confiance prime parfois sur l'argent pour faire avancer les choses...»

Francesca Argiroffo

duits par les industries du Nord. Tant que le génie génétique restera entre les mains des grandes industries, le Sud n'en profitera que marginalement. C'est le même problème que pour l'agriculture. Il faudrait qu'une part beaucoup plus importante de la recherche puisse se faire dans le domaine public. Les recherches en matière de génie génétique mobilisent actuellement beaucoup trop de ressources financières, si bien que l'on n'a plus rien pour favoriser le développement de solutions qui relèvent d'autres technologies. Oscar Zamora, un professeur d'agronomie philippin, a bien mis le doigt sur ce point: lorsque lui ou ses collègues proposent des investigations dans le domaine du génie génétique, il ne rencontrent aucun problème de financement. Mais pour développer des recherches mobilisant les connaissances traditionnelles et l'expérience des paysans, ils se heurtent régulièrement à des refus. On court de gros dangers à vouloir mettre tous les œufs dans le même panier. La coopération au développement devrait déployer encore davantage d'efforts pour financer des voies alternatives de recherche, afin de compenser les ravages d'un intérêt de plus en plus exclusif pour

le génie génétique.

En matière de santé, le Sud n'est-il pas aussi davantage exposé aux risques provoqués par un développement incontrôlé du génie génétique?

- Pour la santé comme pour la protection de l'environnement, c'est certain. Pour les médicaments issus du génie génétique, les plantes ou les organismes génétiquement modifiés, on sait que des contrôles stricts sont déjà difficiles à établir dans les pays du Nord. On imagine ce qu'il en est dans les pays les plus pauvres de la planète. Dans le même domaine, il faut encore tenir compte de la faible protection des populations du Sud contre le commerce de gènes et de cellules humaines qui suscite un intérêt grandissant pour les grandes firmes pharmaceutiques. La société de consultants Frost & Sullivan estime que, rien que pour 1996, ce nouveau marché a rapporté aux entreprises spécialisées 427 millions de dollars de recettes et qu'il a un bel avenir devant lui. Or, la commercialisation de matériel biologique humain s'exerce souvent à l'insu des donateurs, en particulier dans les pays pauvres.

Les organisations Nord-Sud sont d'accord sur les enjeux que

vous mettez en évidence, mais elles sont divisées à propos de certaines interdictions proposées par l'initiative (voir pages 5-6). A part l'initiative, sur quoi peuvent s'appuyer les partisans d'un monde moins inéquitable?

- Je crains qu'en cas d'échec de l'initiative nous n'ayons pas assez de force. Notre principal atout reste cependant la *Convention sur la diversité biologique*, pour ce qui concerne la lutte contre un système inéquitable de brevetage du vivant. Elle a été signée par la Suisse en '92, au Sommet de la Terre de Rio. La Suisse l'a ratifiée depuis lors. Ce texte vise un partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources biologiques. Mais les conditions de ce partage ne sont pas encore clairement établies. Les pays du Nord s'intéressent en priorité à leurs droits de propriété intellectuelle qui sont d'ores et déjà reconnus par la Convention. Il reste cependant à mettre en place un système préservant les droits des agriculteurs, comme ceux des peuples autochtones, et assurant des contreparties aux pays d'où est puisé l'essentiel du patrimoine biologique de l'humanité. ■

Propos recueillis par Dominique Froidevaux

Agenda

-16 mai, de 10h à 18h, Kermesse du centre Camarada pour femmes réfugiées, "Villa Dutoit" / maison de quartier du Petit-Saconnex, 5, Ch. Trolliet, 1209 Genève. Renseignements: Tél. 022/ 344 03 39

-4 - 8 mai Rencontre Médias Nord-Sud: "La Méditerranée" Organisation: IUED TSR, InfoSud, SLNG/ONU. Contact et information RMNS. C/O TSR, Tél. 022/ 708 81 93

-14 mai, Par. St Antoine, Rue Scaub 16-18 (GE). «Nouvelle loi sur le travail: quels enjeux?», avec Michel Schweri, journaliste. Org.: Groupe «Travail - Chômage-Solidarités».

-29 mai, 20h00 à St-Boniface: Rencontre avec frère Armand Franklin, religieux haïtien. Plus de détails dans notre prochain No.

-25 - 29 mai 1998, à Berne, conférence internationale Nord/Sud pour le développement durable. cette conférence marque l'aboutissement de la campagne menée actuellement par la communauté de travail sur le thème "Pas d'avenir sans solidarité" Incriptions: Tél. 041/(0) 79 412 89 72.

-30 mai - 1er Juin, rencontre de Pentecôte d'Eirene (Service chrétien international pour la paix), à Orchamps-Vennes (Jura Français). Thème: Commerce international et droits humains: Quel rapport? avec participation des partenaires du Sud. Incriptions: Eirene, Comité suisse, Tél. 024/ 44 18 84 2

-30 mai - 1er Juin, MARCHÉ MONDIALE DES ENFANTS à Genève. Contact et renseignements: Terre des hommes uisse (GE), Tél. 022/ 736 32 79

Génie génétique

A lire

Pour un questionnement éthique

- Bioéthique, «les cahiers protestants», Avril 1997, n° 2. Tél. 022/930 01 56

- Génie génétique et éthique, documentation sur la prise de position sur le l'initiative pour la protection génétique, commission nationale suisse justice et paix, 1997. Tél. 031/381 59 55

- Le Génie génétique, in «Bethleem», 6/97, tél. 026/322 31 71

Pour analyser les enjeux Nord/Sud

- Gérard Escher, le génie génétique, pour un soutien critique, «Domaine Public», numéro spécial 1339-1340. Tél. 021/ 312 69 10

- «La propriété intellectuelle: Quels enjeux pour les pays en développement», annuaire Suisse-Tiers Monde 1998, IUED (Institut universitaire d'études du développement), Genève, tél. 022/ 906 59 51

- Brevet sur la vie?, «Revue sud» 3/1997 (Communauté de travail), tél. 021/612 00 95

- Génie génétique, initiative pour la protection génétique, dossier du «Solidaire» (Déclaration de Berne), n° 143, décembre 1997, Tél. 021/624 54 19

Vandana Shiva, «La nature sous licence», CETIM, 1995.

De divers points de vue

- Daniel Ammann, Génie génétique et production alimentaire, publication des médecins en faveur de l'environnement, Bâle, 1997. Tél. 061/322 49 49

- Génie génétique. Des chercheurs citoyens s'expriment, ouvrage collectif préfacé par Jean-Marie Pelt, Sang de la terre, Paris, 1998.

- Jacques Neiryck et Philippe Gay, Tout savoir sur le génie génétique. La science nous met-elle en danger?, éd. Favre, Lausanne, 1998.

- Pierre Douzou, La saga des gènes racontée aux jeunes éd. Odile Jacob, Paris, 1996.

COTMEC
bd du Pont-d'Arve 16
1205 GENEVE
CH

JAB
1231 Conches
Changement d'Adresse
16, Bd. du Pont-d'Arve
CH-1205 Genève

COTMEC

Commission Tiers Monde
de l'Eglise catholique
16, Bd. du Pont-d'Arve
1205 GENEVE
Tél & Fax:
+41 22 329 26 81
E-mail:
cotmec@worldcom.ch
Web:
www.cath.ch/cotmec

- CCP: 12-21551-1

COTMEC-INFO est Mensuel

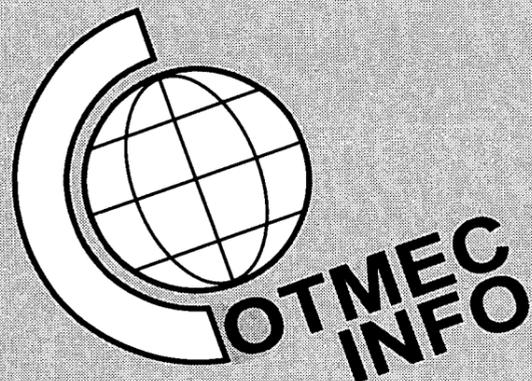
Abonnement: Frs 15.- /an
Rédacteur Responsable:
Dominique Froidevaux
Imprimerie: Fornara / GE

AVIS AUX ABONNES

Grâce à vous notre bulletin s'auto-finance chaque année, ce qui est un atout indispensable pour notre travail. Nous pouvons maintenant un abonnement à un prix accessible à tous si nous augmentons le nombre de nos abonnés. Merci donc de FAIRE CONNAÎTRE COTMEC-INFO autour de vous. Nous l'envoyons gratuitement à des correspondants dans des pays du Sud grâce aux dons supplémentaires. Grand MERCI à ceux qui soutiennent ainsi ces échanges. Les personnes qui ont reçu un abonnement en cadeau de la part de leurs connaissances ou qui auraient des difficultés financières ne sont pas concernées par les frais d'abonnement.

Mensuel -Abonnement annuel Frs: 15.-

N° 204 - Avril 1998



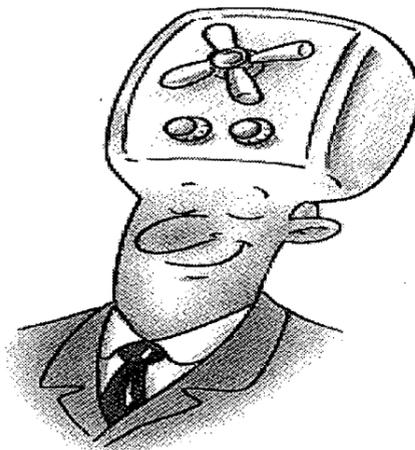
Supplément OMC
Le commerce
mondial en questions

commission tiers monde
de l'Eglise catholique

Edito

Numéro spécial

Génie génétique



Dessin tiré de la Brochure
«Possibilités et limites du génie génétique»
publiée par la Fondation Gen Suisse,
en marge des explications faisant l'apologie
du «brevetage des inventions
touchant aux organismes vivants».
Un coffre de banque protégeant le cerveau...
... ou à la place du cerveau?

Le 7 juin prochain, le peuple suisse sera appelé à voter sur l'initiative dite «pour la protection génétique». Ce modeste dossier n'a pas la prétention de faire un tour complet des questions soulevées par le Génie génétique et l'initiative soumise au «souverain». Nous nous sommes contentés de proposer quelques repères techniques et juridiques. De poser les termes du débat. Et nous nous sommes concentrés sur les enjeux liés qui, en la matière, préoccupent les populations du Sud.

Car ce sont bel et bien ces populations qui sont les principales concernées par les risques immédiats provoqués par les lacunes de notre système juridique actuel. La technologie génétique a, certes, beaucoup fait avancer notre connaissance du vivant. Elle promet peut-être beaucoup à l'avenir. Mais, comme le souligne Migues Baumann dans ce dossier, ses applications actuellement les plus en pointe servent prioritairement les intérêts économiques de grandes firmes du Nord, au détriment des populations du Sud. En fait, le génie de l'industrie qui a investi massivement dans cette nouvelle technologie s'est avant tout concentré sur une appropriation exclusive des ressources biologiques de la planète. Alors que la plupart de ces richesses nous ont été léguées par le savoir faire et l'expérience accumulée au cours des générations par les populations du Tiers monde!

Le débat autour du brevetage des applications du génie génétique dans l'agriculture ou l'élevage, a ainsi été empoisonné dès le départ par une réelle volonté d'expropriation des richesses du Sud par le Nord, Etats-Unis en tête. Le Sommet de la Terre de Rio (1992) a été riche d'enseignements à cet égard. On y avait évoqué, à propos de la diversité biologique, l'idée de «Patrimoine commun de l'humanité», chère à l'enseignement social des Eglises. Mais cette notion était déjà piégée. Elle a en effet été utilisée de manière désastreuse dans le droit de la mer. Résultat: les ressources de la haute mer et de ses tréfonds «appartenant à l'humanité tout entière» sont devenues une proie facile pour les plus puissants groupes de pêche industrielle. Et les pays du Sud n'ont pratiquement eu aucun moyen pour faire valoir les droits des pêcheurs les plus pauvres. En outre, un véritable désastre écologique s'annonce dans ce domaine, en raison de la surexploitation des ressources maritimes que ce marché lucratif a provoquée.

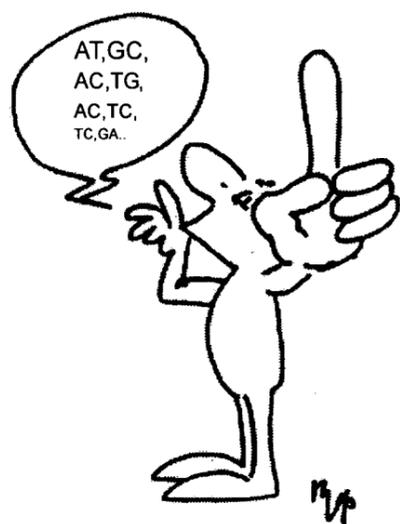
La question d'un système permettant de protéger les droits de ceux qui soignent, entretiennent et font fructifier les ressources biologiques a donc été au centre des discussions de Rio. Les partisans d'un monde moins inéquitable y ont gagné une Convention visant «à la conservation de la diversité biologique, l'utilisation durable de ses éléments et le partage juste et équitable de l'exploitation des ressources génétiques». Mais c'était sans compter avec les Etats-Unis qui n'ont pas signé cette Convention et ont tout fait pour orienter le débat vers un système assurant en priorité les droits de propriété intellectuelle des «inventions» dans le domaine du génie génétique. La course aux brevets a été dès lors lancée. Et même certains pays du Sud s'y sont jetés afin de se protéger contre un pillage de leurs ressources. Mais quels peuvent être leurs moyens dans un bras de fer qui s'annonce de plus en plus inégal?

En Suisse, l'arsenal juridique est lacunaire sur ces questions. Le paquet législatif «Gen Lex» (voir page 3) qui jouit du soutien de l'industrie chimique passe totalement sous silence cette problématique. Par contre, La Fondation Gen Suisse, proche des mêmes milieux industriels, en fait sa revendication centrale. La brochure qu'elle a publiée en marge de la votation réclame des brevets pour protéger la propriété intellectuelle ainsi que les investissements dans la recherche et le développement du génie génétique et pour permettre à la Suisse de se profiler dans la Concurrence internationale! Voilà à nouveau la «guerre économique» invoquée comme légitimation éthique suprême.

Or, la pensée sociale des Eglises est très ferme à ce sujet: le droit de propriété ne saurait être justifié s'il empêche le service de la communauté, et crée des situations d'exploitation ou d'expropriation indignes de l'humain (Voir à ce sujet: E.Dommen, in Cahiers protestants, No 2 Avril 1997). Préoccupation qui rejoint les orientations des Nations Unies accordant une priorité aux besoins essentiels des plus démunis. Dans le débat provoqué par l'initiative sur la protection génétique, l'impératif éthique fondamental me paraît donc être de faire valoir les droits du Sud, de forcer à prendre en compte leur parole et leurs intérêts. Car, à l'ère de la mondialisation, l'espace public où se discutent les questions politiques ne saurait se concevoir à l'étroit de nos frontières. Nous avons à défendre le droit fondamental de chacun à avoir des droits. C'est une question de justice et de solidarité. ■

Dominique Froidevaux

Concepts et enjeux



Composition d'un corps humain: environ 60'000 milliards de cellules

Chaque cellule humaine contient un noyau avec 46 chromosomes (nous en recevons 23 de notre mère et 23 de notre père)

Un chromosome est composé d'une substance chimique, l'ADN, porteuse de l'information génétique.

Les gènes sont des fragments d'ADN qui sont les éléments de base de notre hérédité.

On estime que l'être humain dispose de 100'000 gènes.

Génie où es-tu ?

Génétique : branche de la biologie, science de l'hérédité (Robert).
Gène : unité de base de l'hérédité. Un gène est un segment d'ADN (acide désoxyribonucléique), la molécule constitutive des chromosomes, dépositaire de l'information génétique pour tout être vivant. Cette information est contenue dans l'ADN sous forme de bases azotées (Adénine, Thymine, Cytosine et Guanine, désignées par quatre lettres : A,T,C,G), de sucre (désoxyribose) et des groupes phosphates. En simplifiant, on peut dire que l'information génétique est écrite sur la base des compositions extrêmement variées d'un alphabet de quatre lettres. Comme il s'agit du même alphabet pour tous les êtres vivants, il est possible de transférer les propriétés d'un organisme à un autre. Exemple : on peut incorporer un gène humain dans les chromosomes d'une bactérie pour lui faire produire une hormone, l'insuline (hormone contre le diabète) ou l'hormone de croissance, notamment.
Génie génétique : technique permettant d'identifier et d'isoler le matériel génétique (les gènes) d'une espèce, le modifier et, éventuellement, le transférer à une autre.
Génome : toute l'information génétique contenue dans une cellule.

Génie que fais-tu ?

En fait, depuis que les humains ont développé des techniques d'élevage et d'agriculture, ils ont procédé à des manipulations génétiques sans le savoir : la sélection et la multiplication des variétés de plantes ou d'animaux jugées les plus utiles ont déjà provoqué, au cours des âges, une altération progressive du génome de certains organismes vivants.

Ce qui a changé récemment, c'est la capacité d'intervenir directement et plus rapidement sur "le vivant". Notamment depuis les années '70 où l'on a découvert certaines enzymes dites de "restriction" appelées depuis : "ciseaux génétiques". Ces derniers permettent de couper l'ADN à des endroits spécifiques. Ce qui a permis, en 1973, le premier transfert d'un gène sur une bactérie.

En bref : on a désormais une meilleure connaissance du monde vivant et on peut plus facilement intervenir sur son développement. Voilà qui ouvre de nombreuses possibilités pour la recherche et l'innovation: dans le domaine médical (pour améliorer le diagnostic des maladies, la production de vaccins et de médicaments), dans la microbiologie (pour fabriquer des anti-biotiques et des enzymes, utiles dans la protection de l'environnement, par exemple), dans l'élevage et l'agriculture (pour enrichir les techniques de sélection, améliorer les semences, etc.). Mais les scientifiques les plus sérieux se gardent de tout enthousiasme délirants. Le génie génétique n'est pas la nouvelle panacée universelle, il ne rend pas l'homme tout puissant. Au contraire. Il permet dorénavant de briser des barrières élevées entre les espèces au cours de millions d'années d'évolution. La rapidité avec laquelle certaines innovations deviennent techniquement possibles réclame donc la plus grande prudence et de sérieux mécanismes de contrôle. Et, outre les problèmes techniques qu'il pose, les risques imprévisibles qu'il suscite pour l'être humain et la nature, le génie génétique soulève de nombreuses questions d'ordre moral (problèmes liés à la légitimité de toute intervention sur le vivant) et nécessite une sérieuse prise en compte des conséquences économiques, sociales et culturelles de son utilisation...

Génie : à qui appartiens-tu ?

Bon ou mauvais génie, la technologie génétique sera ce que nous en ferons, se plaît-on à dire. Oui, mais certains ont davantage de moyens que d'autres pour orienter son développement. C'est là, à notre avis, le problème numéro un ! A qui appartient cette technologie ? Dans une économie de marché, quels mécanismes mettre en place afin de pouvoir contrôler son utilisation et veiller à ce que celle-ci réponde réellement aux besoins des populations ? Peut-on breveter "le vivant" au profit exclusif des détenteurs d'un savoir et d'une maîtrise technique née de l'application du génie génétique ?
 Derrière une technologie particulière se profilent des risques majeurs sur le plan économique et social: risque d'expropriation du savoir et de l'expérience accumulés par les populations du Tiers Monde, risque de confiscation des richesses biologiques au profit des monopoles industriels, réduction des chances d'un développement compétitif d'une agriculture biologique, réduction de la liberté du monde paysan, des paysans du Sud en particulier. On ne luttera pas contre la faim dans le monde sans prendre en compte les droits des populations les plus pauvres à rester maîtresses de leur production de nourriture. Contrairement à ce que prétend la propagande des milieux industriels, minimiser ces risques peut transformer les perspectives ouvertes par un contrôle du génie génétique en un véritable désastre humain... Ce sont ces enjeux que nous avons voulu mettre en évidence dans notre dossier. ■

Marie Pasquier, Roland Pasquier, Jean-Pierre Papart, Dominique Froidevaux

Les richesses biologiques ne doivent pas devenir la propriété exclusive du Nord

Interview de **Migues Baumann**, économiste et ethnologue, collaborateur de Swissaid.

Quel est l'en jeu majeur du débat provoqué par la votation sur «la protection génétique», si on le replace sous l'angle des rapports Nord-Sud?

- C'est l'interdiction des brevets sur le vivant. Si l'initiative était acceptée, la Suisse serait obligée de changer sa position en la matière dans les négociations internationales. Au sein de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) où se discutent les droits de propriété des nouveaux produits issus du génie génétique, la Suisse est actuellement, avec les Etats-Unis, un des pays les plus favorables au système des brevets qui profite prioritairement au Nord. Une majorité de pays du Sud s'oppose à ce système car ils se rendent compte qu'ils ne peuvent profiter de transferts de technologie dans ce domaine. Tous les brevets sont dans le Nord.

L'année prochaine, au sein de l'OMC, on devrait renégocier une clause qui exclut pour l'instant le brevetage des plantes et des animaux. Les gouvernements du Nord souhaitent éliminer cette clause. Les pays du Sud la considèrent en revanche comme une barrière qui évite que leurs ressources soient sacrifiées aux intérêts commerciaux exclusifs des firmes multinationales. C'est là que le changement de la position suisse pourrait avoir un fort impact en cas d'acceptation de l'initiative.

Peut-on s'appuyer sur d'autres systèmes afin de garantir la propriété intellectuelle des innovations tout en respectant les intérêts des pays du Sud?

- Il faut faire une différence entre les ressources génétiques qui font partie du patrimoine commun de l'humanité et les produits de sélection, issus de croisements, ou de techniques d'élevage qui peuvent légitimement faire l'objet d'une exploitation commerciale. Les paysans doi-

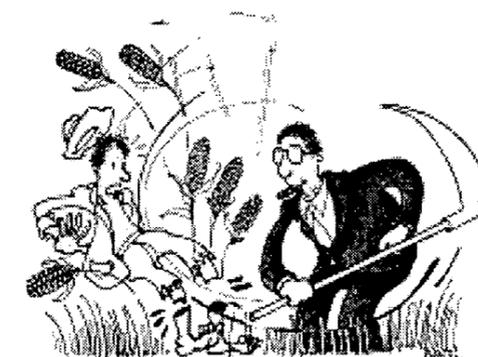
vent pouvoir utiliser librement le matériel génétique qu'ils ont déjà utilisé sur leurs terres, sans avoir à payer des redevances. C'est ce que leur permettait la Convention internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV): elle garantissait les droits coutumiers des paysans à utiliser ou échanger une partie de leurs récoltes, même dans le cas de variétés faisant l'objet de titres de propriété. Or cela est remis en cause dans le cadre de l'OMC: les brevets que veulent y imposer les pays les plus puis-

Sud que nous pouvons bénéficier du maïs, du riz, de la pomme de terre, de la tomate, sans parler des plantes à usage médical et des variétés animales.

Est-ce que la petite paysannerie du Sud a encore des atouts à faire valoir dans ce bras de fer inégal?

- Elle est tout bonnement menacée de disparition. Le développement des biotechnologies dans l'agriculture risque de transformer celle-ci en agro-business. Et, dans cette nouvelle

forme d'agriculture industrielle, les petits paysans n'ont pas leur place. Or ce sont eux qui assurent encore le mieux l'approvisionnement en nourriture des populations du Sud. Regardez l'Equateur: avec seulement 15% des surfaces cultivées, les petits paysans produisent plus de 80% des aliments con-



sommés dans ce pays. Et pourtant ils sont relégués sur les plus mauvaises terres. Les gros propriétaires, eux, détiennent les vallées les mieux irriguées. Mais ils concentrent leurs activités sur les produits d'exportation: fleurs, asperges, bétail. Ils ne produisent presque rien pour les gens du pays. Lorsque l'on appauvrit les petits paysans du Sud, c'est la subsistance de ces régions qui se trouve mise en péril. Le Sud est aussi menacé d'un transfert de la production de ses matières premières vers le Nord. Avec des cultures de bactéries, on peut désormais fabriquer des produits remplaçant le sucre: c'est un grave danger pour les pays exportateurs. On rencontre le même problème avec l'arôme de la vanille, par exemple, qui était le produit par excellence de l'île de Madagascar. On peut faire maintenant de la vanille dans les laboratoires du Nord. Dans ce cas, c'est toute l'économie d'un pays qui est menacée d'une ruine brutale!

L'initiative ne met malheureusement pas l'accent sur cet aspect. Son titre est significatif: c'est la question de la «protection génétique» qui préoccupe ici les esprits.

- La question des brevets est centrale du point de vue de nos partenaires du Sud. Si le peuple suisse se prononçait en faveur de l'initiative, cela constituerait pour eux un signal. L'enjeu c'est notre solidarité avec le Sud. 90% des variétés de plantes viennent de ces régions. On assiste à une véritable piraterie des ressources du Sud: celui-ci devient un simple réservoir de ressources génétiques au profit de ceux qui détiennent la technologie pour l'exploiter. Il s'agit d'un pillage sans compensation. C'est pourtant grâce au savoir traditionnel et au travail des populations du

sommés dans ce pays. Et pourtant ils sont relégués sur les plus mauvaises terres. Les gros propriétaires, eux, détiennent les vallées les mieux irriguées. Mais ils concentrent leurs activités sur les produits d'exportation: fleurs, asperges, bétail. Ils ne produisent presque rien pour les gens du pays. Lorsque l'on appauvrit les petits paysans du Sud, c'est la subsistance de ces régions qui se trouve mise en péril. Le Sud est aussi menacé d'un transfert de la production de ses matières premières vers le Nord. Avec des cultures de bactéries, on peut désormais fabriquer des produits remplaçant le sucre: c'est un grave danger pour les pays exportateurs. On rencontre le même problème avec l'arôme de la vanille, par exemple, qui était le produit par excellence de l'île de Madagascar. On peut faire maintenant de la vanille dans les laboratoires du Nord. Dans ce cas, c'est toute l'économie d'un pays qui est menacée d'une ruine brutale!

On parle beaucoup des promesses du génie génétique dans le domaine médical. Quelles sont les conditions pour que les avancées dans ce domaine puissent profiter aux populations du Sud?

- Dans ce domaine, le problème majeur est le pouvoir d'achat de ces populations. C'est pourquoi n'ont pas assez d'argent pour se procurer les médicaments pro-

Voix du Sud

«Une nouvelle forme d'esclavage»

Les Etats-Unis accordent déjà des brevets. Exemple: ils viennent d'octroyer à la firme texane Rice Tec un brevet sur le riz Basmati. Or ce riz est avant tout l'héritage du travail et du savoir-faire accumulé par de nombreuses générations de paysans du Sud. Rice Tec a génétiquement modifié les semences du riz Basmati pour en obtenir de meilleurs rendements. Pour tenir face à la concurrence, la plupart des paysans en sont réduits à acheter les nouvelles semences. Mais, comme ces graines manipulées sont brevetées, ils n'auront plus le droit d'en ressemer sans payer le détenteur du brevet, même si leurs semences proviennent de leur propre production. D'autres problèmes se profilent à l'horizon: la monoculture d'un riz à haut rendement provoque l'abandon d'une multitude de semences traditionnelles. Or la biodiversité est la meilleure arme contre les maladies, car celles-ci touchent rarement toutes les variétés en même temps. Les paysans indiens - pour peu qu'ils puissent se payer chaque année leurs semences - risquent ainsi de se rendre toujours plus dépendants de la firme américaine pour les problèmes de qualité de leurs cultures...

Au début de l'année, V.T. Krishna Iyer, ancien juge de la cour suprême indienne s'est déjà rendu à Bruxelles pour plaider la cause de son pays. Il était à Genève, au début du mois d'avril. Pour lui, l'Union européenne et la Suisse doivent éviter d'emboîter le pas aux Etats-Unis et au Japon en refusant le brevetage d'organismes vivants car ce système pourrait se voir imposé au monde entier, par l'intermédiaire de l'OMC. Selon les accords actuellement en vigueur, un pays peut encore refuser de reconnaître un brevet pour des raisons de protection sociale ou environnementale. Mais l'OMC reverra sa position en 1999. L'Inde représente un sixième de la population mondiale. Le juge Iyer a voulu ainsi souligner l'immensité du problème: "L'agriculture permet encore aux trois quarts des Indiens de vivre, 70 à 75% d'entre eux se soignent par les plantes". Une fois que nos richesses biologiques sont brevetées, nous ne pouvons plus les utiliser. Et nous ne pouvons pas payer le prix auquel les entreprises les vendent. Le droit de nous nourrir et le droit de nous soigner nous sont ainsi retirés... C'est une nouvelle forme d'esclavage... Le monde a assez pour les besoins de tous, mais pas assez pour l'avidité de quelques-uns". D'autres représentants de divers pays du Sud viendront à Genève, les 18, 19 et 20 mai, en marge de la conférence ministérielle de l'OMC, exposer les impératifs justifiant à leurs yeux un refus du système des brevets. Les diplomates seront-ils sensibles à leurs arguments? Ou se laisseront-ils tenter par les mirobolantes perspectives de profits à court terme que leur promettent les grandes firmes? ■

Dominique Froidevaux

¹ Exemple: le margousier. Depuis des siècles, les agriculteurs indiens utilisent ses graines comme insecticide. Le margousier est aussi utilisé pour lutter contre la lèpre, les ulcères, les maladies de la peau... Depuis 1992, l'huile de margousier fait l'objet d'un brevet au profit de la firme américaine W.R. Grace.



Dessin de Plantu
Tiré du Monde (3.3.89)

Troisième voie
Suite de la page 5

- le protocole sur la sécurité prévu dans cette Convention doit être négocié et mis en œuvre;
- au niveau des accords TRIP's de l'OMC, les pays du Sud ne doivent notamment pas être forcés d'adopter un régime de brevets sur la vie. Ils doivent être libres de choisir des démarches autonomes. Leur droit à réutiliser les semences de variétés protégées pour leur récolte à venir doit être garanti. Enfin, leurs savoirs traditionnels doivent être préservés et respectés;
- les pays du Nord doivent tenir les promesses d'assistance financière formulées lors des négociations.

Refusant de trancher entre un texte d'initiative compréhensible dans son intention mais inadéquat dans sa formulation et une législation suisse lacunaire que nous ne pouvons pas davantage cautionner, désirant élargir le cadre du débat, nous proposons la liberté de vote pour l'initiative pour la protection génétique. Nous souhaitons engager nos énergies dans une troisième voie qui regarde au-delà des enjeux des votations de juin en nous engageant à surveiller la mise en œuvre et l'application à long terme des mesures prévues par Gen Lex. Nous travaillerons aussi à en combler les lacunes».

Organisations signataires:

Action catholique rurale
Association romande des Magasins du Monde
Commission Tiers-Monde de l'Eglise catholique (COTMEC)
Déclaration de Berne Suisse romande (DB)
Helvetas
Société suisse pour la Protection de l'Environnement (SPE)
Terre des Hommes Suisse-(GE)
Union des Producteurs suisses

Justice et Paix pour un contrôle du génie génétique au service de la dignité humaine

La Commission Justice et Paix, dont le point de vue engage les évêques suisses, reconnaît les exigences éthiques positives de l'initiative. Mais elle bute aussi sur les interdictions trop strictes qu'impose cette dernière. Dans sa réflexion éthique, Justice et Paix refuse d'opposer l'homme et la nature: «La dignité de la créature non humaine (animaux, micro-organismes et plantes) n'est aucunement en opposition avec la dignité de l'homme». Les corollaires de cette approche sont: refus des maltraitements envers toute créature vivante, refus d'interventions génétiques menaçant la survie de certaines espèces, ou guidées exclusivement par des buts commerciaux. Mais attitude positive envers toute intervention dans le patrimoine génétique d'un organisme vivant qui est destinée à protéger ou sauvegarder la vie, en particulier la vie humaine. Pour autant qu'il n'y ait pas d'autres moyens pour atteindre le même but. La Commission Justice et Paix en appelle aussi à un contrôle efficace du génie génétique qui doit s'orienter en fonction de son utilité pour l'homme et l'environnement. Enfin, elle appuie le programme

législatif de la motion Gen-Lex. Mais elle souligne aussi ses insuffisances, dans trois domaines en particulier: la protection intellectuelle, la cohérence avec la politique de développement et la nécessité d'une recherche publique sur les risques liés au génie génétique.

«Le programme de la motion Gen-Lex ne prévoit rien concernant la protection intellectuelle dans le domaine du génie génétique. Une extension des brevets aux organismes génétiquement modifiés ne doit pas être acceptée, en raison de ses conséquences sur la politique de développement. Notre pays pourrait et devrait en revanche se montrer novateur dans la recherche de nouvelles solutions, selon le modèle du droit de protection des espèces, et devrait tenter de l'imposer dans le cadre de négociations internationales.

La motion ne tient pas assez compte de l'importance du génie génétique en matière de politique de développement. Il faut en particulier exiger de la recherche en génie génétique qu'elle s'oriente sur la politique de développement. Quant à l'industrie, on devrait lui demander de créer

un fonds alimenté par les bénéfices obtenus grâce au génie génétique à vocation lucrative, pour contribuer à une recherche dirigée par les pouvoirs publics. Il va de soi qu'une coopération internationale doit être recherchée en matière de génie génétique en ce qui concerne ses implications sur la politique de développement.

La motion ne contient enfin aucune disposition précise concernant l'institution d'une recherche publique sur les risques. La recherche sur les risques est une tâche sociale. Elle ne peut pas être abandonnée à l'industrie et n'est pas couverte non plus par le renforcement du droit dans le domaine de la responsabilité civile. Nous avons besoin d'une évaluation des conséquences de la technique qui soit institutionnalisée et qui permette à l'opinion publique de se faire une idée fiable des conséquences à long terme du génie génétique.»

D.F.

«Génie génétique et éthique, documentation et prise de position sur l'initiative pour la protection génétique», Justice et Paix, Octobre 1997. Commandes, tél.: 031 381 59 55.

La campagne de «tranchées» des géants pharmaceutiques

Depuis le lancement de l'initiative «pour la protection génétique» en 1993, les grandes entreprises et particulièrement les firmes pharmaceutiques bâloises ont préparé leur contre-offensive. L'enjeu pour elles, est important, non seulement du point de vue de la recherche fondamentale et médicale, mais également dans le domaine agricole: c'est Novartis qui a mis au point le maïs génétiquement modifié, résistant à la pyrale. Or le maïs représente un énorme marché, puisque avec 560 millions de tonnes par an, elle est l'une des trois céréales les plus cultivées au monde.

Conscientes de la peur que provoque le génie génétique dans le public, Novartis et Roche ont donc multiplié les visites, ouvrant les portes de leurs laboratoires, organisant des visites en Alsace où se trouvent les champs de cultures de maïs transgénique et publié des dizaines de brochures sur tous les aspects du génie génétique. Mais leur prosélytisme direct s'arrête là.

Dans la campagne proprement dite, elles se font discrètes, laissant l'initiative à Forum Gen ou à Gen Suisse deux fondations qui rassemblent le who's who du monde scientifique et politique. Roman Geiser, d'Interpharma, (le puissant lobby du monde pharmaceutique), qui se trouve être le secrétaire général de forum Gen, se réjouit de la mobilisation des chercheurs. «C'est notre atout», a-t-il déclaré à un journal allemand. Une tactique qui n'est pas si mauvaise. En effet, l'opinion n'accorde pas une très grande crédibilité à l'économie et à l'industrie dans ce débat, ce qui n'est (encore) pas le cas du monde scientifique. D'un autre côté, les relais sûrs dont disposent les firmes pharmaceutiques dans le monde politique leur permettent aussi de jouer en finesse. C'est le conseil national bâlois Johannes Randegger, membre de la direction de Novartis qui a proposé le paquet Genlex sur lequel vient de plancher le parlement. Un paquet de mesures qui constitue en fait un contre-projet indirect à l'initiative. Enfin, Interpharma (et derrière

elle Novartis, Roche ou Ares-serono) peut mettre à disposition des opposants non seulement son savoir-faire, mais également un joli trésor de guerre. Aucun chiffre, n'est confirmé, mais on estime que 30 millions de francs seront dépensés pour faire campagne contre l'initiative. Ce déploiement de moyens (on parle déjà de votation la plus «chère» de toute l'histoire suisse) et d'arguments (on a aussi joué sur le risque de perte d'emplois) suffira-t-elle à faire pencher la balance? rien n'est moins sûr. Johannes Randegger admet que le climat est si émotionnel qu'il «suffirait d'un élément extérieur pour tout bouleverser. A mon avis si l'initiative ne passe pas ce sera de justesse». Si l'initiative passait, là encore, ce ne serait pas l'industrie qui en pâtirait le plus. Contrairement aux universités suisses, elle aurait la possibilité de prendre la fuite, et de délocaliser sa recherche à l'étranger. ■

Francesca Argiroffo

Une référence de base dans la Constitution suisse

En 1992, le peuple suisse acceptait un nouvel article dans la Constitution. Principaux domaines touchés: les techniques de procréation et la protection du patrimoine génétique des personnes. La notion de «dignité de la créature» entre aussi dans la Constitution.

Art. 24 novies CF:

1. L'homme et son environnement sont protégés contre les abus en matière de techniques de procréation et de génie génétique.
2. La Confédération édicte des prescriptions concernant l'utilisation du patrimoine germinal et génétique humain. Elle veille par là à assurer la protection de la dignité humaine, de la personnalité et de la famille et se conformera notamment aux principes suivants:
 - a) Les interventions dans le patrimoine génétique de gamètes et d'embryons humains ne sont pas admissibles;
 - b) Le patrimoine germinal et génétique non humain ne peut être ni transféré dans le patrimoine germinal humain ni fusionné avec celui-ci;
 - c) Le recours aux méthodes de procréation assistée n'est autorisé que lorsque la stérilité ou le danger de transmission d'une grave maladie ne peuvent être écartés d'une autre manière, et non pour développer chez l'enfant certaines qualités ou pour faire de la recherche. La fécondation d'ovules humains hors du corps de la femme n'est autorisée qu'aux conditions prévues par la loi. Ne peuvent être développés hors du corps de la femme jusqu'au stade d'embryon que le nombre d'ovules humains pouvant être immédiatement implantés;
 - d) Le don d'embryons et toutes les formes de maternité de substitution sont interdits;
 - e) Il ne peut être fait commerce du patrimoine germinal humain et des produits résultant d'embryons;
 - f) Le patrimoine génétique d'une personne ne peut être analysé, enregistré et révélé qu'avec le consentement de celle-ci ou sur la base d'une prescription légale;
 - g) L'accès d'une personne aux données relatives à son ascendance est garanti.
3. La Confédération édicte des prescriptions sur l'utilisation du patrimoine germinal et génétique d'animaux, de plantes et d'autres organismes. Ce faisant, elle tient compte de la dignité de la créature et de la sécurité de l'homme, de l'animal et de l'environnement; elle protège aussi la multiplicité génétique des espèces animales et végétales.

Un génie hors la loi?

Initiative «pour la protection génétique»

Déposée en 1993, cette initiative a largement contribué au débat sur le génie génétique. Elle plaide en faveur de limites claires par rapport à l'utilisation de cette technologie et prononce notamment des interdictions strictes: à propos de l'utilisation d'animaux transgéniques, de la dissémination dans l'environnement d'organismes génétiquement modifiés et de l'octroi de brevets pour des animaux et des plantes. C'est sur ce texte présenté sans contre-projet que nous voterons le 7 juin.

Art. 24 decies (nouveau)

1. La Confédération édicte des prescriptions contre les abus et les dangers liés à la modification génétique du patrimoine héréditaire des animaux, des plantes et d'autres organismes. Elle veille ainsi à la dignité et à l'intégrité des êtres vivants, à la préservation et à la mise en valeur de la diversité génétique, ainsi qu'à la sécurité de l'être humain, de l'animal et de l'environnement.
2. Sont interdits:
 - a) la production, l'acquisition et la remise d'animaux génétiquement modifiés;
 - b) la dissémination d'organismes génétiquement modifiés dans l'environnement;
 - c) l'octroi de brevets pour des animaux et des plantes génétiquement modifiés ou des parties de ces organismes, pour les procédés utilisés à cet effet, et pour les produits en résultant.
3. La législation établit des dispositions concernant notamment:
 - a) la production, l'acquisition et la remise de plantes génétiquement modifiées;
 - b) la production industrielle de substances résultant de l'utilisation d'organismes génétiquement modifiés;
 - c) la recherche utilisant des organismes génétiquement modifiés, susceptibles de créer des risques pour la santé humaine et pour l'environnement.
4. La législation exige notamment de tout notifiant qu'il fournisse la preuve de l'utilité, de la sécurité et de l'absence d'alternative, et qu'il démontre que l'opération est acceptable sur le plan éthique.

Un nouveau programme législatif

Outre l'article 24 novies de la Constitution, diverses ordonnances, directives et prescriptions légales encadrent déjà le génie génétique. Parmi les plus importantes, on peut signaler:
- l'ordonnance sur les denrées alimentaires, introduite en 1995, en vertu de laquelle les produits transgéniques sont désormais soumis à autorisation et doivent être déclarés avec le label «OGM» (Organisme génétiquement modifié);
- la nouvelle loi sur la protection de l'environnement, entrée en vigueur en 1997, qui soumet à autorisation la mise sur le marché et la dissémination d'OGM et institue une Commission d'experts pour la sécurité biologique.
La Suisse est également liée par la Convention de l'ONU sur la diversité biologique (qui l'engage à élaborer un plan pour la sauvegarde de cette diversité) et par la Convention internationale sur le bannissement des armes biologiques qui empêche toute utilisation du génie génétique à des fins militaires.

Mais ces éléments épars ne remplacent pas un programme législatif cohérent et complet. Suite au refus du Parlement, en 1996, d'élaborer un contre-projet à l'initiative pour la protection génétique, une motion intitulée «Gen Lex» a été transmise au Conseil fédéral et est actuellement en discussion au Parlement. Appuyé par l'industrie pharmaceutique ce programme peut être considéré comme une base minimale. Il est jugé insuffisant par la plupart des organisations Nord-Sud. Principale lacune: il passe sous silence le problème des brevets sur le vivant.

Texte de la motion «Gen-Lex»:

1. Le Conseil fédéral est chargé d'examiner la législation en vigueur ou en préparation concernant le génie génétique dans le domaine non humain, afin d'y déceler les lacunes, les insuffisances et les adaptations souhaitables (...). Les lacunes devront être comblées aussi rapidement que possible; on veillera à garantir la consistance des objectifs visés par les réglementations et celle des concepts utilisés, de même que la cohérence de tous les actes législatifs portant sur le génie génétique (...).
2. L'examen de la législation sur le génie génétique dans le domaine non humain portera en particulier sur la concrétisation des principes suivants:
 - 2.1. Les principes de la dignité de la créature, de la protection de la multiplicité génétique des espèces et de l'utilisation durable des ressources naturelles doivent être garantis dans les activités ayant recours au génie génétique. Le principe de l'utilisation durable et les instruments pour le faire appliquer doivent être ancrés dans la législation.
 - 2.2. La vie et la santé de l'homme doivent être protégées contre les effets nuisibles ou gênants d'animaux, de plantes et d'autres organismes génétiquement modifiés ainsi que de leurs produits.
 - 2.3. La nature et l'environnement doivent être protégés contre les effets nuisibles et gênants qui peuvent résulter de la manipulation d'organismes génétiquement modifiés. Celui qui est à l'origine de telles activités doit prendre toutes les mesures qui s'imposent pour éviter d'éventuels préjudices, notamment lors de disséminations.
 - 2.4. Les interventions du génie génétique sur des animaux, de même que l'élevage, la détention et l'utilisation d'animaux transgéniques, sont soumises à autorisation. Elles nécessitent une justification et une présentation de la pesée des intérêts.
 - 2.5. Le droit en matière de responsabilité civile doit tenir compte des particularités du génie génétique dont les effets peuvent se manifester à long terme. Ces adaptations doivent être entreprises le plus tôt possible, au besoin avant la révision totale du droit en matière de responsabilité civile.
 - 2.6. Le dialogue avec le public sur l'utilité et les risques du génie génétique doit être encouragé.
 - 2.7. Les produits qui contiennent des organismes génétiquement modifiés doivent être déclarés comme tels.
 - 2.8. Il convient d'instituer une commission d'éthique chargée de surveiller en permanence le respect des principes éthiques (dignité de la créature, multiplicité génétique des espèces, utilisation durable des ressources naturelles, protection de l'homme, des animaux et de l'environnement); les divers milieux de la population et les divers groupes d'intérêts doivent y être représentés. Cette commission procède, d'une part, à des évaluations éthiques globales et prospectives destinées au Conseil fédéral et à son administration, et peut, d'autre part, donner son avis du point de vue éthique à la Commission d'experts pour la sécurité biologique au sujet de demandes d'autorisation particulières. La commission peut consulter des experts, organiser des manifestations publiques et informer le public sur certaines questions dans des rapports particuliers.
3. Le Conseil fédéral est chargé d'informer les Chambres comme suit:
 - 3.1. D'ici 1997 au plus tard, le Conseil fédéral présentera dans un rapport les conclusions de l'examen de l'état de la législation sur le génie génétique dans le domaine non humain, demandé sous chiffre 1, y compris l'état des projets législatifs entrepris au vu des principes énoncés sous chiffre
 - 3.2. Il présentera en outre chaque année au Parlement un rapport sur l'état du processus d'élaboration des lois et des ordonnances ainsi que sur son exécution en ce qui concerne le génie génétique dans le domaine non humain.

La parole à un chercheur

Dessin tiré de la brochure de
la Fondation «Gen Suisse»



Flaviano Rigamonti
Docteur en chimie

«Espoirs et craintes»

Depuis le premier transfert de gènes entre deux bactéries en 1973, la révolution génétique est en marche; on prévoit déjà sur notre environnement économique et social un impact aussi grand que celui de la révolution industrielle. Il y a lieu d'être admiratif devant la réussite scientifique et de se réjouir des côtés positifs de la conquête technologique dans la mesure où celles-ci nous promettent un accroissement des ressources agro-alimentaires et une amélioration dans le domaine des thérapies. Mais l'histoire nous l'apprend; toute avancée vers un plus grand confort est accompagnée d'une période d'adaptation pendant laquelle l'homme paye un tribut au progrès. Est-ce la sous-estimation des conséquences inhérentes à l'innovation, est-ce la surprise de nouveaux modes de vie, est-ce l'égoïsme de quelques profiteurs? Nous devenons méfiants, nous nous posons des questions.

Quel prix pour quel progrès? Le génie génétique dans l'alimentation menace notre santé par une nourriture peut-être inadaptée à notre organisme. Le génie génétique dans l'agriculture conduit à une dissémination de pollens modifiés dont l'impact sur les autres végétaux est mal connu. Le génie génétique n'est une chance que pour les pays riches; il contribuera à creuser encore davantage le fossé qui les sépare des pays pauvres. Et finalement ces technologies ne profitent qu'aux grandes entreprises, détentrices d'un monopole sur les semences... Le génie génétique en médecine nous conduit à des thérapies de luxe que seuls les mieux lotis pourront se payer. Ce type de thérapies demande une expérimentation animale accrue et engendre des douleurs inutiles chez des bêtes innocentes.

Des craintes quelquefois justifiées, souvent excessives. Des craintes, qui exigent des lois claires et pas nécessairement des interdits absolus. Des craintes, qui montrent bien que la réflexion et l'approfondissement de la portée éthique de ces nouvelles découvertes sont indispensables

avant toute application. Une démarche qui fit grandement défaut dans le discours sur l'application de l'énergie atomique et qui fut complètement étrangère au développement de l'informatique.

Dans le domaine des biotechnologies, par contre, l'approche éthique fut présente dès le début des grandes découvertes et les risques ont été constamment évalués. Ainsi, en 1975 déjà, à la conférence d'Asilomar*), les chercheurs impliqués dans la recherche en biotechnologie, craignant que les molécules artificielles d'ADN pourraient représenter un danger biologique, appelèrent la communauté scientifique à observer un moratoire volontaire pendant qu'un comité étudierait la portée éthique et le degré de sécurité de ces expérimentations. Ce moratoire fut respecté par les groupes de recherche publiques et privés pendant une année. De même le programme du génome humain**) alloue 3% de son budget à un groupe de travail qui s'occupe des implications éthiques, légales et sociales du projet. La législation suisse aussi dans la motion Gen-Lex prévoit l'institution d'une commission chargée de surveiller en permanence le respect des principes éthiques dans le domaine biologique.

Ce sera donc dans l'application que les biotechnologies seront bonnes ou mauvaises. Comme toute activité humaine, elles le seront, bonnes ou mauvaises, en fonction de la moralité de leurs utilisateurs. Finalement, la réalisation des espoirs qu'elles suscitent, au-delà de l'influence émotionnelle de quelques irréductibles détracteurs, dépendra surtout de la confiance que la société civile pourra faire aux chercheurs, aux industriels et au législateur. ■

Flaviano Rigamonti

*) Le Centre de Conférences d'Asilomar est en Californie.

**) Le Programme international du génome humain, initié en 1989, a pour but la reconnaissance et la localisation des 100.000 gènes de l'ADN humain. Son budget est de 3 milliards de dollars.

La parole à un défenseur de l'initiative

Philippe de Rougemont
Greenpeace-Suisse

«Une régression»

Le génie génétique constitue un saut qualitatif sans précédent dans l'histoire de l'asservissement de la nature. Depuis le début des années 70, les technologies génétiques permettent de transgresser en laboratoire la barrière entre les règnes naturels en transférant de force des gènes provenant de n'importe quel organisme (homme, animal, plante, micro-organisme) dans un autre (homme, animal, plante, micro-organisme) que l'on veut manipuler. Les gouvernements et les entreprises veulent faire des technologies génétiques une activité commerciale importante. Ils souhaitent que le public ait confiance en sa sûreté, sa fiabilité et, surtout, sa prévisibilité. Tel est le credo officiel, mais la réalité est tout autre. Plusieurs événements récents montrent que l'hypothèse centrale de la prévisibilité et de la maîtrise est fautive:

Loin de fonctionner comme prévu et de donner du bétail et des cultures de meilleure qualité, ou d'améliorer la santé des individus, les expériences de transgénie ont produit :

- Des bactéries génétiquement manipulées qui sont devenues toxiques pour certaines plantes, qui ont survécu alors qu'on ne s'y attendait pas ou dont le produit, censé être anodin, a tué des dizaines de personnes.
- Un maïs (Bt 176 de Novartis) génétiquement transformé en pesticide qui rend obsolète un moyen de lutte biologique contre ses prédateurs et dont la résistance à l'antibiotique ampicilline contribuera encore à renforcer le problème sanitaire grave que constituent ces résistances.

- Du bétail dopé aux hormones de croissances génétiquement manipulées, qui connaît des problèmes de défaillance cardiaque, d'ulcères, d'interruption du développement sexuel, de défaillance rénale, de mammites et d'autres troubles.
- Un coton transgénique (coton RRC de Monsanto) dont les fleurs sont atteintes de difformités et qui tombent au sol avant d'être mûres.
- Une augmentation de la teneur en graisse du lait des vaches affouragées au soja transgénique (soja RRS de Monsanto).

Le génie génétique s'applique à des organismes vivants, qui peuvent se reproduire, il est impossible de revenir en arrière. Les applications agricoles du génie génétique seront disséminées dans l'environnement. Les plantes génétiquement modifiées ne sont donc pas de simples «expériences de laboratoire». Les manipulations génétiques se font souvent sur des micro-organismes comme des bactéries, qu'il est impossible de contrôler ou de rappeler en cas de problèmes après la dissé-

mination.

Alors que le génie génétique immobilise d'importantes ressources et de nombreux scientifiques, la science technocratique actuelle ne peut pas rendre le génie génétique plus sûr. Politiciens et entreprises misent trop sur cette science. Les scientifiques comptent sur une utilisation rationnelle et responsable de leurs découvertes, puis de leurs créations. Les multinationales, qui chercheront à rentabiliser cette technologie aussi vite que possible sont déjà en train de mettre en place les chicanes juridiques qui leur permettront de ne pas devoir assumer leurs responsabilités en cas d'accidents.

Oppositions

En Suisse, une coalition inhabituellement importante et diversifiée d'organisations (Swissaid, Médecins en faveur de l'environnement, Pro Natura, Fondation pour la protection des consommateurs, Bio-Suisse, Protection des petits et moyens paysans, Appel de Bâle, WWF, PSA, ...) s'est constituée en 1990 pour former le Groupe suisse de travail sur le génie génétique (GTG). Ces organisations travaillent depuis longtemps pour faire progresser la compréhension et les pratiques quotidiennes dans plusieurs domaines, allant vers une intégration soutenable des activités humaines dans le domaine du vivant. Pour elles, le génie génétique représente une régression.

En tant qu'association faitière, le GTG a mené une réflexion sur l'introduction de cette technologie et sur la réponse à y apporter; elle a supervisé la rédaction de l'Initiative populaire pour la protection de la vie et de l'environnement contre les manipulations génétiques (IPG), l'IPG a été déposée en octobre 1993 à la Chancellerie fédérale. Le but de l'IPG est de séparer les applications d'utilité publique de celles présentant des risques inacceptables.

L'IPG est née des inquiétudes suscitées par cette technologie de pointe financée avec les moyens colossaux des multinationales actives à la fois dans l'industrie agro-alimentaire et pharmaceutique. L'IPG veut avant tout empêcher que des organismes génétiquement manipulés sortent des laboratoires; cette volonté vient de l'application du principe de précaution en matière de risques collectifs. «L'Appel des scientifiques et des professionnels de la santé pour un contrôle des applications du génie génétique» va dans le sens d'un nécessaire moratoire sur la dissémination d'OGM. L'IPG veut empêcher l'octroi de brevets sur les plantes et les animaux comme l'exigent

toutes les organisations actives pour la promotion de relations Sud - Nord équilibrées. L'IPG veut aussi empêcher la fabrication d'animaux génétiquement manipulés, que ce soit pour l'élevage (porcs à croissance accélérée, truites résistant au gel...) ou pour les laboratoires.

Que faire en cas de rejet de l'initiative?

La campagne internationale de Greenpeace pour un moratoire sur les applications du génie génétique date de bien avant le lancement de l'IPG et continuera après le vote du 7 juin, quel qu'en soit le résultat. Greenpeace ne peut pas abandonner les autorités aux pressions des multinationales de la transgénie qui veulent soit une absence de législation dans ce domaine, soit une législation alibi qu'elles auront elles-mêmes dictée. Tant que les risques sanitaires et écologiques seront écartés au profit des éventuels bénéfices financiers, les ONG devront compenser la myopie des autorités par une information plus objective sur cette technologie.

Greenpeace continuera à surveiller l'importation de denrées alimentaires susceptibles de contenir des produits suspects (28 février 1998, arrondissement au port de Bâle par Greenpeace, puis refolement par la Confédération suisse, d'une péniche important du maïs transgénique illégal). Greenpeace continuera aussi les contrôles aléatoires dans les magasins (24 janvier 1998, plainte pénale de Greenpeace contre la vente d'aliments pour chiens contenant des OGM illégaux).

Les consommateurs devront participer davantage au rejet de certains procédés et à l'adoption de filières de qualité. N'oublions pas que la part du budget des ménages affecté à l'alimentaire a baissé de moitié ces 30 dernières années. L'alimentation de qualité n'est pas un luxe, la progression de la production intégrée et du bio en sont la preuve. ■

Philippe de Rougemont



«Vache transgénique» imaginaire qui sert de symbole aux documents diffusés par les promoteurs de l'initiative.

Troisième voie

Le camp des organisations Nord-Sud et de protection de la nature est divisé à propos de l'initiative dite «pour la protection génétique». Certaines organisations de développement, de commerce équitable et de paysans ont proposé une troisième voie, refusant les interdictions trop strictes de l'initiative, mais exigeant tout de même un sérieux renforcement législatif. D'autres, comme Swissaid, BioSuisse et Pro Natura estiment au contraire que l'initiative, même imparfaite, est l'outil le plus adéquat pour instaurer des garde-fous et conserver un atout pour le jeu politique à venir. Ci-dessous, le texte intégral de la déclaration préconisant une troisième voie à laquelle la COTMEC a souscrit. Et plus loin, une interview de Migues Baumann, de Swissaid, partisan «malgré tout» de l'initiative.

«Les organisations soussignées déplorent le caractère émotionnel de la campagne autour de l'initiative pour la protection génétique. Elles refusent de se laisser enfermer dans un débat réducteur. Désireuses de montrer les vrais problèmes et d'apporter des solutions claires, ces organisations laissent la liberté de vote pour les votations de juin et s'engagent à suivre la mise en oeuvre et l'application de ces solutions.

Nous, organisations signataires, n'avons pas soutenu l'initiative à son lancement car elle nous paraît trop radicale dans certaines interdictions, à savoir, celles de produire, acquérir et remettre des animaux génétiquement modifiés ainsi que l'interdiction sans nuance de disséminer tout organisme génétiquement modifié dans l'environnement.

En revanche, nous partageons le constat de départ des initiants, à savoir, que la législation suisse est insuffisante pour régler les problèmes éthiques, de sécurité, de contrôle, d'évaluation des risques et de responsabilité des utilisateurs et des fabricants de cette technologie. Nous regrettons que le parlement ait refusé

en 1996 des contre-projets qui auraient pu constituer le cadre indispensable pour assurer la cohérence entre les multiples lois qui traitent du génie génétique. Nous pensons que le chemin pris actuellement par le Conseil fédéral à travers Gen Lex - renforcer la législation existante sans loi-cadre - est insuffisant.

Dans ce contexte, nous saluons le mérite de l'initiative de provoquer un large débat public sur un sujet essentiellement confiné jusqu'ici à des milieux d'experts et de forcer le parlement et le gouvernement suisses à prendre leurs responsabilités. Nous dénonçons la campagne démagogique à grands moyens lancée par certains milieux industriels et scientifiques. Nous ne cautionnons pas non plus ceux qui se plaisent à jouer avec les peurs des personnes pour faire accepter les revendications de l'initiative.

La technologie génétique, au-delà des émotions et des passions qu'elle suscite, s'impose comme l'un des enjeux majeurs des prochaines décennies. Par la nature même de cette technologie, touchant aux fondements du vivant, elle appelle une prudence et une responsabilité éthique particulières. Le risque est grand, compte tenu de la logique dominante, que le profit prime sur la satisfaction des besoins fondamentaux. C'est pourquoi il est urgent d'instaurer des garde-fous afin de prévenir les dérives.

Même la technique la plus sophistiquée ne saurait résoudre les problèmes sociaux, politiques et économiques, comme la faim dans le monde ou l'accès aux soins de santé primaires. C'est pourquoi nous souhaitons situer ce débat dans un cadre plus large qui intègre les défis de demain: relations équitables entre pays et populations riches et pauvres, promotion du développement durable, protection de l'environnement et des consommateurs, dignité de la vie. Les critères déterminant l'emploi des technologies génétiques sont donc décisifs.

La technologie génétique pourrait contribuer à la promotion du développement durable. Mais ses risques sont nombreux:

- dissémination sans contrôle strict des organismes génétiquement modifiés (OGM) dans l'environnement
- caractère irréversible des répercussions des biotechnologies
- réduction de la biodiversité
- risques institutionnels et géopolitiques
- enjeux monopolistiques et socio-économiques
- élargissement du fossé Nord-Sud

Afin de parer à ces risques, les mesures suivantes doivent absolument être prises:

Au niveau suisse:

- mettre en oeuvre toutes les modifications législatives prévues dans le Message Gen Lex. En particulier, une modification de la loi sur la protection de l'environnement (LPE) doit être entreprise, instaurant notamment la prise en compte de la biodiversité, de la dignité de la créature et une utilisation durable des ressources naturelles;
- la notion de responsabilité juridique devrait tendre vers une responsabilité illimitée;
- entreprendre une évaluation systématique des risques sociaux, environnementaux et économiques, notamment;
- prévoir et clarifier les procédures d'autorisation et de recours ainsi qu'une loi d'organisation de ces procédures afin d'assurer une complète transparence, et tenir compte notamment du principe de précaution et de la clause du besoin;
- garantir la liberté de choix aux consommateurs et aux producteurs entre OGM et organismes sans manipulation génétique;
- orienter la recherche en génie génétique en faveur de la satisfaction des besoins fondamentaux à travers une politique active de promotion de la recherche publique, surtout dirigée vers le Sud;
- enfin, ne pas occulter la question de la brevetabilité du vivant et l'intégrer dans la législation suisse après un large débat public.

Au niveau international:

- les contreparties dues aux pays du Sud du fait de la Convention sur la biodiversité (compte tenu du principe de la brevetabilité du vivant) doivent être réalisées et mises en oeuvre;

50 ans après la Déclaration des Droits de l'Homme

Le 10 décembre 1948, l'Assemblée Générale des Nations Unies proclamait la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Genève fêtera l'événement dans le cadre du FORUM 98.

En '48, la Déclaration était présentée comme « l'idéal commun à atteindre par tous les peuples et toutes les nations afin que tous les individus et tous les organes de la société, ayant cette déclaration constamment à l'esprit, s'efforcent, par l'enseignement et l'éducation, de développer le respect de ces droits et libertés et d'en assurer, par des mesures progressives d'ordre national et international, la reconnaissance et l'application universelles et effectives, tant parmi les populations des Etats membres eux-mêmes que parmi celles des territoires placés sous leur juridiction ».

A l'initiative de la Confédération suisse et conjointement avec des ONG de défense des droits humains, une association - FO-

RUM 98 : 50 ans après la Déclaration des Droits de l'Homme - s'est créée à Genève.

Cette association a décidé d'organiser et de soutenir une série de manifestations pendant l'année 1998 en vue de dégager des perspectives concrètes et prendre des engagements pour le respect des droits humains, plus que jamais bafoués cinquante ans après avoir été proclamés.

L'association entend organiser à la fin de l'été un Forum international réunissant des ONG du monde entier, avec deux objectifs :

1) adopter un programme d'action pour les ONG clarifiant les orientations et les stratégies à suivre durant les prochaines années.

2) mettre sur pied une concertation des organisations de défense des Droits de l'Homme, tant dans le domaine des droits civils et politiques que dans celui des droits économiques, sociaux et culturels.

A la fin du forum, le thème sera repris sur le plan local.

De nombreux événements, ac-

tions, conférences, débats etc. émailleront tout l'automne à Genève, jusqu'au jour anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, le 10 décembre, avec la remise d'un Prix Paul Grüninger à une ou un défenseur des Droits de l'Homme particulièrement méritant.

De multiples ONG préparent des activités dans ce cadre, afin que la préoccupation des violations des Droits de l'Homme et particulièrement des difficultés rencontrées par leurs défenseurs reste présente et sensibilise l'opinion publique. A ce jour plus d'une quarantaine de projets sont en cours d'élaboration, démontrant ainsi la richesse de la vie associative genevoise et la force de son engagement en faveur des Droits de l'Homme. ■

Elisabeth Reusse



Renouveler sa prière

Prier n'est pas toujours aisé et parfois on sèche ou on tourne en rond. Les éditions Nouvelle cité nous proposent une béquille en forme de petits livres parus sous le titre de "prier 15 jours avec..." Il s'agit de passer une quinzaine avec un maître spirituel, une retraite à temps partiel et à domicile en quelque sorte. Une mise en situation permet de re-situer le parcours de notre accompagnateur ; puis à lire chaque jour, une analyse, de brèves citations et pour ancrer la méditation dans notre parcours chrétien, un texte biblique. Les textes sont simples, faciles à lire et vont tout de suite à l'essentiel.

"Prier 15 jours avec Martin Luther King" permet de remettre nos pas dans son combat pour la justice, de se vivifier à la source de son espérance. Dans un sermon, en 1954, il disait "Aimez-vous vous-mêmes, d'un intérêt raisonnable et sain ; c'est la longueur de la vie. Mais n'oubliez jamais qu'il y a un premier commandement *tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de tout ton esprit* ; c'est la hauteur de la vie." Durer et s'élever, n'est-ce pas notre désir à tous ?

Un autre parcours, tout aussi riche, peut se faire avec Gandhi.

Maryse Durrer



Communautés de base à Genève

Un quart de siècle, ça se fête

A inscrire dans son agenda de toute urgence ! Les Communautés de base de Genève ont atteint le bel âge de 25 ans. Pour marquer l'événement une série de manifestations est proposée à tous ceux et celles intéressées par la réflexion, le partage... la fête.

Une matinée théologique le 26 septembre permettra de réfléchir à ce qu'implique aujourd'hui la prière, la communion, l'enseignement et le partage (voir Actes 2). Une conférence de Jean Delumeau le 1^{er} octobre, deux récitals de Mannick les 2 et 3 octobre et comme bouquet final une célébration œcuménique le samedi 17 octobre, suivie d'une agape festive. (T. 022 777 16 39). Ce programme est alléchant, il permet à chacun, grand ou petit, jeune ou moins jeune de s'enrichir, de faire des rencontres et d'approcher cette autre manière d'être Eglise, de pratiquer l'œcuménisme et de tenter de mettre en cohérence pratique religieuse et comportement social.

Maryse Durrer

Agenda

-Eté 98: une expérience interculturelle à ne pas manquer!

Le Teatrakor (jeunes de suisse) accueille El Capullo (jeunes du Nicaragua)

du 14 août à Bardonnex (Genève) au 4 septembre à Bienne, une tournée théâtrale de solidarité dans toute la Suisse romande. A voir absolument. Renseignements: JCVD 021 321 73 97

- Dimanche 20 septembre 98

MARCHE POUR LA PAIX
A l'occasion du 50^e anniversaire du Centre Oecuménique des Eglises. Renseignements: 022 700 11 81 (pastorale des jeunes)

- Samedi 26 septembre + divers

Matinée théologique des communautés de base genevoises, voir article ci-contre. Rens. 022 777 16 39.

Offre d'emploi

La section romande des Brigades de Paix internationales (PBI), organisation non-violente qui accompagne les sociétés civiles menacées de divers pays, cherche

un/une secrétaire à 50%

Tâches: administration, contacts internationaux et nationaux, recherche de fonds et de volontaires, relations publiques
Renseignements: 021 943 54 95

COTMEC
bd du Pont-d'Arve 16
1205 GENEVE
CH

Changement d'Adresse
16, Bd. du Pont-d'Arve
CH-1205 Genève

JAB
1231 Conches

COTMEC

Commission Tiers Monde de l'Eglise catholique
16, Bd. du Pont-d'Arve
1205 GENEVE
Tél & Fax:
+41 22 329 26 81
E-mail:
cotmec@worldcom.ch
Web:
www.cath.ch/cotmec
CCP: 12-21551-1

COTMEC-INFO
est Mensuel

Abonnement: Frs 15.- /an
Rédacteur Responsable:
Dominique Froidevaux
Imprimerie: Fornara / GE

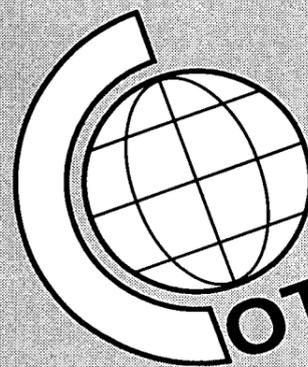
AVIS AUX ABONNES

Grâce à vous notre bulletin s'auto-finance chaque année, ce qui est un atout indispensable pour notre travail. Nous pouvons maintenir un abonnement à un prix accessible à tous si nous augmentons le nombre de nos abonnés. Merci donc de FAIRE CONNAÎTRE COTMEC-INFO autour de vous. Nous l'envoyons gratuitement à des correspondants dans des pays du Sud grâce aux dons supplémentaires.

Grand MERCI à ceux qui soutiennent ainsi ces échanges. Les personnes qui ont reçu un abonnement en cadeau de la part de leurs connaissances ou qui auraient des difficultés financières ne sont pas concernées par les frais d'abonnement.

Mensuel -Abonnement annuel Frs: 15.-

N° 206- Juin 1998



COTMEC
INFO

Mini-Dossier
de l'apartheid
Il est temps de réparer!

commission tiers monde
de l'Eglise catholique

Esclavage, suite... et pas encore fin

En quelle année l'abolition de l'esclavage ? Facile. La récente célébration d'un anniversaire nous souffle la bonne réponse. Mais cent-cinquante années d'interdiction légale ne signifient pas encore la suppression des pratiques comme nous le montrait déjà Roland Pasquier dans le dernier numéro de Cotmec-info. Lors de la dernière Pentecôte, des enfants pakistanais et philippins l'ont rappelé joyeusement mais fermement en terre genevoise, dans le cadre de la "Global March". Nous n'avons pas fini de traquer les formes sournoises d'esclavage qui, sous prétexte d'assistance et de bienfaisance, légitiment l'asservissement des enfants. En voici un exemple, puisé dans la mémoire d'une fribourgeoise qui fait écho d'une coutume en vigueur dans son village, il y a moins d'un siècle. Lorsqu'un enfant devait être placé dans une famille pour raison d'indigence ou de mortalité de ses parents, les responsables de la commune le mettaient littéralement aux enchères et l'attribuaient à celui qui exigeait des finances publiques le plus petit subside pour couvrir des frais de pension. Ainsi, un orphelin pouvait-il être cédé pour quelques francs à un paysan bien loti qui, par la suite, en faisait son garçon de ferme ! Les fils de la maison pouvaient étudier le moment que les enfants assistés gardaient les vaches et travaillaient aux champs. Et personne n'y trouvait rien à redire. La même pratique survit encore dans les pays du Sud lorsque des fonctionnaires ou des commerçants engagés pour des salaires de misère des jeunes qui, au lieu d'aller à l'école, les servent - jour et nuit - comme "boys ou boyesses".

On a toujours besoin d'un plus petit que soi que l'on peut exploiter à sa guise, sans gêne et sûrs d'être impunis. Ainsi, pour cueillir des asperges - dont les Allemands sont particulièrement friands - fait-on venir sur les rives de la Baltique des Polonais qui, pour moins de cinquante francs suisses, acceptent de ne pas relever le dos, huit à neuf heures d'affilée. "Mais, trouvent-ils cet argent dans leur pays ?", s'exclament les mangeurs d'asperges, pour faciliter leur digestion. Si j'étais allemand, je crois que je m'abstiendrais de goûter à ce menu. Mais que deviendraient alors les Polonais ? Pas facile, me direz-vous.

Pas très évangélique, ce billet ? Mais qui donc a dit : "Venez à moi vous tous qui peinez sous le poids du fardeau et moi je vous donnerai le repos !" Et encore : "Laissez les enfants venir à moi. Ne les empêchez pas !" ■

Guy Musy

Edito

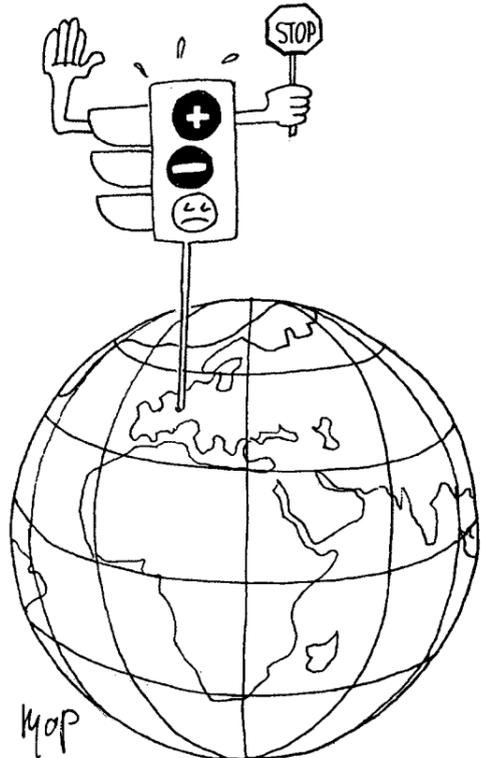
Asile

Alerte rouge !

Alerte rouge, branle-bas de combat ! Que se passe-t-il ? Le nombre des arrivées de requérants d'asile s'était stabilisé autour d'une vingtaine de milliers par an, la moitié de ce qu'il était au début des années nonante. En 1998, notamment en raison du conflit en Kosove, il pourrait dépasser les trente mille, soit les trois quarts de celui des années "de pointe". Alors, on sort la grosse artillerie : une nouvelle loi, un arrêté urgent. Pour mieux accueillir ? Que nenni non pas ! Pour repousser, pour dissuader.

Face à cet "afflux" de réfugiés - sans comparaison avec celui, bien plus important, auquel sont confrontés certains pays du Sud - on a donc mis en place une législation d'exception. Les objectifs : restreindre l'accès à la procédure d'asile et faire en sorte que les réfugiés ne s'éternisent pas chez nous. Les moyens : on n'entre plus en matière, à moins d'évidents indices de persécution, sur la requête de requérants sans papiers d'identité (avec un délai de vingt-quatre heures pour faire recours !) Par ailleurs, si le Conseil fédéral accorde une "protection provisoire" collective aux "réfugiés de la violence" d'un pays en conflit, la procédure d'asile sera suspendue pendant cinq ans. Avec de telles dispositions, les Bosniaques qui ont obtenu le statut de réfugiés en auraient été privés.

Les dangers : on risque fort d'écartier d'authentiques victimes de persécutions de la procédure d'asile, ce qui nous paraît plus grave que d'y admettre des gens qui en



Voir au verso:
talon réponse
à découper
si vous
souhaitez
contribuer
à la récolte
de signatures!

... "abusent". On va encore accroître le nombre des personnes séjournant chez nous avec un statut précaire, les "provisoirement protégées" et celles à qui l'on a intimé l'ordre de partir mais qu'on ne peut pas refouler... Des personnes sans présent et sans avenir (et souvent un passé lourd à porter), en proie à l'insécurité et à l'angoisse...

Dans cette affaire, nos autorités prennent exclusivement en considération les intérêts (à court terme) de la Suisse et les peurs d'une partie de la population helvétique, attisées par certains politiciens. La situation de l'autre - requérant d'asile - n'est pas prise en compte. On décrète que nous sommes déjà bien assez généreux, que nous devons d'abord nous occuper de nos pauvres (que secrète notre système), que nous ne pouvons pas porter toute la misère du monde... Qui sait si un jour - rien n'est impossible - nous ne serons pas à notre tour du côté des victimes? Espérons qu'alors nous ne nous heurterons pas à la même insensibilité... ■

Michel Bavarel

Merci de participer à la récolte de signatures!

A renvoyer au Comité référendaire contre le démantèlement du droit d'asile (case postale 163 1211 GENEVE 8)

Nom: _____
Prénom: _____
Téléphone: _____
Adresse postale: _____

S'engage à soutenir le référendum en récoltant au moins _____ signatures d'ici fin septembre (en moyenne, une heure = dix signatures dans la rue ou en porte-à-porte)

Commande _____ feuilles de signatures (3 signatures par feuille, il faut changer de feuille pour chaque commune)

Demande à recevoir le matériel d'information disponible (gratuit)

Souhaite être informé des actions concrètes du comité référendaire pour pouvoir y participer (stands, manifestations publiques, etc).

Tchad Se sucrer avec des mangues

Les grandes compagnies pétrolières se sont rendues célèbres pour leur mépris des populations résidant dans les territoires recelant l'or noir qu'elles convoitent. Pourtant les populations civiles peinent à défendre leurs droits. Récit d'une expérience tchadienne.

Sept ans. C'est le temps qu'il faut pour qu'un manguière devienne productif au sud du Tchad. Un observateur non averti croira peut-être qu'il a poussé tout seul dans cette forêt du Logone. Mais Mandé, le cultivateur Sara, en a planté le noyau, l'a consciencieusement arrosé, entouré d'un enclos de paille tressée pour protéger ses premières pousses fragiles des animaux de pature. Acheté sur pied par un commerçant, sa production annuelle vaudra jusqu'à 300 FF, elle sera revendue 4 à 500 FF sur le marché. Durée de vie du manguière? Cent ans peut-être? Nul ne le sait vraiment. Les premiers arbres plantés dans les années trente par les missionnaires vieillissent, mais produisent encore...

Malgré l'instabilité politique (la population civile est prise en otage entre les rebelles et les forces gouvernementales, notamment au Sud du pays), les pétroliers prospectent depuis plusieurs années dans la région. Un consortium formé d'Esso, Shell et Elf planifie une extraction du brut et son transport jusqu'à la mer, à travers le Cameroun, par un oléoduc de 1100 Km. Le déplacement des populations, l'indemnisation des paysans pour les champs, forêts, cimetières et autres lieux sacrés ou productifs traversés deviennent des thèmes brûlants. Mais chhhht! Secret présidentiel pour affaires présidentielles... Le consortium tient pourtant à couvrir son financement du label "banque mondiale (BM)". Cette demande de crédit, à l'étude, implique un minimum de d'information que la BM se doit de publier. En 1995 un de ses rapports avait déjà apporté quelques lumières. L'affaire s'ébruita et, en '97, l'Assemblée nationale tchadienne apprenait que les manguières seraient indemnisés par l'Etat 30 FF/pièce! D'autres sources confirment ce chiffre. Est-il équitable? L'Etat joue-t-il les intermédiaires? La mangue n'est que la pointe de l'iceberg. Désirs des populations concernées, identité des bénéficiaires collectifs ou privés, droits

tribal, national ou international, instances d'évaluation, de médiation ou de contrôle des indemnités, de leur versement et utilisation, gestion des revenus du pétrole... Tout cela est en jeu! Pourtant l'information officielle est toujours lacunaire.

Le 20 Janvier dernier, un séminaire de six jours d'information et de débat se tient à Donia sur le site pétrolier lui-même. Les ONG locales et les associations des droits de l'homme organisent la rencontre dans le centre catholique de Donia. Pain pour le monde, une oeuvre d'entraide protestante allemande finance le séminaire. La société civile transnationale remplace l'Etat tchadien défaillant. C'est que, depuis quelques années, exploitation du pétrole ne rime plus avec prospérité partagée. Bien au contraire: cette manne ne profite le plus souvent pas au citoyen. Enrichissement des potentats, renforcement des dictatures, catastrophe écologique, déplacement des populations sont bien souvent leur lot. Un représentant des Ogonis du Nigeria est là pour rappeler la tragique expérience de ce peuple et l'exécution, en novembre '95, de Ken Saro-Wiwa et de ses compagnons de lutte, malgré la réprobation internationale.

Parmi les 25 séminaristes, tchadiens, camerounais, nigériens, français, anglais, allemands, américains, le gouvernement tchadien ne s'est fait représenter que par un chef de service, dont l'empressement à obtenir la liste de présence des participants laisse présumer la triste mission. Les responsables du consortium sont en revanche bien là. Ils font figure d'accusés. Ils demandent finalement le concours des ONG pour évaluer le montant de l'indemnisation d'un manguière. Deux représentants de celles-ci sont désignés. Après deux semaines de travail sur le terrain les deux parties se mettent d'accord sur la valeur de 5500 FF (plus de cent fois le prix articulé à N'djamena!)

Mais la lutte n'est pas finie et les forces tellement disproportion-

nées! Les commissions annuelles versées par Elf dans le monde depuis 1989 sont de l'ordre d'un milliard de FF. Quant à Esso, dont les bénéficiaires sont dix fois plus élevés que ceux de Elf, son chiffre d'affaires dépasse celui du PNB de la Norvège. Comment conduire un processus pacifique contrôlé et juste, respectueux des droits de l'homme, pour garantir qu'au bout du compte personne ne soit lésé? L'argent ne suffit pas, il est un mauvais maître. Les populations déplacées retrouveront-elles des conditions de vie identiques à celles qu'elles auront quittées? La terre agricole, moyen de production fondamental pour un paysan, ne s'achète pas au Tchad! ■

Jean-Denis Renaud

P.S. Julien Beassemda, responsable d'ATNV (Association Tchadienne pour la non-violence) organisatrice du séminaire de Donia a récemment effectué une tournée en Europe sur invitation d'Eirene, branche suisse. Occasion d'informer sur le développement de la situation au Tchad et d'évaluer avec les partenaires le travail à faire. La Banque mondiale, après avoir accordé un préavis favorable pour le financement de l'exploitation du pétrole au Tchad a ajourné sa décision d'octroi de crédit, en attendant des garanties supplémentaires en matières écologiques et sociopolitiques. Cette décision réjouit l'ATNV et ses partenaires mais irrite le gouvernement tchadien tenté de plus en plus de faire appel aux capitaux Libyens. Mais le Consortium acceptera-t-il le financement libyen? Affaire à suivre. Pour en savoir plus sur ce dossier, nous vous recommandons l'excellent rapport rédigé par l'organisation américaine EDF (Environmental Defense Fund) et traduit en français par "les Amis de la Terre" (France) disponible au secrétariat de la Cotmec (+41 22/ 329 26 81)

Justin Kahamaile



Crimes de l'apartheid Il est temps de réparer!

Le 16 juin 1998, jour anniversaire du massacre de Soweto (1976), plus d'une trentaine d'organisations de Suisse, d'Allemagne et de Grande Bretagne lancent une campagne de solidarité avec l'Afrique australe. Elles répondraient ainsi à l'appel lancé par la Coalition Nationale des ONG sud-africaines (SANGOCO) qui les invitait à se mobiliser autour d'objectifs communs: l'annulation de la dette héritée de l'apartheid et l'exigence de mesures de réparation pour les crimes et les dévastations causées par ce système.

Soweto, juin 1976. Des écoliers se révoltent contre l'obligation d'apprendre l'*afrikaans*, la langue des colons blancs, à l'école. Les forces de l'ordre répriment sauvagement les manifestants: 500 morts. Cet événement entraînera une escalade des critiques, déjà nombreuses, à l'égard du régime de l'apartheid. En 1973, les Nations Unies avaient adopté une Convention "sur l'élimination et la répression du crime d'apartheid", reconnu comme "crime contre l'humanité". Et auparavant, en 1967 déjà, l'Assemblée générale de l'ONU avait condamné "la collaboration politique, économique et militaire" avec le gouvernement raciste d'Afrique du Sud. Depuis le massacre de Soweto, les propositions de boycott rencontreront

un écho toujours plus favorable au sein de la communauté internationale. Partout? Non! Notamment pas dans notre pays où certaines élites économiques et politiques entretiennent de très bonnes relations avec le régime raciste de l'apartheid. Ces réseaux disposent de groupes de pression organisés, par exemple sous l'égide de l'Association Suisse-Afrique du Sud qui fonctionne comme chaire de commerce entre les deux pays depuis les années '60. La place financière de Zurich est aussi devenue la plaque tournante du commerce de l'or sud-africain, dès 1968. Durant les années '80, les crédits bancaires helvétiques croîtront de manière importante et les relations commerciales entre les deux pays se renforceront.

En 1986, alors même que les sanctions internationales se font de plus en plus dures à l'encontre de l'apartheid, l'ancien président de la Banque nationale suisse,

Fritz Leutwiler, parvient à obtenir un rééchelonnement de la dette sud-africaine. C'est une bouffée d'oxygène inespérée pour le régime raciste de l'époque qui est au bord de la faillite. La fin des années '80 voit encore de nouveaux rebondissements: ouverture d'un Consulat financier de l'Afrique du Sud à Zurich, visite du président Botha (en 1988) aux banquiers zurichois. Les banques accordent alors des crédits sur garantie «or» qui n'apparaissent pas dans leurs bilans. De grands groupes sud-africains contournent les sanctions économiques par la création d'entreprises à l'étranger, avec l'appui des banques suisses. Ainsi, De Beers (diamants) et la Compagnie financière Richemont développeront-elles leurs activités dans notre pays.

Les sanctions économiques à l'encontre de l'Afrique du Sud ont été levées en 1993, date à partir de laquelle les premières élections multiraciales ont été mises en route. Si l'on prend cette année comme date de référence, on retrouve la Suisse (ses banques) parmi les 4 principaux pays créanciers de l'apartheid, avec les Etats-Unis, le Royaume Uni et l'Allemagne. De manière étonnante, le rôle de la Suisse a diminué, parmi les pays créanciers, dès les débuts du processus de démocratisation. Tendances qui s'est confirmée après les élections démocratiques de 1994!

Vérité et réconciliation

Aujourd'hui, en Afrique du Sud, pour faire la lumière sur quarante ans d'apartheid, un impressionnant travail a été entrepris par la Commission Vérité et Réconciliation (Truth and Reconciliation Commission - TRC) présidée par Mgr Desmond Tutu, prix Nobel de la Paix. Depuis trois ans, la TRC a reçu de nombreux témoignages de victimes ou de leurs proches. Elle a pu convoquer des responsables de crimes et enquêter afin de vérifier les aveux qui lui étaient faits. Selon son mandat, un comité spécial est chargé de présenter des demandes d'amnistie pour les responsables de crimes qui acceptent de témoigner. La recherche de la vérité prime donc sur l'esprit de revanche. Cela a provoqué de nombreux débats en lien avec la problématique de l'impunité, en Afrique du Sud et ailleurs. Il n'en reste pas moins que c'est la première fois dans l'histoire, après la fin d'une dictature, qu'un tra-

vail aussi approfondi a pu être réalisé pour faire la lumière sur un passé encore brûlant d'actualité. Rien que pour les violations les plus graves des droits humains, la TRC a identifié 22'000 victimes.

La Commission vérité et Réconciliation ne demande pas vengeance. Mais elle défend le droit des victimes à obtenir réparation. Un fonds spécial, le President's Fund, a été créé à cet effet. Ce fonds devrait être alimenté par des contributions "de tous ceux qui ont profité du régime de l'apartheid". Mgr Desmond Tutu l'a souligné: "les souffrances humaines ne peuvent pas être mesurées avec de l'argent". Ce qui compte, dans cette forme de restitution, c'est l'effort de lucidité sur le passé, la restauration des droits et de la dignité des victimes, qui passe par une démarche de réparation, condition du rétablissement de la justice pour la réconciliation. Cet effort de lucidité et les réparations qui s'ensuivent concernent aussi les créanciers et les profiteurs de l'apartheid en Suisse. Les représentants des banques suisses qui, en dépit des sanctions prononcées sur le plan international, ont fait des affaires avec l'Afrique du Sud du temps de l'apartheid et ont soutenu financièrement son gouvernement ont toujours défendu l'idée que "le sort des populations aurait été encore plus désastreux sans leur contribution". Au vu des révélations de la TRC, ce discours est non seulement indécent. Il est devenu intenable.

Revendications des ONG

Les représentants de la société civile sud-africaine réunis au sein de la Coalition des Nationales des ONG (SANGOCO) se sont mis d'accord sur les revendications

prioritaires à prendre en compte dans le cadre d'une démarche de restitution et de réparation. Ils constatent que les populations de l'Afrique du Sud et des pays voisins sont en train de payer une deuxième fois pour l'apartheid. Ils ont déjà enduré crimes, violations des droits humains, souffrances et privations au temps de la dictature et des guerres que le régime de l'apartheid a entretenues dans toute la région. Mais ils paient une seconde fois aujourd'hui, puisque leurs efforts de reconstruction et de développement sont entravés par le poids des dettes héritées de cette époque. Aussi, les ONG sud-africaines ont-elles lancé un appel à la solidarité internationale. Leurs principales revendications concernent l'annulation des dettes: (il est injuste que le gouvernement démocratique actuel assume des dettes contractées par un régime illégitime et oppresseur). Et la nécessité de mesures de réparation auxquelles les populations de toute l'Afrique australe ayant souffert de l'apartheid ont droit. La Coalition des organisations non-gouvernementales sud-africaines (SANGOCO) appelle ses partenaires étrangers à se mobiliser autour d'un objectif commun: faire en sorte que les entreprises, les banques et les institutions internationales concernées en viennent à négocier avec les représentants de l'Afrique australe sur ces enjeux.

La campagne internationale lancée ce mois de juin '98, en Allemagne, en Angleterre et en Suisse souhaite répondre à cet appel. Elle a été soutenue à ce jour par plus de vingt organisations et mouvements de notre pays, dont la COTMEC qui en assume la coordination romande. Nous en reparlerons dans ce bulletin. ■

Dominique Froidevaux



Budgets: santé, éducation, etc. passent après la dette. Dessin tiré d'un document de «Khanya College»

Congo (ex-Zaïre): les illusions s'effondrent

Après moi le chaos répondait-il cyniquement, chaque fois qu'était évoquée sa succession. Le chaos n'a pas attendu son départ pour s'installer dans le pays. Il faut dire que son règne paraissait sans fin: 32 ans, marqués par l'affaiblissement de l'appareil de l'Etat, l'anéantissement de l'opposition interne, le pillage des richesses nationales sur fond de corruption généralisée. Exaspérés, ses soutiens étrangers ont fini par le lâcher. Profitant de son affaiblissement, du mécontentement interne et des problèmes posés par la présence des réfugiés rwandais au Zaïre, une coalition régionale, a réussi voici un peu plus d'une année, à mettre fin à son règne et à porter au pouvoir Kabila. Aujourd'hui, le régime de ce dernier est confronté à une crise majeure. La coalition a volé en éclats, une rébellion interne soutenue par le Rwanda et l'Ouganda affronte les troupes de Kabila appuyées par l'Angola, le Zimbabwe et la Namibie. Acculé, Kabila cède à la xénophobie. Il tente de mobiliser l'opinion autour d'un discours qui prône l'exclusion et la haine ethnique, sans en évaluer les conséquences futures, sur un ter-

ritoire 4 fois grand comme la France et comptant plus de 300 ethnies. Après moi le chaos disait Mobutu, aujourd'hui le pays menace tout simplement d'imploser.

L'Occident, d'habitude prompt à donner son jugement dans les crises africaines, brille par son silence. Après quelques timides déclarations, peu favorables au régime, place au mutisme. L'Occident observe et attend, sachant que l'issue de la guerre dépendra du soutien qu'il décidera d'apporter à l'un ou l'autre des belligérants, car aucun de deux n'a les moyens de gagner cette guerre tout seul. En coulisses, pendant ce temps, les projets politiques s'élaborent, les appétits s'aiguisent car le riche Congo intéresse plus d'un pays. L'Occident porte une responsabilité dans la décomposition du Congo. Le soutien apporté à Mobutu durant son règne a participé au pourrissement de la situation. La Suisse a aussi sa part de responsabilité comme l'a montré l'Action Place Financière Suisse-Tiers monde (AFP) dans sa récente publication (1), réalisée en collaboration avec Pain Pour le Pro-

chain et portant le titre: "Mobutisme; Guerre froide, pillage et compagnie; les relations Suisse-Zaïre de 1965 à 1997. La partie chronologique est particulièrement intéressante. En trois colonnes sur 8 pages l'auteur recense les événements majeurs qui ont marqué les relations entre la Suisse et le Zaïre entre 1965 et 1997. Sa lecture donne un éclairage sur les complaisances de la Suisse à l'égard du régime de Mobutu. ■

Justin Kahamaile

(1) «**Mobutisme, guerre froide, pillage et Cie, les relations Suisse-Zaïre de 1965 à 1997**», Repères 2/98, Pain pour le prochain/ AFP (Action place financière Suisse-tiers-monde), disponible à notre secrétariat, tel 022/329 26 81 Frs: 6.-

Birmanie A qui profite le tourisme ?

En juillet dernier, Construire, l'hebdomadaire de Migros publiait un article vantant des voyages touristiques à destination de la Birmanie (Myanmar), une publicité qui a fait réagir plus d'un lecteur... L'un d'eux nous a transmis son échange de courrier à ce propos.

Au coeur de l'été, saison du tourisme, notre lecteur tombe en arrêt devant la promotion de voyages vers ce pays «s'ouvrant lentement à l'Occident» qu'est la Birmanie. Cette périphrase ne cache-t-elle pas la situation désastreuse qui persiste en République de Myanmar, où le régime militaire écrase l'opposition? Où cette répression conduit à assigner Aung San Suu Kyi à résidence et à emprisonner politiques et étudiants dissidents? Où il existe un véritable système d'esclavage forçant hommes, femmes et enfants à construire, entre autres, les routes que foulent les touristes?

Dans ces conditions, promouvoir le tourisme en Birmanie, c'est accepter de marcher sur les routes de la souffrance et investir dans la dictature militaire! Notre lecteur s'insurge et fait entendre son avis.

Ce à quoi Construire répond que le contact avec la population du Myanmar lui semble contribuer à la démocratie bien mieux que le boycott du tourisme. Soit... lors de mes prochaines vacances, je vous rapporterai quelques charmants clichés des autochtones birmans sur les chantiers routiers. ■

Marie Pasquier

COTMEC
bd du Pont-d'Arve 16
1205 GENEVE
CH

JAB
1231 Conches
Changement d'Adresse
16, Bd. du Pont-d'Arve
CH-1205 Genève

COTMEC

Commission Tiers Monde
de l'Eglise catholique
16, Bd. du Pont-d'Arve
1205 GENEVE
Tél & Fax:
+41 22 329 26 81
E-mail:
cotmec@worldcom.ch
Web:
www.cath.ch/cotmec
CCP: 12-21551-1

COTMEC-INFO est Mensuel

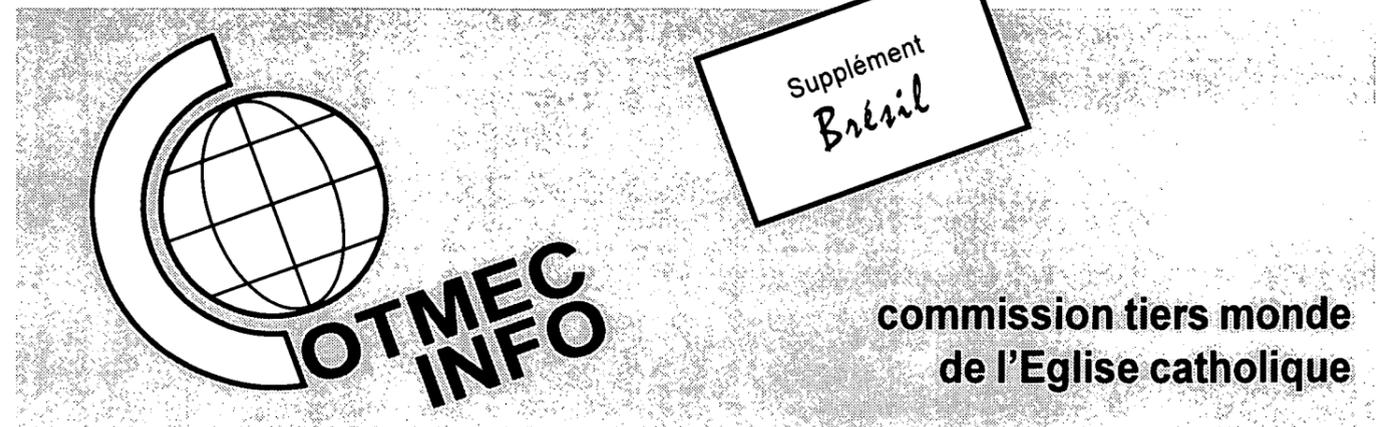
Abonnement: Frs 15.- /an
Rédacteur Responsable:
Dominique Froidevaux
Imprimerie: Fornara / GE

AVIS AUX ABONNES

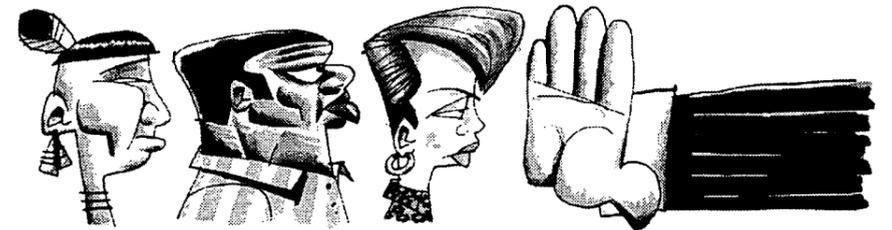
Grâce à vous notre bulletin s'auto-finance chaque année, ce qui est un atout indispensable pour notre travail. Nous pouvons maintenir un abonnement à un prix accessible à tous si nous augmentons le nombre de nos abonnés. Merci donc de FAIRE CONNAÎTRE COTMEC-INFO autour de vous. Nous l'envoyons gratuitement à des correspondants dans des pays du Sud grâce aux dons supplémentaires. Grand MERCI à ceux qui soutiennent ainsi ces échanges. Les personnes qui ont reçu un abonnement en cadeau de la part de leurs connaissances ou qui auraient des difficultés financières ne sont pas concernées par les frais d'abonnement.

Mensuel - Abonnement annuel Frs: 15.-

N° 207 - Septembre 1998



Vous avez pu lire le pourquoi de ce double référendum dans notre précédent numéro. Encore un effort en utilisant les feuilles de signatures annexées!

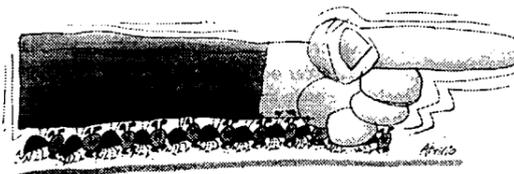


Double référendum sur l'asile

✓ Le 19 septembre 1998, le cap des 30'000 signatures a été franchi.
Avec un effort de chacun, nous pouvons arriver à 50'000 signatures d'ici au 15 octobre!!!

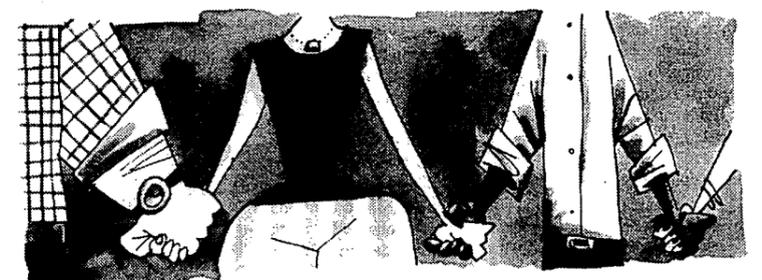
Ne vous laissez pas impressionner par la date limite de renvoi qui figure sur les feuilles de signatures: il est possible de faire valider toutes les signatures qui seront renvoyées au comité référendaire **jusqu'au 10 octobre.**

Dessins de
Claudio Atilio (Brésil)
Pages de la brochure
«A Mistica do Animador
Popular» (Voir supplément
consacré au Brésil).



Vite, quelques minutes pour que chaque abonné de Cotmec-info en Suisse récolte ENCORE TROIS SIGNATURES de citoyens d'une même commune!!!

Même avec une seule signature renvoyée dans les délais vous pouvez aider à atteindre l'objectif des 50'000!



Comité référendaire contre le
démantèlement du droit d'Asile
case 163
1211 Genève 8
Tél. 022 807 07 40
Fax. 022 807 07 01

Agenda

- Dettes publiques et Droits humains

13 Novembre 1998 à Berne, Centre Bürenpark.

L'Action place financière suisse (AFP) organise un séminaire à ce propos pour fêter ses 20 ans.

Objectif: étudier les outils du droit international permettant de libérer certains pays du Sud du poids de leurs dettes.

Renseignements et inscriptions: 061 693 22 32

- Rencontres sur les droits sociaux, économiques et culturels (Conférences, Débats, Spectacles, Vidéos)

du 6 au 23 octobre à Genève, Théâtre St-Gervais

Organisation: Ligue suisse des droits de l'homme (section Genève) et Centre de Contacts Suisses-Immigrés (CCSI).

Renseignements: 022 908 20 00

- Société civile et autorités publiques face à l'indivisibilité des droits de l'homme

Du 12 au 14 novembre 1998, Université de Fribourg

Un colloque interdisciplinaire organisé par l'Institut interdisciplinaire d'éthique et des droits de l'homme.

Renseignements et inscriptions: 026 300 73 44

Kosovars En Suisse

«Chercher asile n'est pas un luxe, c'est une question de survie!»

Genève. Un soir de ce début de septembre. Plus d'une centaine d'hommes, comme chaque soir à l'UPA (Université populaire albanaise) sont réunis dans la cafétéria enfumée, les yeux rivés sur les deux écrans de TV, les visages fatigués et tirés par l'angoisse. Il est 18h30. C'est l'heure des nouvelles du Kosovo, sur la chaîne nationale albanaise. Comme chaque soir, c'est la même litanie: commentaires en albanais, images de chars serbes surmontés de soldats aux doigts levés en signe de victoire, maisons qui flambent, hommes âgés, femmes, enfants hagards entassés sur d'autres chars... qui fuient.

Ainsi, à quelques centaines de kilomètres de chez nous, l'offensive militaire serbe continue dans ce pays. En toute impunité. L'armée poursuit sa lente et sûre invasion, chasse les populations, pille, incendie maisons et villages, peut-être 2000, selon le récit d'un jeune Kosovar revenu récemment de son pays. Inutile de citer des exactions que chacun peut imaginer. Un seul exemple, raconté par un déserteur monténégrin, montre la froideur et la cruauté de l'invasisseur: "Le jeune soldat capable de mettre une balle dans la tête d'un prisonnier kosovar a droit à 35 jours de permission..." (Le Monde, 18 août 1998).

Il y a six mois Le monde diplomatique et la communauté internationale juraient que Slobodan Milosevic ne les reprendrait plus. On en avait assez vu avec la Bosnie! Il fallait une réaction... Et pourtant, depuis le début de cette nouvelle guerre, des dizaines de milliers de personnes fuient pour se réfugier dans les forêts voisines ou dans les montagnes devant les troupes serbes qui nettoient les nids des terroristes".

La nouvelle loi sur l'asile et l'arrêté fédéral urgent (AFU) votés au parlement, le 26 juin dernier, menacent d'abord celles et ceux qui sont le plus en danger. Les personnes qui fuient la guerre et la violation des droits humains ont un besoin vital du droit d'asile. Contre cette loi révisée et contre l'AFU, il nous reste à signer, vite, le double référendum, soutenu par un grand nombre d'organisations humanitaires, caritatives et sociales, ainsi que par les Eglises de Suisse. Signer et faire signer, c'est défendre une valeur fondamentale de notre société. Chaque signature compte. A ce jour, 25000 ont été engrangées. Objectif: 50000. Dernier délai: 15 octobre. ■

Yves Brun

Billet évangélique

Comme les colombes et les serpents

Avec mes confrères dominicains assidus aux assises de la Sous-Commission des Droits de l'Homme, j'ai fêté le vote d'une résolution invitant le Gouvernement du Mexique à rendre compte des violations des droits humains sur son territoire. Déclaration que vous n'aurez sans doute pas lue dans votre presse habituelle et qui pourrait susciter comme tant de documents de ce genre quelques hochements d'épaules significatifs: "Encore un papier pour ne rien changer!". Un diplomate un peu désabusé me confiait que la relation entre l'ONU et le reste du monde est assez semblable au rapport qu'entretiennent la terre et la lune: deux bulles situées dans le même espace, mais sans communication réciproque. J'aurais abondé dans son sens, si le zèle de mes confrères ne m'avait pas fait changer d'idées. Le "machin" dont parlait de Gaulle est beaucoup plus sérieux que je ne le pensais.

Pendant trois semaines, avec les délégués d'autres ONG mexicaines, mes amis se sont débattus comme des beaux diables pour faire passer la fameuse résolution. Nombreux et influents étaient les adversaires qui désiraient la torpiller. Contre toute apparence, le Palais de l'ONU où l'on circule à pas feutrés, cravatés et bien sapés, est en réalité une vaste foire d'empoigne où évoluent - avec grâce et courtoisie - les protagonistes d'un combat subtil. Il faut savoir faire le siège de tel commissaire, espionner, sans en avoir l'air, ce qui se trame au fond d'un couloir surveiller les allers et venues de tel premier secrétaire, suivre les déplacements d'un ambassadeur et bien sûr accepter l'invitation de ce cher Monsieur, qui par ailleurs vous associe aux "terroristes". C'est ainsi que pas à pas on avance dans la négociation. On y apprend l'art du possible et, avec le sourire, on réussit finalement à arracher quelques lambeaux de vérité et de justice à l'hypocrisie des Etats et à l'égoïsme des diplomates (qui tiennent à conserver leur emploi, et, dans tous les cas, à sauver leur peau).

Bien loin de cette salle, il y a des femmes violées, des enfants jetés dans la rue, des hommes torturés. Ce qui se passe ici pourrait les concerner de très près. Grâce à un morceau de papier si chèrement acheté. Les messagers de l'Evangile ne chaussent pas forcément les bottes des guerriers. "Au milieu des loups", ils avancent avec la prudence du serpent et arborent le sourire - désarmant - des colombes!

Guy Musy



Du bon usage de la démocratie

Qui dit «démocratie» pense presque automatiquement aux USA et aux pays de l'Ouest de l'Europe. Mais le manque de participation aux différents scrutins amène à douter de notre volonté de garder vivante la démocratie.

Le très modeste bulletin des Mamans catholiques du diocèse de Bukavu propose une réflexion sur ce que devrait être l'attitude d'un chrétien dans ce domaine.

«En tant que chrétiens avons-nous quelque chose à dire? Ceux qui ont accueilli l'Evangile et en ont fait une règle de conduite dans leur vie ont des idées qu'ils doivent donner afin de promouvoir le bien-être de tous leurs compatriotes.

Quatre points sont particulièrement importants

1. Respecter les fondements de l'éthique. Ils sont contenus dans les «dix commandements», mais ils ont

trouvé en notre siècle une bonne expression moderne dans la «Déclaration universelle des droits de l'homme». Tous ceux qui ont une certaine familiarité avec l'Evangile et le Nouveau Testament trouveront dans l'Ecriture de solides arguments pour la revendication et la protection de ces droits.

2. Chercher le seul bien commun du peuple. Une société existe toujours pour le Bien commun de ses membres. La société, c'est la totalité du peuple et de tous ses membres. Quant au bien commun, c'est le bien de toutes et chacune des personnes unies pour réaliser ensemble ce bien de tous et par tous.

3. Définir clairement et séparer nettement les «trois pouvoirs». Dans un Etat, les trois pouvoirs sont le pouvoir législatif, c'est celui des assemblées élues, qui font les lois auxquelles tous, à égalité, devront se soumettre. Le pouvoir exécutif, c'est le gouvernement avec ses services qui doit gouverner selon les lois et sans s'en écarter. Le pouvoir judiciaire ce sont les cours et les tribu-

naux. Le chef de l'Etat garantit l'exercice libre et indépendant de chacun des trois pouvoirs.

4. Organiser le contrôle régulier de l'exercice de ces trois pouvoirs par le peuple votant en conscience. Législatif, exécutif, judiciaire doivent agir en vue du Bien commun du Peuple tout entier. Ce peuple par les élections se donne des assemblées qui émanent de lui et qui le représentent. Ces élus sont pour un temps limité.»

Elémentaire mon cher Watson...et pourtant quand moins de la moitié des électeurs se déplace lors des votations, quand les femmes, majoritaires dans la population, occupent au mieux 15% des sièges du Conseil National et qu'au gouvernement la proportion passe de 6 à 1, quand de plus en plus nous déléguons nos pouvoirs à des technocrates, sommes-nous sûrs de bien comprendre et de bien exercer la démocratie? Merci à Soeur Josepha Nduhirahé de nous donner l'occasion de faire notre examen de conscience. ■

Maryse Durrer

Le B.-A. BA de la théologie de l'environnement

Par Xavier Arbex
(Prêtre suisse au Pérou)

A bien des occasions il m'est donné de participer à des réunions de travail sur l'aménagement du territoire et l'environnement ou simplement de donner des conseils. Cela m'a amené à approfondir ce que l'on nomme aujourd'hui sérieusement la "théologie de l'environnement" et à en vulgariser les termes. Au risque de paraître pédant et simpliste je voudrais vous transmettre un peu du message qui me semble susceptible de réveiller la conscience "écologique" de notre population qui vit dans un des sanctuaires les plus sacrés de la nature: l'Amazonie.

1

La planète Terre existe depuis au moins quatre milliards d'années (= quatre mille millions d'années!). L'homme (homo sapiens) n'existe que depuis 600'000 ans. L'homme n'a commencé à détruire l'environnement que depuis seulement 150 ans (l'ère industrielle). L'homme ne détruit l'environnement de façon irréversible que depuis seulement 50 ans.

En d'autres termes, si l'homme avait aujourd'hui un an d'existence sa mère la terre (on la vénère au Pérou comme la Pachamama) en aurait quatre mille.

L'homme est une espèce très jeune mais c'est la créature de Dieu (ou de l'être Suprême ou

de la nature, selon ce que vous croyez) la plus parfaite capable de transformer la matière d'une manière infinie parce que son intelligence créative (ou "artistique") n'a pratiquement pas de limite, il est "image-de-Dieu"!

Mais il est relativement libre, c'est là sa chance et sa perte à la fois. Il peut dominer la nature sans en mesurer les conséquences, il peut se croire un dieu sans en avoir la perfection. Alors il détruit pensant construire, il se ruine par excès de progrès.

Ainsi, à titre de comparaison, il détruit en une seconde ce que la nature a mis à peu près 460 ans pour construire. C'est la honte de notre génération glorieuse, fière de sa science.

2

Mais Dieu est en train de donner une leçon terrible à l'Homme. La Nature commence à se défendre très bien de l'homme, elle lui montre que s'il veut continuer à la détruire, il se détruira avant elle! Parce que, finalement, l'homme a besoin de la nature mais la nature n'a pas besoin de lui!

L'homme, le riche surtout, qui vit dans sa ville et qui voit la nature comme une réalité extérieure à lui, admirable les week-ends et durant les vacances, se trompe en croyant qu'il a dominé la planète. Il y a une interaction constante entre lui et son environnement.

La nature est malade de l'homme mais elle a les moyens de s'en guérir!



3

Hier la peste et la tuberculose, aujourd'hui le cancer et le sida (et le paludisme, la cause la plus forte de mortalité, on a tendance à l'oublier!). Et maintenant, il est certain que la pollution est une cause de la baisse considérable de la fertilité masculine et ce n'est pas le "Viagra" qui changera cet état des choses.

Si la désertification continue, les hommes s'entre-tueront pour quelques litres d'eau. Si la température continue d'augmenter, bien des terres et des villes disparaîtront sous les eaux. La "fin du monde n'existera pas", ce sera la "fin de l'homme" et non par la volonté de Dieu sinon par la volonté de l'homme.

4

Il y a seulement 2000 ans que Jésus-Christ nous a demandé de renverser la vapeur: d'utiliser notre pouvoir comme un service, de nous aimer et de ne pas nous détruire. Il "récapitule tout en Lui". Il est l'alpha et l'oméga, le principe et la fin. Toute cellule est habitée par son Esprit. "L'Esprit souffle où il veut", il est symbolisé tour à tour par l'eau, le vent et le feu. Il "plane sur les eaux" depuis la création, il existe en l'homme qui est son "Temple". C'est le dernier moment pour l'écouter.

5

Le nouveau nom du "progrès" c'est le "retour" aux sources, le

retour à une civilisation basée sur le respect de la nature comme nos ancêtres la respectaient.

Ce langage est celui d'un prophète de malheurs, direz-vous. La peur est mauvaise conseillère, etc., etc. Pourtant, ici, en Amazonie, où la nature jouit encore de tous ses droits et où l'homme se sent encore très petit, ce langage est très écouté. L'urgence de protéger notre biodiversité, une des plus riches du monde, s'impose à pas de géant dans les consciences de la jeunesse en particulier.

Et ici Dieu est présent partout et sous toutes ses formes, depuis les chamanes jusqu'à Jésus-Christ en passant par les Apus, ces "âmes" présentes dans tous les éléments naturels qui nous dépassent.

Si ce langage est accompagné d'actes concrets de retour aux bienfaits de la nature et de sa protection contre les nouveaux grands prédateurs (que sont les compagnies pétrolières, les trax des mines d'or, les dragons avaleurs de bois de pâte à papier, etc.), s'il est accompagné de la science au service de l'homme en harmonie avec son environnement (piscicultures, plantes régénératrices de l'humus, etc.), alors il devient simplement, mais solennellement, un "avis de danger" envoyé par l'Esprit-de-Conservation de l'espèce humaine.

Tiré de "CARABAYA", juillet 1998 (Bulletin de l'Association "CARABAYA-PEROU", Genève)

- Pour qu'un projet accueille des volontaires, il doit répondre à deux critères. En premier lieu, il doit être intégré dans des réseaux existants, ce qui permet de concentrer les forces qui soutiennent un projet populaire de développement. En second lieu, les partenaires locaux, en plus de leur travail sur le plan local ou national, doivent avoir la capacité et la volonté de nourrir un échange constructif avec les ONG membres d'UNITE. De la sorte, il nous sera possible de rapprocher les deux réalités, de comprendre les logiques complémentaires que nous pouvons développer dans un monde unique et interdépendant. Ces activités permanentes de communication et d'information contribuent à la sensibilisation de la société suisse par rapport aux grands défis du développement et de la coopération.

Est-ce que cela implique de nouvelles exigences pour les volontaires en partance pour le Brésil?

- Un changement dans le genre de partenaire entraînera naturellement une modification des

exigences auxquelles le personnel suisse devra satisfaire. En premier lieu, il est encore plus nécessaire aujourd'hui que le volontaire, au-delà de ses qualifications professionnelles, prenne un engagement social clair qui lui permette de comprendre les stratégies des partenaires locaux et d'intérioriser leurs utopies. En second lieu, les qualifications professionnelles doivent aussi être plus pointues. Ainsi, nos principaux interlocuteurs au Brésil (ABONG, CMP et Mouvement des travailleurs sans terre) nous demandent des conseillers en planification, des spécialistes en suivi de projets, en conseil juridique, en gestion afin d'améliorer le résultat de leurs actions, etc. Exemple, pour la défense des droits des peuples autochtones, le Conseil de coordination des peuples et organisations indigènes du Brésil (CAPOIB) nous demande des personnes aussi bien à même de renforcer leurs capacités d'organisation que de les aider sur le plan juridique.

Cela vous conduit-il à remettre en question la conception traditionnelle du volontariat?

Eglise et politique au Brésil "Engagement contre le néolibéralisme et pour la vie"

L'arène citoyenne concerne aussi les communautés chrétiennes. Avec l'appui des pastorales sociales de la Conférence nationale des évêques du Brésil (CNBB), le MST (Mouvement des sans terre) et la Centrale des mouvements populaires ont lancé l'année passée une vaste consultation populaire pour favoriser le débat et la réflexion sur un projet de société brésilienne pensé dans la perspective des exclus. Ils sont ainsi parvenus à créer une forte mobilisation des citoyens.

Tenue entre le 4 et le 8 août de cette année à Itaici (São Paulo), la "Troisième semaine sociale brésilienne" a réuni 396 participants, tandis que plus de 10'000 personnes ont participé à des manifestations régionales ou locales pour accompagner cette rencontre. Les participants ont élaboré une "Lettre au peuple brésilien", où ils critiquaient vivement le modèle socio-économique dominant et mettaient en exergue la nécessité de "construire un nouveau projet de société inspiré par des valeurs et des stratégies capables de promouvoir la distribution de la richesse, des revenus, de la terre, du pouvoir et du savoir, et de donner à tous l'occasion de vivre dans la justice, l'égalité et la joie". Une fois de plus, ce secteur important de l'Eglise étroitement lié aux milliers de communautés de base ratifiait son engagement contre le néolibéralisme et pour la vie.

Frei Betto est l'une des personnalités les plus en vue de l'Eglise brésilienne et latino-américaine aujourd'hui. En sa qualité de religieux - frère dominicain - et de conseiller de la Centrale des mouvements populaires (organisme faitier de toutes les organisations de la société civile), il est représentatif d'un très vaste secteur de chrétiens qui s'engagent sans réserve en faveur du changement social. Frei Betto ne peut cacher son optimisme lorsqu'il analyse cette dynamique : "La Consultation populaire est extrêmement positive et doit être approfondie. La société civile se fait l'écho de cette initiative qui doit être mieux organisée. C'est en effet la voie pour récupérer l'utopie, l'espoir, la capacité de mobiliser des secteurs représentatifs de la population. J'ai une profonde confiance en cette démarche et dans l'engagement social de la CNBB (Conférence des évêques du Brésil) envers les mouvements sociaux : la Campagne de la fraternité, le Cri des exclus et la Semaine sociale. Il s'agit de facteurs très positifs qui opposent une résistance au consensus néo-libéral qui veut nous imposer sa pensée unique".

Laissons le dernier mot à Frei Betto
Dans la situation complexe que vit le Brésil, pensez-vous que la candidature de Lula, soutenue par le Parti des Travailleurs (PT) et par le front des partis de gauche, est la meilleure?
«Oui! En premier lieu, parce que c'est la seule qui est sur la même longueur d'onde que les

- Bien sûr ! La vision traditionnelle du volontariat est remise en cause. La situation et les priorités vitales de nos partenaires locaux ne cessent de nous interpeller. Les premières expériences que nous faisons au Brésil montrent que nous avons du pain sur la planche, que la tâche n'est ni facile ni simple. Avec le temps, il est toutefois possible de trouver des gens décidés à partir et disposés à se mettre à la tâche.

Pourquoi ce besoin de changement?

Pour être plus cohérent avec une stratégie d'action qui se veut solidaire, humaine, fondée sur l'échange et le partage des responsabilités et non sur les diktats. Pour proposer de nouvelles valeurs capables de dépasser la médiocrité du modèle dominant actuel fondé sur la polarisation et l'exclusion. ■

Sergio Ferrari
Service de presse d'E-CHANGER
(traduction Jean-François Cuennet)

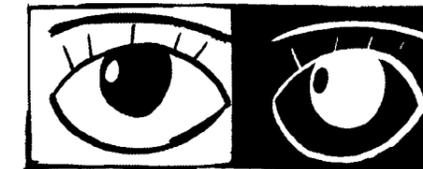
mouvements populaires représentatifs du Brésil. Son élection permettrait de créer un projet de développement du pays qui privilégierait la petite et moyenne entreprise, les petits et moyens agriculteurs et qui éviterait la dégradation de la situation sociale. Par ailleurs, la redistribution du budget fédéral pour résoudre les problèmes sociaux, et notamment l'augmentation des budgets de l'alimentation, de la santé et de l'éducation, donnerait immédiatement une vision positive du gouvernement de Lula. De cette façon, il pourrait conquérir l'opinion publique et éviter que l'élite qui domine (et continuera à dominer le Congrès (parlement) tente de déstabiliser le pays et de le rendre ingouvernable». ■

Sergio Ferrari et Tuto Wehrle,
Traduction: Jean-François Cuennet



Les illustrations de ce dossier sont de Cláudio Atilio et Marcelo Pacheco (ci-dessus), dessins tirés de «A MISTICA DO ANIMADOR POPULAR» (Editora Atica S.A, São Paulo, 1996), une brochure pour la formation à la citoyenneté que nous a transmise Virginie Estier, une volontaire suisse travaillant au Brésil dans ce domaine.

COTMEC-info
Septembre 1998
Supplément
réalisé en
collaboration avec
E-CHANGER



Enjeux Sud Brésil

Un sous continent face à son avenir

Edito

E-CHANGER

Anciennement dénommé «Frères sans Frontières», le mouvement E-CHANGER, spécialisé dans l'envoi de volontaires au Sud, a 40 ans d'existence. Il compte 500 membres en Suisse, et une cinquantaine de volontaires dans 11 pays du Sud.

Dans un monde en plein déséquilibre, les volontaires ont un rôle de passerelles: par leurs relations avec des partenaires du Sud, ils réaffirment l'aspiration fondamentale à l'égalité et à la fraternité universelle. Par les échanges Nord-Sud qu'ils entretiennent, ils contribuent à une prise de conscience des problèmes planétaires et encouragent la responsabilité citoyenne.

Une douzaine de volontaires d'E-CHANGER vivent actuellement au Brésil. Leur travail se fait en lien avec la Coordination-Articulation d'UNITÉ (COAR).

Pour de plus amples renseignements:
E-CHANGER, Rte de la Vignettaz 48, 1700 Fribourg
Tél.: (41 26) 422 12 40 / Fax: (41 26) 422 12 43.

Sommaire:

- Enjeux électoraux au Brésil
L'action politique alternative au service d'un développement à visage humain
- Volontaires suisses au Brésil
Pour inventer ensemble de nouvelles solidarités
- Eglise et politique au Brésil
Engagement contre le néolibéralisme et pour la vie

Le Brésil se prépare à des élections présidentielles mouvementées. Echéance le 4 octobre prochain. Le présent dossier, préparé par l'organisation de volontaires E-CHANGER (voir encadré), propose quelques repères à propos de ces élections et des débats que ces dernières suscitent sur place.

Or ces débats de fond ont un impact beaucoup plus large, vu l'importance du Brésil parmi les pays du Sud. En effet, le Brésil est à lui tout seul un sous-continent. Plus grand pays d'Amérique latine, avec ses 160 millions d'habitants, il fait figure de leader économique au sein du Mercosur, le Marché commun sud-américain qui le lie à l'Argentine, à l'Uruguay et au Paraguay. C'est un pays de contrastes: avancé sur le plan du développement industriel et de la maîtrise des technologies de pointe, le Brésil connaît encore des conditions moyenâgeuses dans certaines régions comme le Nordeste où domine sans partage une oligarchie foncière violemment conservatrice. Les populations autochtones y ont toujours de la peine à faire valoir leurs droits face aux pressions qui pèsent sur leur terres traditionnelles.

Le Brésil a connu une urbanisation extrêmement rapide depuis les années '30. Aujourd'hui, trois Brésiliens sur quatre sont citadins. Et, dans la plupart des grandes villes, la déchirure sociale est patente: les bidonvilles côtoient les beaux quartiers. Si de forts contingents de classes moyennes ont émergé au Sud du pays, dans les régions les plus industrialisées, le Brésil reste le champion toutes catégories des inégalités socia-

les: les trois cinquièmes de la population y sont maintenus dans des conditions de pauvreté*. Et les inégalités tendent à s'aggraver. D'autant plus que, aujourd'hui, malgré une maîtrise relative de l'inflation dont se vante le président Cardoso, le Brésil se trouve lui aussi menacé par les conséquences de l'instabilité des marchés financiers provoquée par la crise du Sud-Est asiatique.

Les enjeux de la lutte contre la pauvreté et la précarisation sont donc plus que jamais au premier plan des élections brésiennes du mois d'octobre. Ces enjeux nous concernent tous. En outre, le Brésil nous a toujours passionné à cause de la richesse des mouvements sociaux qui y sont à l'oeuvre. A travers leurs partenaires sur place, les volontaires d'E-CHANGER ont noué des rapports privilégiés avec ces mouvements, à la base. C'est à partir de leur point de vue que ce dossier a été réalisé. Un tout grand Merci à Sergio Ferrari qui l'a élaboré et en a assuré la rédaction ainsi qu'à Jean-François Cuennet qui a traduit les textes. ■

Dominique Froidevaux

* Selon le dernier rapport (1998) du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), le Produit Intérieur Brut du Brésil est de 5 928 dollars par habitant. Ce qui le classe parmi les pays à revenus intermédiaires, pour ce qui est de la moyenne nationale (En Suisse le PIB est de 24 881 dollars par habitant. Au Niger, il est de 765 dollars/hab.). Mais, au Brésil, les 20% de la population les plus riches disposent en moyenne de 18 563 dollars alors que les 20% les plus pauvres doivent se contenter de 578 dollars (Chiffres élaborés à partir d'une moyenne portant sur les années 1980-1994).

Avec Silvio Caccia,
président de l'Association
brésilienne des ONG

Enjeux électoraux L'action politique alternative doit se mettre au service d'un développement à visage humain

A la veille des élections présidentielles, alors que l'échiquier politique devient de plus en plus confus, il semble prioritaire de trouver une grille de lecture. C'est là que l'analyse de Silvio Caccia, sociologue de 48 ans et président de l'Association brésilienne des Organisations Non-Gouvernementales (ABONG), vient à point. L'association qu'il préside regroupe en effet plus de 300 ONG importantes du Brésil, la plupart d'entre elles travaillant en collaboration étroite avec le mouvement populaire brésilien.

Comment caractériser l'étape que votre pays traverse?

- Nous subissons, avec 10 ans de retard les conséquences de l'ajustement structurel, qui se traduisent par une augmentation du chômage, des coupes profondes dans les dépenses sociales, l'incurie de l'Etat face aux problèmes des gens, le transfert au privé de la gestion des sphères sociales. Ensemble, ces causes entraînent une augmentation objective de la tension. Un facteur conjoncturel déterminant vient s'ajouter: l'instabilité financière en provenance d'Asie est une source supplémentaire de préoccupation. Le Brésil est ainsi mûr pour la crise. Nous voulons l'éviter, mais notre vulnérabilité ne cesse d'augmenter. C'est un facteur qui aggrave les conséquences de l'ajustement structurel.

Dans quelle mesure l'ajustement est-il un facteur de déstabilisation?

- De nombreux indicateurs - et des plus variés - indiquent que cette crise provoque des tensions sociales. Le crime organisé dans les grandes villes comme Rio de Janeiro, l'augmentation incessante du trafic de drogue, le problème de plus en plus alarmant du chômage, aggravé par la reconversion industrielle qui compromet l'existence de l'industrie traditionnelle... Dans les régions rurales, poussés par le désespoir, les ouvriers agricoles occupent les terres des grands propriétaires. Heureusement, ils ont, eux, la possibilité de s'organiser en adhérant au Mou-

* ABONG, un des partenaires d'E-CH, tout comme le Mouvement sans terre et la Coordination des mouvements populaires du Brésil



vement des sans terre (MST) qui exerce des pressions en faveur d'une réforme agraire distributive.

Dans une telle ambiance, qui irait imaginer que le gouvernement actuel, puisse arriver en tête des sondages et gagner les élections?

- Jusqu'en juin, Lula, candidat du Parti des Travailleurs (PT) et représentant du mouvement social, était à égalité avec Fernando Henrique Cardoso, l'actuel président. Celui-ci a alors lancé une campagne de communication qui lui a coûté des millions de dollars dans le but de montrer ce que le gouvernement "fait". Il a bien vendu son image. En quelques semaines, il a creusé un avantage de sept points sur Lula (ndlr: à la fin août, certains sondages pro-gouvernementaux parlaient de plus de quinze points d'avance).

Comment expliquer un tel revirement malgré les fortes tensions sous-jacentes?

- Il faut apporter deux éléments de réponse. Au Brésil, la durée moyenne de la scolarisation est de cinq ans, l'une des plus faibles du monde (deux fois moins qu'en Argentine, par exemple). En second lieu, la télévision est présente dans 87% des foyers brésiliens et l'on sait que les médias - et surtout la télévision - ont une influence décisive sur le comportement électoral. Au Brésil, cinq familles contrôlent le monde des médias. Rappelons ce qui s'est produit en 1992 quelque temps avant les élections: Lula, qui avait sept points d'avance sur Collor de Mello, a participé à un débat public sur la TV "O Globo", la chaîne brésilienne la plus puissante qui accapare 50% de l'audience. "O Globo" a manipulé le débat, ridiculisé Lula et vanté les mérites de Collor. Et nous savons qui a gagné.

Fragilité de la démocratie

Cela suppose-t-il une démocratie fragile, une démocratie "de droit" comme la qualifient les secteurs critiques?

- Nous ne sommes pas encore en démocratie. La maîtrise des médias permet de manipuler l'opinion publique pour lui faire faire ce que l'on veut!

Dans cette situation, quelles sont les perspectives pour le mois d'octobre?

Des victoires sont possibles, surtout à l'échelon local. Des candidats engagés sur le plan social l'emporteront peut-être dans certaines provinces où des élections locales ont lieu. A l'échelon national, Cardoso sera réélu, sauf si la crise financière éclate, ce que nous ne souhaitons pas.

Peut-on tout ramener à la droite néo-libérale? Quels sont les manques du côté progressiste?

- Tout n'est pas si simple. Le pouvoir a modifié la Constitution pour que Cardoso puisse briguer un second mandat. Pour y parvenir, il a corrompu des députés du Congrès. Que faire? Pour mettre fin à ces agissements, il faut une société qui soit capable de mieux contrôler les gouvernements et les politiciens. La société civile et ses organisations doivent conquérir un degré de participation encore plus élevé.

A la recherche d'alternatives

En conséquence, on ne peut envisager de solutions qu'à long terme?

- Pas nécessairement. Des expériences locales sont encourageantes, comme celle du "budget participatif" où les citoyens et leurs délégués arrêtent en assemblée les priorités. Ce modèle se répand rapidement. Ainsi, la ville de Porto Alegre est l'un des exemples les plus cités sur le plan mondial. Rappelons ici que la société civile brésilienne est l'une des mieux organisées en ce qui concerne les mouvements sociaux et les organisations de base... Toutefois, cette organisation est encore insuffisante pour garantir la maîtrise stratégique des politiques économiques.

Je reviens à ma question: la gauche présente-t-elle des faiblesses trop importantes pour se présenter comme une alternative crédible?

- Elle n'est pas parvenue à forger un programme capable de faire front aux politiques néo-libérales. Je pense néanmoins qu'il y aurait des façons concrètes de procéder. Si nous analysons les mécanismes profonds de l'exclusion et de l'aggravation de la pauvreté, nous pourrions par exemple définir des axes prioritaires pour l'action: diviser par deux en dix ans la mortalité infantile,

dans le même laps de temps éliminer l'analphabétisme et l'illettrisme, si le fleuve d'une ville est pollué, organiser son assainissement... Nous devons donc penser aux possibilités d'améliorer nos conditions de vie, tout en favorisant une production économique soutenable. Par ailleurs, pour provoquer ces changements, mener à bien les réformes nécessaires, il faut penser à une autre coalition capable de s'opposer avec plus d'énergie à l'oligarchie qui freine tout progrès social.

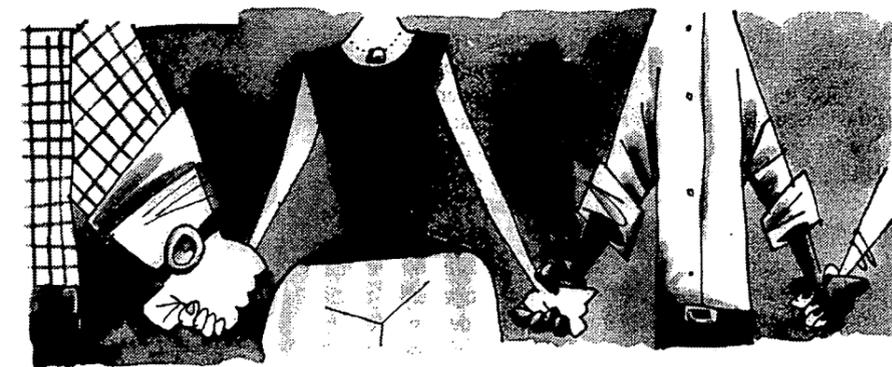
En résumé...

- Il faut rompre avec une certaine perplexité de la gauche et se défaire des paradigmes habituels de pensée pour chercher des programmes d'action très concrets qui garantissent un développement durable sur le plan social et environnemental.

Pour cela, faut-il envisager une action et un discours capables de rassembler plus de forces diverses?

Exactement. Quel autre discours peut tenir la gauche? Prendre le pouvoir et l'Etat. Que pouvons-nous faire ensuite? Je crois que le coeur du problème réside dans la reconnaissance des forces sociales qui génèrent le changement et dans la capacité de mobiliser ces forces vers un développement durable. Nous devons ouvrir des espaces pour que puissent se réaliser les potentialités de chaque personne. Et pour qu'une personne puisse donner le meilleur d'elle-même, il faut que la société le lui permette. Au Brésil, nous créons une nouvelle conception de la citoyenneté qui suppose une rupture avec la pensée néo-libérale et passe par une extension continue des droits des individus et des collectivités. Le statut de citoyen et la démocratie ne connaissent aucune limite, si ce n'est la capacité créatrice qui permet à ces acteurs collectifs d'abattre les privilèges actuels qui entraînent l'exclusion des majorités. ■

Sergio Ferrari
trad. Jean-François Cuennet



Volontaires suisses au Brésil "Pour inventer ensemble de nouvelles solidarités"

Rencontre avec
"Tuto Wehrle", coordinateur
suisse d'UNITE au Brésil.

Volontaire suisse au Brésil depuis les années '80, Beat "Tuto" Wehrle possède, en dépit de son jeune âge, une solide expérience du Sud et des réseaux de solidarité. Sa vie avec sa femme brésilienne dans l'une des favelas entourant São Paulo et les multiples contacts qu'il noue avec des organisations de solidarité en Suisse sont les garants de son engagement.

Rebaptisé selon la coutume locale "Tuto" - surnom bien plus facile à prononcer que son nom allemand - Wehrle partage son temps entre deux fonctions: conseiller de la Centrale des mouvements populaires (CMP) et responsable, du côté helvétique, de la Coordination-articulation d'UNITE* au Brésil (COAR), une tâche qu'il effectue en lien avec son homologue brésilien. La COAR se charge du suivi et de l'évaluation d'une quinzaine de volontaires suisses (surtout d'E-CHANGER) travaillant dans des projets de production, de santé, d'éducation. Dans des communautés de base, des mouvements, tel le Mouvement des sans terre, etc.

Nouvelles exigences du volontariat

Quel est le contexte politique et social de votre vie quotidienne?

- Le Brésil est un pays qui porte les stigmates de trois siècles d'esclavage. Plus récemment, la dictature militaire - qui a gouverné le pays de 1964 à 1985 - a imposé de force un projet de société qui se voulait au bénéfice d'une petite élite. Si le

peuple a toujours cherché à résister, ce n'est qu'à partir des années '80 que le mouvement populaire a atteint un degré élevé d'organisation sur le plan national. Aujourd'hui, les projets locaux s'articulent autour de mouvements sociaux et de réseaux d'organisations travaillant de façon coordonnée pour la promotion des droits de tous. En outre, ils construisent ensemble un projet alternatif capable de contrecarrer l'accroissement actuel des injustices et des exclusions. Ces dernières années, nous avons assisté à la naissance d'organisations qui représentent également un grand intérêt pour la coopération au développement. Je citerai à cet égard l'Association brésilienne des ONG (ABONG), forte de 230 organisations, et la Centrale des mouvements populaires. Ce sont des interlocuteurs de poids pour les organismes désireux d'offrir un appui solidaire.

Dans une réalité aussi complexe que celle du Brésil, quelle est la valeur de la présence de quelque quinze volontaires suisses?

- Du point de vue du nombre, ils ne sont qu'une goutte d'eau dans l'océan de la complexité brésilienne. L'on nous adresse de nombreuses demandes et UNITE ne peut y donner suite que de façon limitée, ce qui reflète la situation générale de la coopération du Nord face aux besoins du Sud. Malgré tout, la présence des volontaires garde son impact et toute sa valeur, surtout si l'on considère l'appui qu'UNITE donne aux agents sociaux moteurs du changement dans leur lutte pour que le plus grand nombre de citoyens possible puisse faire valoir leurs droits. Voilà le coeur de l'action des volontaires, qui touche à la dynamique interne du pays, qui rapproche deux réalités distantes mais malgré tout voisines: celle de la Suisse et celle du Sud.

Coopération à visage humain

Avec quels partenaires les volontaires suisses s'engagent-ils actuellement? →

- Pour qu'un projet accueille des volontaires, il doit répondre à deux critères. En premier lieu, il doit être intégré dans des réseaux existants, ce qui permet de concentrer les forces qui soutiennent un projet populaire de développement. En second lieu, les partenaires locaux, en plus de leur travail sur le plan local ou national, doivent avoir la capacité et la volonté de nourrir un échange constructif avec les ONG membres d'UNITE. De la sorte, il nous sera possible de rapprocher les deux réalités, de comprendre les logiques complémentaires que nous pouvons développer dans un monde unique et interdépendant. Ces activités permanentes de communication et d'information contribuent à la sensibilisation de la société suisse par rapport aux grands défis du développement et de la coopération.

Est-ce que cela implique de nouvelles exigences pour les volontaires en partance pour le Brésil?

- Un changement dans le genre de partenaire entraînera naturellement une modification des

exigences auxquelles le personnel suisse devra satisfaire. En premier lieu, il est encore plus nécessaire aujourd'hui que le volontaire, au-delà de ses qualifications professionnelles, prenne un engagement social clair qui lui permette de comprendre les stratégies des partenaires locaux et d'intérioriser leurs utopies. En second lieu, les qualifications professionnelles doivent aussi être plus pointues. Ainsi, nos principaux interlocuteurs au Brésil (ABONG, CMP et Mouvement des travailleurs sans terre) nous demandent des conseillers en planification, des spécialistes en suivi de projets, en conseil juridique, en gestion afin d'améliorer le résultat de leurs actions, etc. Exemple, pour la défense des droits des peuples autochtones, le Conseil de coordination des peuples et organisations indigènes du Brésil (CAPOIB) nous demande des personnes aussi bien à même de renforcer leurs capacités d'organisation que de les aider sur le plan juridique.

Cela vous conduit-il à remettre en question la conception traditionnelle du volontariat?

- Bien sûr ! La vision traditionnelle du volontariat est remise en cause. La situation et les priorités vitales de nos partenaires locaux ne cessent de nous interpeller. Les premières expériences que nous faisons au Brésil montrent que nous avons du pain sur la planche, que la tâche n'est ni facile ni simple. Avec le temps, il est toutefois possible de trouver des gens décidés à partir et disposés à se mettre à la tâche.

Pourquoi ce besoin de changement?

Pour être plus cohérent avec une stratégie d'action qui se veut solidaire, humaine, fondée sur l'échange et le partage des responsabilités et non sur les diktats. Pour proposer de nouvelles valeurs capables de dépasser la médiocrité du modèle dominant actuel fondé sur la polarisation et l'exclusion. ■

Sergio Ferrari
Service de presse d'E-CHANGER
(traduction Jean-François Cuennet)

Eglise et politique au Brésil "Engagement contre le néolibéralisme et pour la vie"

L'arène citoyenne concerne aussi les communautés chrétiennes. Avec l'appui des pastorales sociales de la Conférence nationale des évêques du Brésil (CNBB), le MST (Mouvement des sans terre) et la Centrale des mouvements populaires ont lancé l'année passée une vaste consultation populaire pour favoriser le débat et la réflexion sur un projet de société brésilienne pensé dans la perspective des exclus. Ils sont ainsi parvenus à créer une forte mobilisation des citoyens.

Tenue entre le 4 et le 8 août de cette année à Itaici (São Paulo), la "Troisième semaine sociale brésilienne" a réuni 396 participants, tandis que plus de 10'000 personnes ont participé à des manifestations régionales ou locales pour accompagner cette rencontre. Les participants ont élaboré une "Lettre au peuple brésilien", où ils critiquaient vivement le modèle socio-économique dominant et mettaient en exergue la nécessité de "construire un nouveau projet de société inspiré par des valeurs et des stratégies capables de promouvoir la distribution de la richesse, des revenus, de la terre, du pouvoir et du savoir, et de donner à tous l'occasion de vivre dans la justice, l'égalité et la joie". Une fois de plus, ce secteur important de l'Eglise étroitement lié aux milliers de communautés de base ratifiait son engagement contre le néolibéralisme et pour la vie.

Frei Betto est l'une des personnalités les plus en vue de l'Eglise brésilienne et latino-américaine aujourd'hui. En sa qualité de religieux - frère dominicain - et de conseiller de la Centrale des mouvements populaires (organisme faitier de toutes les organisations de la société civile), il est représentatif d'un très vaste secteur de chrétiens qui s'engagent sans réserve en faveur du changement social. Frei Betto ne peut cacher son optimisme lorsqu'il analyse cette dynamique : "La Consultation populaire est extrêmement positive et doit être approfondie. La société civile se fait l'écho de cette initiative qui doit être mieux organisée. C'est en effet la voie pour récupérer l'utopie, l'espoir, la capacité de mobiliser des secteurs représentatifs de la population. J'ai une profonde confiance en cette démarche et dans l'engagement social de la CNBB (Conférence des évêques du Brésil) envers les mouvements sociaux : la Campagne de la fraternité, le Cri des exclus et la Semaine sociale. Il s'agit de facteurs très positifs qui opposent une résistance au consensus néo-libéral qui veut nous imposer sa pensée unique".

Laissons le dernier mot à Frei Betto
Dans la situation complexe que vit le Brésil, pensez-vous que la candidature de Lula, soutenue par le Parti des Travailleurs (PT) et par le front des partis de gauche, est la meilleure?

«Oui! En premier lieu, parce que c'est la seule qui est sur la même longueur d'onde que les

mouvements populaires représentatifs du Brésil. Son élection permettrait de créer un projet de développement du pays qui privilégierait la petite et moyenne entreprise, les petits et moyens agriculteurs et qui éviterait la dégradation de la situation sociale. Par ailleurs, la redistribution du budget fédéral pour résoudre les problèmes sociaux, et notamment l'augmentation des budgets de l'alimentation, de la santé et de l'éducation, donnerait immédiatement une vision positive du gouvernement de Lula. De cette façon, il pourrait conquérir l'opinion publique et éviter que l'élite qui domine (et continuera à dominer) le Congrès (parlement) tente de déstabiliser le pays et de le rendre ingouvernable». ■

Sergio Ferrari et Tuto Wehrle,
Traduction: Jean-François Cuennet



Les illustrations de ce dossier sont de Cláudio Atilio et Marcelo Pacheco (ci-dessus), dessins tirés de «A MISTICA DO ANIMADOR POPULAR» (Editora Atica S.A, São Paulo, 1996), une brochure pour la formation à la citoyenneté que nous a transmise Virginie Estier, une volontaire suisse travaillant au Brésil dans ce domaine.

COTMEC-info
Septembre 1998
Supplément
réalisé en
collaboration avec
E-CHANGER



Enjeux Sud Brésil

Un sous continent face à son avenir

Edito

E-CHANGER

Anciennement dénommé «Frères sans Frontières», le mouvement E-CHANGER, spécialisé dans l'envoi de volontaires au Sud, a 40 ans d'existence. Il compte 500 membres en Suisse, et une cinquantaine de volontaires dans 11 pays du Sud.

Dans un monde en plein déséquilibre, les volontaires ont un rôle de passerelles: par leurs relations avec des partenaires du Sud, ils réaffirment l'aspiration fondamentale à l'égalité et à la fraternité universelle. Par les échanges Nord-Sud qu'ils entretiennent, ils contribuent à une prise de conscience des problèmes planétaires et encouragent la responsabilité citoyenne.

Une douzaine de volontaires d'E-CHANGER vivent actuellement au Brésil. Leur travail se fait en lien avec la Coordination-Articulation d'UNITÉ (COAR).

Pour de plus amples renseignements:
E-CHANGER, Rte de la Vignettaz 48, 1700 Fribourg
Tél.: (41 26) 422 12 40 / Fax: (41 26) 422 12 43.

Sommaire:

- Enjeux électoraux au Brésil
L'action politique alternative au service d'un développement à visage humain
- Volontaires suisses au Brésil
Pour inventer ensemble de nouvelles solidarités
- Eglise et politique au Brésil
Engagement contre le néolibéralisme et pour la vie

Le Brésil se prépare à des élections présidentielles mouvementées. Echéance le 4 octobre prochain. Le présent dossier, préparé par l'organisation de volontaires E-CHANGER (voir encadré), propose quelques repères à propos de ces élections et des débats que ces dernières suscitent sur place.

Or ces débats de fond ont un impact beaucoup plus large, vu l'importance du Brésil parmi les pays du Sud. En effet, le Brésil est à lui tout seul un sous-continent. Plus grand pays d'Amérique latine, avec ses 160 millions d'habitants, il fait figure de leader économique au sein du Mercosur, le Marché commun sud-américain qui le lie à l'Argentine, à l'Uruguay et au Paraguay. C'est un pays de contrastes: avancé sur le plan du développement industriel et de la maîtrise des technologies de pointe, le Brésil connaît encore des conditions moyenâgeuses dans certaines régions comme le Nordeste où domine sans partage une oligarchie foncière violemment conservatrice. Les populations autochtones y ont toujours de la peine à faire valoir leurs droits face aux pressions qui pèsent sur leur terres traditionnelles.

Le Brésil a connu une urbanisation extrêmement rapide depuis les années '30. Aujourd'hui, trois Brésiliens sur quatre sont citadins. Et, dans la plupart des grandes villes, la déchirure sociale est patente: les bidonvilles côtoient les beaux quartiers. Si de forts contingents de classes moyennes ont émergé au Sud du pays, dans les régions les plus industrialisées, le Brésil reste le champion toutes catégories des inégalités socia-

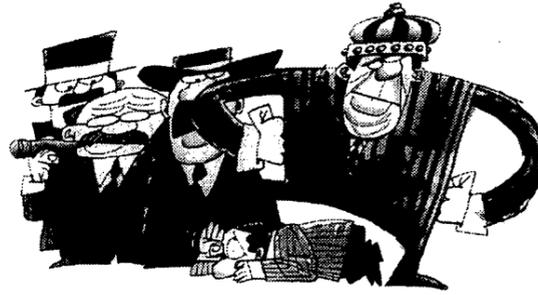
les: les trois cinquièmes de la population y sont maintenus dans des conditions de pauvreté*. Et les inégalités tendent à s'aggraver. D'autant plus que, aujourd'hui, malgré une maîtrise relative de l'inflation dont se vante le président Cardoso, le Brésil se trouve lui aussi menacé par les conséquences de l'instabilité des marchés financiers provoquée par la crise du Sud-Est asiatique.

Les enjeux de la lutte contre la pauvreté et la précarisation sont donc plus que jamais au premier plan des élections brésiliennes du mois d'octobre. Ces enjeux nous concernent tous. En outre, le Brésil nous a toujours passionné à cause de la richesse des mouvements sociaux qui y sont à l'oeuvre. A travers leurs partenaires sur place, les volontaires d'E-CHANGER ont noué des rapports privilégiés avec ces mouvements, à la base. C'est à partir de leur point de vue que ce dossier a été réalisé. Un tout grand Merci à Sergio Ferrari qui l'a élaboré et en a assuré la rédaction ainsi qu'à Jean-François Cuennet qui a traduit les textes. ■

Dominique Froidevaux

* Selon le dernier rapport (1998) du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), le Produit Intérieur Brut du Brésil est de 5 928 dollars par habitant. Ce qui le classe parmi les pays à revenus intermédiaires, pour ce qui est de la moyenne nationale (En Suisse le PIB est de 24 881 dollars par habitant. Au Niger, il est de 765 dollars/hab.).* Mais, au Brésil, les 20% de la population les plus riches disposent en moyenne de 18 563 dollars alors que les 20% les plus pauvres doivent se contenter de 578 dollars (Chiffres élaborés à partir d'une moyenne portant sur les années 1980-1994).

Avec Silvio Caccia,
président de l'Association
brésilienne des ONG



Enjeux électoraux L'action politique alternative doit se mettre au service d'un développement à visage humain

A la veille des élections présidentielles, alors que l'échiquier politique devient de plus en plus confus, il semble prioritaire de trouver une grille de lecture. C'est là que l'analyse de Silvio Caccia, sociologue de 48 ans et président de l'Association brésilienne des Organisations Non-Gouvernementales (ABONG), vient à point. L'association qu'il préside regroupe en effet plus de 300 ONG importantes du Brésil, la plupart d'entre elles travaillant en collaboration étroite avec le mouvement populaire brésilien.

Comment caractériser l'étape que votre pays traverse?

- Nous subissons, avec 10 ans de retard les conséquences de l'ajustement structurel, qui se traduisent par une augmentation du chômage, des coupes profondes dans les dépenses sociales, l'incurie de l'Etat face aux problèmes des gens, le transfert au privé de la gestion des sphères sociales. Ensemble, ces causes entraînent une augmentation objective de la tension. Un facteur conjoncturel déterminant vient s'ajouter: l'instabilité financière en provenance d'Asie est une source supplémentaire de préoccupation. Le Brésil est ainsi mûr pour la crise. Nous voulons l'éviter, mais notre vulnérabilité ne cesse d'augmenter. C'est un facteur qui aggrave les conséquences de l'ajustement structurel.

Dans quelle mesure l'ajustement est-il un facteur de déstabilisation?

- De nombreux indicateurs – et des plus variés – indiquent que cette crise provoque des tensions sociales. Le crime organisé dans les grandes villes comme Rio de Janeiro, l'augmentation incessante du trafic de drogue, le problème de plus en plus alarmant du chômage, aggravé par la reconversion industrielle qui compromet l'existence de l'industrie traditionnelle... Dans les régions rurales, poussés par le désespoir, les ouvriers agricoles occupent les terres des grands propriétaires. Heureusement, ils ont, eux, la possibilité de s'organiser en adhérant au Mou-

vement des sans terre (MST) qui exerce des pressions en faveur d'une réforme agraire distributive.

Dans une telle ambiance, qui irait imaginer que le gouvernement actuel, puisse arriver en tête des sondages et gagner les élections?

- Jusqu'en juin, Lula, candidat du Parti des Travailleurs (PT) et représentant du mouvement social, était à égalité avec Fernando Henrique Cardoso, l'actuel président. Celui-ci a alors lancé une campagne de communication qui lui a coûté des millions de dollars dans le but de montrer ce que le gouvernement "fait". Il a bien vendu son image. En quelques semaines, il a creusé un avantage de sept points sur Lula (ndlr: à la fin août, certains sondages pro-gouvernementaux parlaient de plus de quinze points d'avance).

Comment expliquer un tel revirement malgré les fortes tensions sous-jacentes?

- Il faut apporter deux éléments de réponse. Au Brésil, la durée moyenne de la scolarisation est de cinq ans, l'une des plus faibles du monde (deux fois moins qu'en Argentine, par exemple). En second lieu, la télévision est présente dans 87% des foyers brésiliens et l'on sait que les médias – et surtout la télévision – ont une influence décisive sur le comportement électoral. Au Brésil, cinq familles contrôlent le monde des médias. Rappelons ce qui s'est produit en 1992 quelque temps avant les élections: Lula, qui avait sept points d'avance sur Collor de Mello, a participé à un débat public sur la TV "O Globo", la chaîne brésilienne la plus puissante qui accapare 50% de l'audience. "O Globo" a manipulé le débat, ridiculisé Lula et vanté les mérites de Collor. Et nous savons qui a gagné.

Fragilité de la démocratie

Cela suppose-t-il une démocratie fragile, une démocratie "de droit" comme la qualifient les secteurs critiques?

- Nous ne sommes pas encore en démocratie. La maîtrise des médias permet de manipuler l'opinion publique pour lui faire faire ce que l'on veut!

Dans cette situation, quelles sont les perspecti-

ves pour le mois d'octobre?

- Des victoires sont possibles, surtout à l'échelon local. Des candidats engagés sur le plan social l'emporteront peut-être dans certaines provinces où des élections locales ont lieu. A l'échelon national, Cardoso sera réélu, sauf si la crise financière éclate, ce que nous ne souhaitons pas.

Peut-on tout ramener à la droite néo-libérale? Quels sont les manques du côté progressiste?

- Tout n'est pas si simple. Le pouvoir a modifié la Constitution pour que Cardoso puisse briguer un second mandat. Pour y parvenir, il a corrompu des députés du Congrès. Que faire? Pour mettre fin à ces agissements, il faut une société qui soit capable de mieux contrôler les gouvernements et les politiciens. La société civile et ses organisations doivent conquérir un degré de participation encore plus élevé.

A la recherche d'alternatives

En conséquence, on ne peut envisager de solutions qu'à long terme?

- Pas nécessairement. Des expériences locales sont encourageantes, comme celle du "budget participatif" où les citoyens et leurs délégués arrent en assemblée les priorités. Ce modèle se répand rapidement. Ainsi, la ville de Porto Alegre est l'un des exemples les plus cités sur le plan mondial. Rappelons ici que la société civile brésilienne est l'une des mieux organisées en ce qui concerne les mouvements sociaux et les organisations de base... Toutefois, cette organisation est encore insuffisante pour garantir la maîtrise stratégique des politiques économiques.

Je reviens à ma question: la gauche présente-t-elle des faiblesses trop importantes pour se présenter comme une alternative crédible?

- Elle n'est pas parvenue à forger un programme capable de faire front aux politiques néo-libérales. Je pense néanmoins qu'il y aurait des façons concrètes de procéder. Si nous analysons les mécanismes profonds de l'exclusion et de l'aggravation de la pauvreté, nous pourrions par exemple définir des axes prioritaires pour l'action: diviser par deux en dix ans la mortalité infantile,

dans le même laps de temps éliminer l'analphabétisme et l'illettrisme, si le fleuve d'une ville est pollué, organiser son assainissement... Nous devons donc penser aux possibilités d'améliorer nos conditions de vie, tout en favorisant une production économique soutenable. Par ailleurs, pour provoquer ces changements, mener à bien les réformes nécessaires, il faut penser à une autre coalition capable de s'opposer avec plus d'énergie à l'oligarchie qui freine tout progrès social.

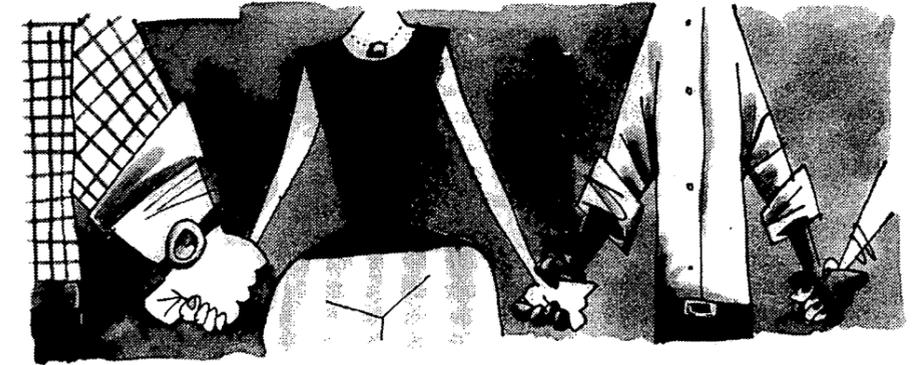
En résumé...

- Il faut rompre avec une certaine perplexité de la gauche et se défaire des paradigmes habituels de pensée pour chercher des programmes d'action très concrets qui garantissent un développement durable sur le plan social et environnemental.

Pour cela, faut-il envisager une action et un discours capables de rassembler plus de forces inverses?

Exactement. Quel autre discours peut tenir la gauche? Prendre le pouvoir et l'Etat. Que pouvons-nous faire ensuite? Je crois que le coeur du problème réside dans la reconnaissance des forces sociales qui génèrent le changement et dans la capacité de mobiliser ces forces vers un développement durable. Nous devons ouvrir des espaces pour que puissent se réaliser les potentialités de chaque personne. Et pour qu'une personne puisse donner le meilleur d'elle-même, il faut que la société le lui permette. Au Brésil, nous créons une nouvelle conception de la citoyenneté qui suppose une rupture avec la pensée néo-libérale et passe par une extension continue des droits des individus et des collectivités. Le statut de citoyen et la démocratie ne connaissent aucune limite, si ce n'est la capacité créatrice qui permet à ces acteurs collectifs d'abattre les privilèges actuels qui entraînent l'exclusion des majorités. ■

Sergio Ferrari
trad. Jean-François Cuennet



Volontaires suisses au Brésil "Pour inventer ensemble de nouvelles solidarités"

Rencontre avec
"Tuto Wehrle", coordinateur
suisse d'UNITE au Brésil.

Volontaire suisse au Brésil depuis les années '80, Beat "Tuto" Wehrle possède, en dépit de son jeune âge, une solide expérience du Sud et des réseaux de solidarité. Sa vie avec sa femme brésilienne dans l'une des favelas entourant São Paulo et les multiples contacts qu'il noue avec des organisations de solidarité en Suisse sont les garants de son engagement.

Rebaptisé selon la coutume locale "Tuto" - surnom bien plus facile à prononcer que son nom allemand - Wehrle partage son temps entre deux fonctions: conseiller de la Centrale des mouvements populaires (CMP) et responsable, du côté helvétique, de la Coordination-articulation d'UNITE* au Brésil (COAR), une tâche qu'il effectue en lien avec son homologue brésilien. La COAR se charge du suivi et de l'évaluation d'une quinzaine de volontaires suisses (surtout d'E-CHANGER) travaillant dans des projets de production, de santé, d'éducation. Dans des communautés de base, des mouvements, tel le Mouvement des sans terre, etc.

Nouvelles exigences du volontariat

Quel est le contexte politique et social de votre vie quotidienne?

- Le Brésil est un pays qui porte les stigmates de trois siècles d'esclavage. Plus récemment, la dictature militaire - qui a gouverné le pays de 1964 à 1985 - a imposé de force un projet de société qui se voulait au bénéfice d'une petite élite. Si le

peuple a toujours cherché à résister, ce n'est qu'à partir des années '80 que le mouvement populaire a atteint un degré élevé d'organisation sur le plan national. Aujourd'hui, les projets locaux s'articulent autour de mouvements sociaux et de réseaux d'organisations travaillant de façon coordonnée pour la promotion des droits de tous. En outre, ils construisent ensemble un projet alternatif capable de contrecarrer l'accroissement actuel des injustices et des exclusions. Ces dernières années, nous avons assisté à la naissance d'organisations qui représentent également un grand intérêt pour la coopération au développement. Je citerai à cet égard l'Association brésilienne des ONG (ABONG), forte de 230 organisations, et la Centrale des mouvements populaires. Ce sont des interlocuteurs de poids pour les organismes désireux d'offrir un appui solidaire.

Dans une réalité aussi complexe que celle du Brésil, quelle est la valeur de la présence de quelque quinze volontaires suisses?

- Du point de vue du nombre, ils ne sont qu'une goutte d'eau dans l'océan de la complexité brésilienne. L'on nous adresse de nombreuses demandes et UNITE ne peut y donner suite que de façon limitée, ce qui reflète la situation générale de la coopération du Nord face aux besoins du Sud. Malgré tout, la présence des volontaires garde son impact et toute sa valeur, surtout si l'on considère l'appui qu'UNITE donne aux agents sociaux moteurs du changement dans leur lutte pour que le plus grand nombre de citoyens possible puisse faire valoir leurs droits. Voilà le coeur de l'action des volontaires, qui touche à la dynamique interne du pays, qui rapproche deux réalités distantes mais malgré tout voisines: celle de la Suisse et celle du Sud.

Coopération à visage humain

Avec quels partenaires les volontaires suisses s'engagent-ils actuellement? →

Référendum contre le démantèlement du droit d'asile

Sans droit d'asile : pas de droits humains

Depuis 15 ans, le droit d'asile a été constamment révisé à la baisse. Aujourd'hui, il est devenu incapable de protéger les Algériens qui fuient les massacres ou d'organiser le retour des Bosniaques dans la sécurité et la dignité. Pourtant, s'appuyant sur les campagnes des milieux xénophobes et nationalistes, une majorité de la classe politique s'est à nouveau attaquée au droit d'asile. L'urgence a même été votée pour court-circuiter les droits démocratiques et appliquer sans délai de nouvelles clauses de non entrée en matière qui sont directement inspirées de l'initiative UDC rejetée par le peuple en décembre 1996.

La nouvelle loi et l'arrêté urgent prévoient notamment :

- de refuser d'entrer en matière, sauf exception, sur la demande d'asile de réfugiés illégaux ou sans papiers, et d'ordonner leur renvoi immédiat en ne leur laissant que 24 heures pour recourir ;
- de suspendre la procédure d'asile pour les réfugiés venant de pays en guerre, qui ne pourront plus obtenir qu'un statut précaire et provisoire, même s'ils ont subi des persécutions individuelles donnant droit à l'asile ;
- de créer une véritable procédure d'exception en supprimant plusieurs garanties essentielles du droit administratif (droit d'être représenté par un mandataire, droit de choisir la langue officielle, droit de reporter les délais pendant les fêtes à Noël, à Pâques et en été).

Ces restrictions ont été décidées en invoquant constamment la délinquance et les abus. Mais elles menacent d'abord ceux qui sont le plus en danger et qui sont obligés de voyager clandestinement et sans papiers ; ceux qui ont le plus souffert et qui ont besoin de l'asile plutôt que d'un statut précaire ; ceux qui ont le plus de peine à faire valoir leurs droits (p. ex. les femmes victimes de viols) et qui doivent bénéficier d'une procédure équitable.

Les personnes qui fuient la guerre et la violation des droits humains ont un besoin vital du droit d'asile. Signer ce double référendum, c'est défendre une valeur fondamentale de notre société.

Attention : il s'agit d'un **DOUBLE** référendum : contre la loi révisée et contre l'arrêté urgent. N'oubliez pas de signer **DEUX** fois !

Référendum contre le démantèlement du droit d'asile

Secrétariat romand, case postale 163, 1211 Genève 8
tél. 022/807.07.40 - fax 022/807.07.01 - ccp 30-495459-3 - <http://www.asile.ch>

50'000 signatures : C'est possible avec votre participation

Les votations fédérales du 27 septembre représentent la dernière occasion pour assurer le succès du référendum, dont les signatures validées doivent être déposées le 15 octobre.

Nous avons besoin de la participation de chacun pour récolter des signatures à la sortie des bureaux de vote.

Il suffit pour cela de prendre quelques feuilles (les photocopies sont autorisées), un sous-main, un stylo, et d'être présent pendant les heures de scrutin à la sortie des bureaux de vote.

Organisez-vous si possible à plusieurs ou prenez contact avec le comité cantonal (cf. liste ci-dessous) pour rejoindre l'un des stands qui seront mis sur pied à cette occasion.

Renvoyez-nous ensuite les signatures recueillies si possible déjà le dimanche soir pour que le comité puisse encore les faire valider par les autorités communales.

S.V.P : renvoyez cette feuille le 30 SEPTEMBRE au plus tard ! MERCI

Adresses des comités cantonaux :

BE : Elisa, 48 rte de Morat, 2502 Bienne - tél. 032/323.20.12

FR : Coordination asile, case postale 219, 1712 Villars-sur-Glâne - tél. 026/322.28.15

JU : Comité référendaire, SOS Asile, case 2314, 2800 Delémont 2 - tél. : 032/426.59.71

GE : Comité référendaire, case postale 163, 1211 Genève 8 - tél. 022/807.00.40

NE : Comité référendaire, CSP, 11 rue des Parcs, 2000 Neuchâtel - tél. 032/725.11.55

VD : Comité référendaire, SOS Asile, case 3928, 1002 Lausanne - tél.: 021/351.25.51-61

VS : Comité pour la défense du droit d'asile, case 206, 1951 Sion - tél. 027/323.12.16

1/ Référendum contre la loi du 26 juin 1998 sur l'asile (révision totale)

Les citoyennes et citoyens suisses soussignés ayant le droit de vote demandent, en vertu de l'art. 89 de la constitution fédérale et conformément à la loi fédérale du 17 décembre 1976 sur les droits politiques (art. 59s.), que la loi du 26 juin 1998 sur l'asile (LAsi) soit soumise au vote du peuple.

Attention : tous les signataires doivent résider dans la même commune. Commandez-nous d'autres listes de signatures. Expiration du délai référendaire le 15 octobre 1998.

Canton : No postal : Commune politique : Chaque signataire peut commander des listes de signatures → et demander à recevoir les infos du Comité → ↓

No	Nom (écrire LISIBLEMENT à la main)	Prénom	Date de naissance (Jour/mois/année)	Adresse exacte (rue et no)	Signature manuscrite	Contrôle (laisser vide)	Demande d'infos (oui/non)	Commande de listes (nombre)
1			/ /					
2			/ /					
3			/ /					

Le/la fonctionnaire soussigné/e certifie que les _____ (nombre) signataires du référendum dont les noms figurent ci-dessus ont le droit de vote en matière fédérale dans la commune susmentionnée et y exercent leurs droits politiques.

Lieu : _____

sceau :

Le/la fonctionnaire compétent/e pour l'attestation
signature manuscrite : _____ fonction officielle : _____

Date : _____

Les citoyennes et les citoyens qui appuient la demande doivent la signer de leur main. Celui qui se rend coupable de corruption active ou passive relativement à une récolte de signatures ou celui qui falsifie le résultat d'une récolte de signatures effectuées à l'appui d'un référendum est punissable selon l'article 281 respectivement l'article 282 du code pénal.

Signer chacune des **DEUX** listes sans les séparer ! Les deux référendums sont complémentaires. Renvoyer cette liste le plus vite possible, **AU PLUS TARD** le 30 septembre 1998. Le Comité doit encore faire contrôler les signatures avant le 15 octobre ! N'hésitez pas à commander d'autres feuilles ou à en faire des photocopies.
Comité référendaire contre le démantèlement du droit d'asile, case 163, 1211 Genève 8, 022/807.07.40.

2/ Référendum contre l'arrêté fédéral du 26 juin 1998 sur les mesures d'urgence dans le domaine de l'asile et des étrangers

Les citoyennes et citoyens suisses soussignés ayant le droit de vote demandent, en vertu de l'art. 89bis de la constitution fédérale et conformément à la loi fédérale du 17 décembre 1976 sur les droits politiques (art. 59s.), que l'arrêté fédéral du 26 juin 1998 sur les mesures d'urgence dans le domaine de l'asile et des étrangers (AMU) soit soumis au vote du peuple.

Attention : tous les signataires doivent résider dans la même commune. Commandez-nous d'autres listes de signatures. Expiration du délai référendaire le 15 octobre 1998.

Canton : No postal : Commune politique : Chaque signataire peut commander des listes de signatures → et demander à recevoir les infos du Comité → ↓

No	Nom (écrire LISIBLEMENT à la main)	Prénom	Date de naissance (Jour/mois/année)	Adresse exacte (rue et no)	Signature manuscrite	Contrôle (laisser vide)	Demande d'infos (oui/non)	Commande de listes (nombre)
1			/ /					
2			/ /					
3			/ /					

Le/la fonctionnaire soussigné/e certifie que les _____ (nombre) signataires du référendum dont les noms figurent ci-dessus ont le droit de vote en matière fédérale dans la commune susmentionnée et y exercent leurs droits politiques.

Lieu : _____

sceau :

Le/la fonctionnaire compétent/e pour l'attestation
signature manuscrite : _____ fonction officielle : _____

Date : _____

corruption active ou passive relativement à une récolte de signatures ou celui qui falsifie le résultat d'une récolte de signatures effectuées à l'appui d'un référendum est punissable selon l'article 281 respectivement l'article 282 du code pénal.

Les citoyennes et les citoyens qui

appuient la demande doivent la signer de leur main. Celui qui se rend coupable de

Diversité et interdépendance à l'ère de la mondialisation

Cela fait plusieurs années que le Festival international de Fribourg propose une sélection «Les Films du Sud» qui parcourt toute la Romandie. La cuvée '98, qui fait partager l'univers de réalisateurs du monde entier, arrive à Genève*.

Dominique Botti, de «Cinéma des Trois Mondes» nous en donne un avant-goût.

Les «Films du Sud» révèlent toute l'ambiguïté de ce que l'on peut appeler aujourd'hui la culture mondiale. D'une part, ils donnent l'impression d'une formidable diversité de moyens d'expressions, de pensées ou encore de sentiments. D'autre part, ces films évoquent des questions qui préoccupent les humains d'un bout à l'autre de la planète: chômage, suicide, pauvreté, vieillissement des populations, etc. Diversité et interdépendances pourraient être les maîtres-mots de ces «Films du Sud».

Les huit films de la sélection 1998 nous font constamment osciller entre deux sensations: rires et pleurs, rêve et réalité, tradition et modernité. *Por si no te vuelvo a ver (Si je ne te vois plus, 1996)* est le premier long métrage de

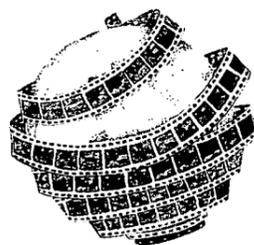
La parole et le rite

(Suite de la page 3)

nôte, si habile à fractionner nos vies, ce ne serait pas un luxe. C'est dans cette perspective que je comprends la fréquentation croissante des monastères et le recours à l'esthétique musicale et picturale de l'Eglise orientale.

Mon souhait pour l'avenir de nos CCB, je le formulerai avec les mots de Maurice Bellet dans son petit livre «Au Commencement»: «Nous voilà hors des clivages établis, libres, tout libres, dans l'espace le plus grand possible des plus grands possibles. La critique n'y épargne rien, même la critique. Elle ne consiste pas à tout mettre en doute, mais à tout écouter: ainsi coïncide-t-elle avec la plus grande mémoire.»

André Fol
Juin 1998



Juan Pablo Villaseñor. Comédie sarcastique, ce film transcrit le dernier cri à la vie de personnes âgées au Mexique. Ömer Kavur, quant à lui, a réalisé un film beaucoup plus introspectif. *Akrabin Yolculugu (La tour de l'horloge, 1996)* est une réflexion sur le temps qui passe. D'une écriture poétique, le film s'organise autour de l'arrivée d'un réparateur d'horloge dans un petit village de Turquie.

Les quatre autres films de la sélection traduisent à leur manière, sans tomber dans un misérabilisme facile, toutes les difficultés des changements socio-économiques dans nos sociétés contemporaines. *12 Storeys (12e étage, 1997)* de Eric Khoo, réalisateur de *Mee Pok man (1995)*, dépeint une fresque bien différente de celle que l'on peut avoir de Singapour. «La petite Suisse de l'Asie» prend une couleur bien plus terne sous les coups de pinceaux de Eric Khoo. Dans *Taafé Fanga (Le pouvoir des pagnes, 1997)*, Adama Drabo s'interroge sur les relations entre hommes et femmes au Mali. Et si un jour on inversait les rôles? Dans *Yi Sheng Yi Tai Xi (Une petite vie d'opéra, 1996)* Fong Allen appréhende par petites touches musicales le futur de Hong Kong après sa rétrocession à la Chine. *O Sertao das Memórias (Les paysages de la mémoire, 1996)* de José Araújo décrit de façon poétique l'histoire de la vie de sa terre natale, le Nordeste brésilien.

On ne peut conclure sans mentionner *L'Etoile cachée (1960)* de Ritwik Gathak et - pour petits et grands - une série de court-métrages d'animation, *Les Petits Mondes*.

Nouvelle association

L'association CINEMA DES TROIS MONDES, coorganisatrice avec Passion Cinéma et le Festival international du Film de Fribourg, vient de se créer à Genève. A l'image des «Films du Sud», elle tente de promouvoir la diffusion de films d'Asie, d'Afrique et

d'Amérique latine. Grâce à sa collaboration avec l'Institut Universitaire d'Etudes du Développement, le Cinéma des Trois Mondes organise également des projections sur des thèmes d'actualités liés à la problématique du développement. ■

Dominique Botti

Demandez le programme

Les Films du Sud à Genève: salle de l'Alhambra (10 rue de la Rôtisserie), du dimanche 25 octobre au dimanche 1er novembre 98.

Festival International de Fribourg: 026 322 22 32
Renseignements sur les Films du Sud et le Cinéma des Trois Mondes: 021 626 51 85 ou 022 906 59 54

Bon à prendre

10 billets promotionnels sont réservés pour les dix premiers lecteurs de Cotmec-info qui appelleront au tél. 022 906 59 54.

***Note de la rédaction: Cotmec-info a un lectorat qui se répand de plus en plus dans toute la Suisse romande. Nous avons pris contact avec le Festival international de Fribourg pour qu'il nous transmette assez tôt son programme complet, ce qui nous permettrait de mieux informer - même brièvement - nos lecteurs des différents cantons romands à propos de la tournée des Films du Sud. Nous prions les lecteurs non genevois de nous excuser pour cette fois-ci. Nous profitons aussi de rappeler à tous ceux qui souhaitent voir leurs rencontres ou manifestations annoncées dans notre agenda, que nous ne pouvons retenir que celles qui nous parviennent au moins un mois à l'avance! Merci d'y penser.**

1231 Conches
JAB
Changement d'Adresse
16, Bd. du Pont-d'Arve
CH-1205 Genève

COTMEC

Commission Tiers Monde de l'Eglise catholique
16, Bd. du Pont-d'Arve
1205 GENEVE
Tél & Fax: +41 22 329 26 81
E-mail: cotmec@worldcom.ch
Web: www.cath.ch/cotmec
CCP: 12-21551-1

COTMEC-INFO est Mensuel

Abonnement: Frs 15.- /an
Rédacteur responsable: Dominique Froidevaux
Imprimerie: Fornara / GE

AVIS AUX ABONNES

Grâce à vous notre bulletin s'auto-finance chaque année, ce qui est un atout indispensable pour notre travail. Nous pouvons maintenir un abonnement à un prix accessible à tous si nous augmentons le nombre de nos abonnés. Merci donc de FAIRE CONNAÎTRE COTMEC-INFO autour de vous. Nous l'envoyons gratuitement à des correspondants dans des pays du Sud grâce aux dons supplémentaires. Grand MERCI à ceux qui soutiennent ainsi ces échanges. Les personnes qui ont reçu un abonnement en cadeau de la part de leurs connaissances ou qui auraient des difficultés financières ne sont pas concernées par les frais d'abonnement.



25 ans des CCB genevoises

Oser des solutions novatrices

Billet évangélique

Communauté de base ou base de communauté ?



Je situe ma première rencontre avec les "communautés de base" en 1969, à Riobamba, en Equateur. Il y avait là deux ou trois femmes indiennes, une poignée de fonctionnaires et deux prêtres, difficilement identifiables. Cinq heures d'échanges, parfois très durs et sans complaisance. Les portes du local - une espèce de garage- étaient verrouillées. Un petit air conspirateur planait sur les débats. On citait l'évangile pour planifier l'aménagement des égouts du quartier. Par-dessus tout, une conviction unanime: "Equatorianos revolucion!"

Dix ans plus tard, je me retrouve à Lemba, banlieue de Kinshasa, dans la cour d'un "notable" de la paroisse. Une vingtaine de "mamas" se serrent sur des bancs de bois. On commence par chanter et danser des cantiques rythmés, puis on vient à s'inquiéter de la femme de Tharcisse qui est malade et de ses enfants qui n'ont pas d'uniforme pour se rendre à l'école. Suit une prière interminable présidée par le "notable" et, bien sûr, la quête pour payer le tailleur.

Sautons encore dix années et me voici sur la rive du Lac dans une autre communauté. Cinq ou six familles de médecins, d'avocats, d'enseignants et d'agents sociaux. Une "base" assez élevée. On "partage" l'évangile du dimanche, les enfants apportent leurs dessins à l'eucharistie. Après un copieux pique-nique, on s'ébroue sur le gazon et on se hâte de rentrer en ville, entraînés par des "ados", impatientes de retrouver d'autres rives, un autre entourage, et surtout d'autres activités.

A la base de toutes ces communautés, il y a un groupe fondateur. Une petite vingtaine de paysans, de pêcheurs, mais aussi un employé du fisc, un gars qui aimait les figues, quelques femmes et une bande de gamins qui tournaient autour. Faisant le lien, un homme du terroir, mais qui provenait aussi d'un mystérieux "ailleurs" dont il ne faisait que de parler. Communauté bringuebalante qui ne dura que trois années. Tout se termina tragiquement un certain vendredi: il y eut un traître, un renégat, et les autres tout penauds qui rentrèrent chez eux, comme s'ils n'étaient jamais venus. Depuis ce jour-là, il n'y a plus de communautés de base. Il n'y a que des "bases de communautés", sur lesquelles l'Esprit tente de construire une Eglise pas encore achevée. ■

Guy Musy

Edito

Les Communautés Chrétiennes de Base (CCB) genevoises ont fêté cet automne leurs 25 ans d'existence. Un anniversaire placé sous le signe de la **re-connaissance**. Le mouvement des CCB européennes a été fortement inspiré par le dynamisme des Communautés de base latinoaméricaines. Il a aussi été porté par l'effervescence communautaire du mouvement de mai '68 et encouragé, du côté catholique, par le souffle du Concile de Vatican II. Désormais, les CCB sont «reconnues» comme une «option fiable dans la recherche spirituelle actuelle». Les CCB genevoises entendent cependant aussi le mot **reconnaissance** au sens de «gratitude pour le chemin parcouru», de «prendre à nouveau connaissance des projets mis en route» et de «partir en reconnaissance pour susciter l'imagination créatrice».

Dans la région genevoise, les six CCB les plus importantes ont été des lieux de réflexion théologique, de rapprochement œcuménique, d'ouverture au monde et de solidarité, mais aussi de renouveau dans la recherche spirituelle et liturgique, comme en témoigne le document* édité spécialement pour fêter ce quart de siècle de dynamisme créateur. Cependant, les CCB ont souhaité faire de leur anniversaire autre chose qu'une simple commémoration. Elles ont placé la fête et leurs réflexions sous le signe des défis d'avenir. Nous aurons certainement à en reparler dans ce bulletin. Dans cette perspective, et comme clin d'oeil aux CCB auxquelles la COTMEC est très liée, nous publions ici (voir page 3) un texte inédit d'André Fol, qui nous partage ses questionnements à propos de l'avenir de la lecture de la parole et des rites dans les CCB.

Un texte qui complète l'hommage (voir **supplément**) que nous rendons à André, ancien responsable de la COTMEC, qui vient de nous quitter.

Dominique Froidevaux

«Les communautés chrétiennes de base fêtent leurs 25 ans - REconnaissance»
Disponible à notre secrétariat: tél.: (022) 329 26 81.

Ouah, t'as des Nike !

...s'exclame le copain, à la fois envieux et admiratif. Car c'est tout à fait ringard de dire que l'on porte des baskets ! Plus fort, les marques de sport ont réussi le tour de force marketing d'imposer leur logo au point de pouvoir se passer du nom de la marque. Ainsi, l'on voit des jeunes, surtout, arborer fièrement, tels des panneaux publicitaires ambulants, le petit "vu" de Nike, cette signature universelle que l'on met au bas des documents pour signifier "lu et approuvé".

Campagnes de CARTES POSTALES... DES NOUVELLES

Approuvé, vraiment ?

La campagne *Let's go fair*, à laquelle beaucoup de lecteurs de COTMEC-info ont participé, est tout à fait symbolique tant elle met en évidence l'antagonisme d'un monde déséquilibré. Mais pour être "branché" ici, doit-on être débranché de l'autre bout de la ligne ?

Le réveil des consciences opéré par cette action a été spectaculaire puisqu'une enquête réalisée par la Fédération Romande des Consommatrices nous apprend que 84% des jeunes (91% de collégiens) en ont entendu parler et que nombre d'entre eux ont participé à l'envoi des 40 000 cartes postales ! La sensibilisation de l'acheteur est une première étape. Partant, celui-ci peut faire pression sur la firme qui devra bien se soucier de la condition des ouvriers si elle veut garder une

bonne image de marque auprès de ses clients. Nike l'a compris au point de dépêcher des représentants pour annoncer ses "nouvelles initiatives sociales" :

- rehaussement de l'âge minimum à 18 ans ;
- mise en place d'aérations dans les usines protégeant des vapeurs de la colle au benzène ! ;
- Programme d'éducation ;
- Soutien à la création d'entreprises familiales ;
- recherches sur le contrôle de codes de conduite
- élargissement du contrôle par des ONG.

Dans une moindre mesure, Reebok et Puma ont emboîté le pas. Seul Adidas traîne encore les baskets !

Ces avancées réjouissantes sont pourtant lacunaires : la liberté syndicale ainsi que le contrôle du code de conduite par l'employé font notamment cruellement défaut.

Maintenir la pression

On voit donc l'importance de maintenir la pression. Notre persévérance va pouvoir se manifester par la participation à une nouvelle campagne en préparation qui sera lancée en janvier prochain et qui concernera les habits, notamment des mêmes marques. Une nouvelle occasion pour chacune et chacun de manifester son appartenance au grand tissu de la solidarité.

Barrage des 3 Gorges

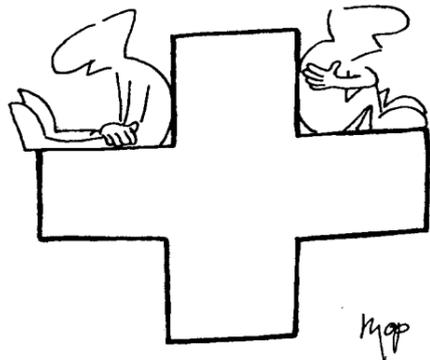
Si la campagne n'a pas pu faire barrage au méga-projet, elle n'a toutefois pas été inutile. Grâce à elle, les organisations de développement sont maintenant toutes proches d'obtenir un accès à la commission de la Garantie contre les Risques à l'Exportation (GRE). ABB a, par ailleurs, désigné son PDG pour participer à la commission mondiale sur les barrages, montrant par là qu'elle se soucie de cette problématique... Même les grands barrages peuvent céder sous la pression de l'opinion publique ! ■

Roland Pasquier

En marge de la Consultation oecuménique sur l'avenir social et économique de la Suisse

Exclusion... à qui le tour ?

C'est la question que l'on peut légitimement se poser en voyant la liste toujours plus longue des exclus dans nos sociétés occidentales : exclus du marché de l'emploi, largués par les nouvelles technologies, non-conformes selon les critères de performance etc...



En 11 chapitres, 11 auteurs différents se sont penchés sur ce problème lancinant pour qui se soucie de cohésion et de justice sociales. Partant de leur connaissance du terrain, confrontant les exigences de l'éthique et celles de l'économie et de la modernité, ils analysent la situation, esquissent des solutions dans le livre: «Comprendre et combattre l'exclusion».

Prosperité, crise économique et justice sociale sont les axes principaux de réflexion, toujours avec le souci de passer pratiques et conséquences au crible de l'éthique. Résumer ce livre riche et foisonnant en quelques lignes est mission impossible, mais en conseiller la lecture à tous ceux et celles qui se préoccupent de la dérive actuelle de la société et qui sont sourds aux sirènes du "tout économique" est chose nécessaire.

La Consultation avance

La démarche à l'origine de cet ouvrage est à mettre en parallèle avec celle de la Consultation oecuménique sur l'avenir économique et social de la Suisse ; les réponses déjà reçues par le groupe de pilotage font écho aux préoccupations des auteurs de l'ouvrage mentionné. Les personnes et les groupes se préparant à répondre à la consultation tireraient grand profit de cette lecture, car elle permet de canaliser la réflexion, de se centrer sur l'essentiel qui est l'exclusion... Comment imaginer un avenir

quand des couches de plus en plus larges de la population sont exclues, deviennent des sans-voix, car n'intéressant plus les médias, les décideurs et les politiques ?

Pour lutter efficacement contre l'exclusion, il faut en comprendre les mécanismes et bien prendre conscience des conséquences gravissimes non seulement pour celui, celle qui est/se sent exclus, mais pour la société tout entière.

"Le mutisme démocratique est assassin et désamorce le fonctionnement du système politique" ou encore "une société saine doit faire face à une situation nouvelle, elle devrait être capable de réagir, d'inventer les nouveaux instruments d'intégration sociale qui lui font actuellement défaut", ces remarques glanées au cours de la lecture situent exactement le problème et force est de constater que l'état du monde – la Suisse, mais aussi le monde – est préoccupant, si grandes sont les peurs : peur de perdre ses acquis, peur de l'inconnu, peur de la perte d'identité, peur de devoir payer le prix du changement etc...

La consultation nous donne une occasion d'en parler ensemble, de nous informer mutuellement et d'esquisser des chemins nouveaux, même si, au départ, ce ne sont que de vagues pistes zigzaguant au milieu des obstacles. ■

Maryse Durrer

«Comprendre et combattre l'exclusion». Presses polytechniques et universitaires romandes (1998)

La Parole et le rite

Les Communautés Chrétiennes de Base (CCB) ont beaucoup innové, notamment dans la pratique liturgique. A partir de ce qu'il a vécu au sein de la CCB de Meyrin, dans le canton de Genève, André Fol pose quelques questions pour l'avenir. Un défi à l'imagination créatrice des CCB.

Des commentaires qui ont accompagné le trentième anniversaire de mai 1968, j'ai gardé l'impression d'une extrême difficulté à préciser les contours d'un tel événement et de l'héritage qu'il a laissé. Mais chacun s'accorde généralement à lui reconnaître la paternité d'une libération de la parole et d'une mise en question radicale de toute institution. Les CCB européennes, et donc les nôtres, ont largement respiré cette atmosphère pour le meilleur... mais pas seulement.

La Parole redistribuée

Dès le début des communautés, le souci de répartir différemment la parole au cours de la célébration est apparu. La prédication a été remplacée par des temps de partage, soit tous ensemble soit en petits groupes, sur les textes bibliques. Un peu plus tard, une fonction que nous aurions pu appeler "animateur de la Parole" s'est mise en place. Des membres de la CCB ont accepté à tour de rôle de travailler le texte biblique afin d'en dégager les enjeux lors de la réunion de préparation et de rédiger un commentaire d'une page à faire parvenir aux autres participants avec l'invitation à la célébration. Dès l'origine de la CCB, il faut ajouter parallèlement le souci de mettre en place des groupes d'échange – appelés unités de base – se réunissant hors des célébrations pour prolonger la réflexion et la mettre en relation avec la vie.

Cette pratique a pu montrer parfois certaines limites : partage un peu pauvre et peu impliquant, difficulté de proposer à la réflexion des questions qui ne soient pas peu ou prou moralisantes et exclusivement tournées vers un "que faire ?". Mais, dans l'ensemble, je pense que le bilan est largement positif. Le niveau de connaissance biblique a progressé, on a appris à se promener sans crainte dans des textes peu connus. Par ailleurs, les animateurs de la Pa-

role ont acquis une réelle compétence et ont découvert, je crois, du plaisir à ce service. Il n'y a pas à remettre en question cet acquis, mais on peut légitimement se poser une question : ce défi du partage de la parole a-t-il, pour la génération suivante, la même importance qu'il en a eu pour nous ?

Par ailleurs, après le dernier Concile, le souci de participation s'est traduit dans l'Eglise catholique essentiellement par un accent mis sur l'expression orale ; dans nos CCB également. Il faut toutefois nous demander si cela n'a pas entraîné le décrochage de certains. Je me souviens avoir participé à une rencontre de CCB à Managua en 1980 où des gens de condition très modeste s'exprimaient aisément. En va-t-il de même sous nos latitudes ? Prendre la parole en assemblée n'est pas à la portée de tous et ce n'est sans doute pas par hasard que nos CCB regroupent le plus souvent des membres ayant une formation ou une pratique professionnelle qui leur donne accès à la parole. Il est possible que nous ayons perdu en route également des personnes qui souhaitaient célébrer autrement.

La place du rite

Dans la première lettre qu'il adresse aux chrétiens de Corinthe et que l'on date généralement du printemps 56, Paul s'en prend avec véhémence à leur façon de célébrer le repas du Seigneur et leur précise : "Voici ce que moi j'ai reçu du Seigneur et que je vous ai transmis" avant de rappeler le récit de l'institution. Je perçois dans cette phrase l'exigence du rite que la communauté n'invente pas, qu'elle est appelée à recevoir et qui, pour cela, a la force de l'ancrer dans la pratique la plus originelle de l'Eglise. Qui l'inscrit aussi, horizontalement, dans la communion de toutes les communautés célébrant aujourd'hui l'eucharistie à travers le monde.

Je ne rentre pas ici dans la question de la présidence de la célébration. Comme bien d'autres, je souffre des verrous mis par les autorités de mon Eglise à en ouvrir plus largement l'accès en y invitant des hommes et des femmes, selon les besoins des communautés et de ne pas réserver cette charge à des mâles célibataires. Ceci étant, il me semble que le rite ne sera jamais facile à vivre pour nos communautés. Par sa répétitivité, tout d'abord, il contredit un besoin de créativité auquel on tient beaucoup. Par

...dans les communautés de base

ailleurs, en réservant une tâche spécifique à l'un d'entre nous, ne contredit-il pas notre préoccupation d'un partage de toutes les tâches et un roulement des fonctions ? Tenter de tenir à la fois le rite et la participation créative de tous, ce peut être une contradiction épuisante, ce peut être aussi un dilemme qui, une fois repéré, peut se transformer en une tension stimulante.

Comment enrichir notre capital symbolique ?

Du côté catholique, le Concile a mis fin à une période de glaciation qui avait codifié à l'extrême la pratique liturgique. Il était prévisible que les changements qui allaient suivre auraient la force d'un retour de balancier. La CCB à laquelle je participe, à ses débuts, a eu aussi sa période quelque peu iconoclaste. On attendait du lieu de célébration une certaine plasticité permettant une organisation différente de l'espace au gré des besoins, des lieux assez nombreux pour qu'enfants et petits groupes d'adultes puissent y mener des activités parallèles sans se gêner, mais pas beaucoup plus. Ce n'est qu'un peu plus tard que le besoin de réintroduire de la beauté dans la célébration s'est fait sentir. Ceci d'abord par un souci plus grand

Je m'interroge : dans le mouvement de "décolonisation" des années soixante, n'avons-nous pas taxé un peu rapidement "d'irré récupérables" certains moyens d'expression offerts par les Eglises, en s'en débarrassant avec empressement, un peu à la façon dont, dans certaines fermes, on s'est dessaisi de la table en chêne pour s'en procurer une autre en formica. Certes, rien ne nous empêche de constituer nous-mêmes notre propre univers symbolique. Nous avons commencé d'ailleurs à le faire, mais c'est une entreprise qui se compte non en années, mais en siècles. Et il serait regrettable de vivre dans une atmosphère raréfiée jusque là.

Dans une interview, le Père Congar évoque Jean-Baptiste qui, dans l'Evangile, dit de Jésus : "il faut qu'il croisse et que je diminue". Et il continue : "Vous savez comment la liturgie a merveilleusement illustré ce texte, en mettant la fête de saint Jean-Baptiste le 24 juin, au moment où les jours commencent à décroître jusqu'à Noël, fête de la Nativité de Jésus où ils recommencent à croître. Admirable symbolisme liturgique qui exprime cette vérité essentielle". Comprendons-nous bien : il ne s'agit pas pour moi de faire d'un



accordé aux chants. Egalement par un recours particulier à l'art floral, ce dernier offrant à la liturgie des possibilités d'expression que je n'aurais, pour ma part, jamais soupçonnées. Actuellement, l'un comme l'autre ont acquis droit de cité et la CCB ressentirait douloureusement leur absence. S'y est ajouté le souhait d'habiller quelque peu – notamment par une grande croix orientale – la salle utilisée.

Dans le même temps, des propositions ont été faites pour introduire, en préparation des célébrations ou en dehors d'elles, des espaces de prière et de méditation. Elles n'ont pas souvent attiré les foules.

tel exemple un passage obligé, mais simplement de voir comment Yves Congar, que l'on peut difficilement considérer comme un réactionnaire, trouve appui dans sa lecture de la Parole par une symbolique où les mouvements du cosmos deviennent une parabole.

Maintenant que l'Eglise a cessé de vouloir nous les imposer, il serait peut-être judicieux de voir si les greniers de cette vieille dame ne recèlent pas des ressources qui pourraient enrichir notre univers symbolique. Dans la société technicienne qui est la

>>> Suite au bas de la page 4

tant il faut qu'ils soient présents à notre vision de foi, à notre éthique, à nos décisions. Parce que, pour un chrétien, il n'y a pas de frontière nationale. La seule frontière reconnue c'est le monde, c'est le corps du Christ.

Alors, comment cela a-t-il pris forme? Il y a ce qu'on a tenté de faire, bien modestement. Une réflexion, par exemple, sur l'épargne (de là, une brochure est née «Un regard chrétien sur l'épargne»). Il y a souvent eu des interpellations. Une grève de la faim des Chiliens, moi ça m'avait frappé parce que c'était assez au début. Voilà: il se passe ceci, comment vous, dans l'Eglise, vous allez vous montrer solidaires? Il a fallu trouver une façon de le faire, il a fallu trouver un langage pour le répercuter.

Ce sont souvent les événements qui nous ont précédés, qui nous ont bousculés. Et ça, c'était une de mes découvertes. Pour prendre un exemple dans l'Evangile, rappelle-toi l'exemple du paralytique qu'on descend devant Jésus. L'évangéliste ne nous dit pas ce que Jésus a dit ce jour-là. Il nous dit qu'il y a eu un paralytique qui est descendu par le toit et qu'il l'a accueilli. Et c'est pour ça que dans les paroisses on ne devrait pas se limiter à faire des programmes de formation, des programmes de catéchèse... Si on n'accueille pas l'événement, on risque de passer à côté d'une dimension clé de l'Evangile.

DF. Et de ces événements, ou des actions qui ont marqué cette décennie COTMEC à laquelle tu as participé, quelles sont celles ou ceux que tu juges les plus importants après coup?
AF. Lorsqu'on regarde en arrière, on se trouve

claration qui signalait ce que Justice et Paix avait fait. On n'avait pas pu l'obtenir. Et j'en avais été tout à fait scandalisé.

A la COTMEC, nous nous basions sur une réflexion éthique à propos de l'enjeu de cette votation et ça n'avait pas passé comme une lettre à la poste auprès de nos autorités. Mais elles avaient accepté quand même qu'on publie ça. Cela avait eu un certain écho, nous valant des réactions très violentes. Je pense à un tract qui nous était revenu avec des remarques nous taxant de marxistes-léninistes... Mais on avait marqué des points au niveau de la réflexion, même si c'était pour un résultat dérisoire. L'évolution de la prise de conscience par rapport au blanchiment de l'argent sale me fait dire qu'on n'était pas dans le faux.

Notre combat était bien modeste par rapport aux combats que mènent les chrétiens dans le Tiers Monde, bien sûr. Ne nous prenons pas pour des héros. Malgré tout, il y avait eu une parole à tenir, en fidélité avec nos frères chrétiens qui sont dans le Tiers Monde. Et, pour cette prise de parole, il avait fallu payer un certain prix.

DF. D'après toi, ça vaut la peine d'essayer d'ouvrir des portes dans l'Eglise, de l'intérieur?
AF. Je crois que, tout en respectant l'action qui est menée hors de l'Eglise par d'autres, c'est vrai qu'il y a aussi une action à mener, je le crois, en fidélité à l'Evangile, l'Ancien Testament, le message des prophètes... Ce ne sont pas ceux qui disent "Seigneur, Seigneur!" qui font la volonté du Père. Sans du tout nous attribuer un monopole, je crois que, parmi toutes les autres voix qui ont à se faire entendre en rappelant les

plus forts -pouvait aussi être le lieu d'une prise de conscience. Et c'était une de nos joies, je crois, de découvrir que certains, à cause de la COTMEC, pouvaient porter sur l'Eglise un nouveau regard.

DF. Après douze ans, quelles ont été tes découvertes les plus précieuses à travers ce travail de la COTMEC?

AF. Tout d'abord, comme je le disais au début: découvrir l'importance de l'événement qui bouscule dans la vie de foi. J'espère bien ne pas oublier ça en route. Autre découverte: la force de la recherche théologique des chrétiens vivant dans d'autres continents. Comme disait un théologien: «Il y a des endroits du globe où les chrétiens ne sont pas fatigués». J'ai trouvé très stimulant de découvrir ça et ça a renouvelé ma lecture biblique. Alors maintenant, dans la tâche qui va être la mienne à l'Atelier Oecuménique de Théologie, j'espère ne pas oublier ces découvertes-là. Bien sûr je mets au premier plan, comme à la COTMEC, la dimension oecuménique, parce que, pour moi, elle est absolument décisive. Mais je mets aussi au premier plan cette recherche de la Parole de Dieu, qu'on aborde à partir de questions concrètes. Si possible pas en chambre, à son bureau, mais tenaillé par une question de vie, aujourd'hui. Et j'aimerais mettre aussi au premier plan le fait que cette Parole de Dieu, elle n'est Parole de Dieu que si elle nous ouvre un chemin personnel et collectif, un chemin qui doit être chemin pour nous ici, mais, beaucoup plus largement, qui ne doit exclure personne.

DF. Merci, André, et tout de bon pour ton activité à l'A.O.T.

AF. Et tout de bon à toi aussi. J'aimerais dire juste un mot encore: pour moi, une des expériences très fortes a été de pouvoir fonctionner avec la confiance de la commission et de me sentir très libre de tâtonner, très libre d'inventer, très libre de créer quelque chose. Alors je ne dis pas que je l'ai bien fait, ou mal fait, c'est autre chose. Mais l'expérience a été forte. Et je te souhaite vraiment à toi, Dominique, de pouvoir faire la même expérience, un lieu où on essaie de donner le meilleur de soi-même en toute liberté. Et de cette découverte-là, se dit quelque chose de l'Evangile.

*Propos d'André Fol, recueillis par D. Froidevaux
Retranscription: Monique Séchaud*

Photo: Roland Pasquier.

André Fol avec Giovanni Chicherio, lors de la fête des 25 ans de la COTMEC, sur le bateau Genève.
Sur le panneau d'expression libre on pouvait lire, en réponse à la question posée: «Continuez à nager à contre-courant».

Témoins

De la solidarité

COTMEC-info
Octobre 1998
Supplément

André Fol, ancien responsable de la COTMEC est décédé le 12 octobre dernier. Ce supplément rassemble divers hommages à la mémoire de ce prêtre qui nous a beaucoup marqués. Nous pensons que ce petit cahier, bien que très intime, suscitera un intérêt bien au-delà du cercle des proches d'André. Mais il faut peut-être pour cela avoir en tête une clé de lecture, sous la forme d'un proverbe qu'André Fol aimait citer: «Lorsque le sage montre la lune du doigt, l'idiot regarde le doigt». André n'aurait pas aimé que l'on sacralise sa «petite personne». Il a toujours invité à voir au-delà de lui-même. Aussi, ces témoignages ne parlent-ils pas seulement d'André. Ils évoquent des morceaux de vie partagés, des liens tissés à travers des réseaux de solidarité ou des groupes de réflexion et d'action. Et, dans le regard et les engagements d'un homme, nous sommes aussi conviés à partager sa quête humaine et sa quête de foi. La clé de voûte de ce petit cahier pourrait donc bien être cette icône de tendresse à partir de laquelle André disait vouloir reconstruire toute sa théologie. Sa famille et ses proches ont bien voulu partager ce morceau de spiritualité avec d'autres. Nous les en remercions vivement.
D.F.



25e anniversaire de la COTMEC, en 1993. André Fol, Josette (de dos) et Roger Paratte, le dessinateur de COTMEC-info. Photo: Roland Pasquier

Hommages à André Fol

● Parcours de vie

Par Edmond Gschwend

André nous a quittés le lundi 12 octobre, au petit matin. Il avait été opéré le 8 septembre d'une tumeur au cerveau. Cette opération - la sixième - était prévue avec un pronostic favorable. Hélas, la suite n'a pas répondu à l'espoir de tous ses amis de le voir, une fois encore, tenir en échec la maladie, comme il avait réussi à le faire depuis 1993, avec un courage qui nous étonnait tous.

d'être créée par Pierre Dufresne et Monique Ribordy, entre autres.

En 1977, André accepta d'accompagner - comme aumônier - la Communauté de base de Meyrin qui venait d'être lancée; il en resta membre jusqu'au bout de sa vie. Toujours marqué par sa volonté de se consacrer à ceux qui sont "loin", il choisit d'exercer son mi-

Après cinq longues semaines durant lesquelles il fut veillé par ses proches et où il a pu dire adieu à de nombreux amis, André s'est éteint au Centre de soins continus à Genève. Le ministère qu'il a exercé parmi nous est scandé par la diversité de ses engagements, toujours inscrits par un désir d'ouverture, une volonté de faire entendre la Parole de l'Evangile, particulièrement à ceux qui en étaient éloignés.

"Je souhaite que votre vie retrouve vite la saveur émerveillée du matin de Pâques. C'est, je le crois, la saveur qu'elle aura pour moi lorsque vous lirez ces lignes."

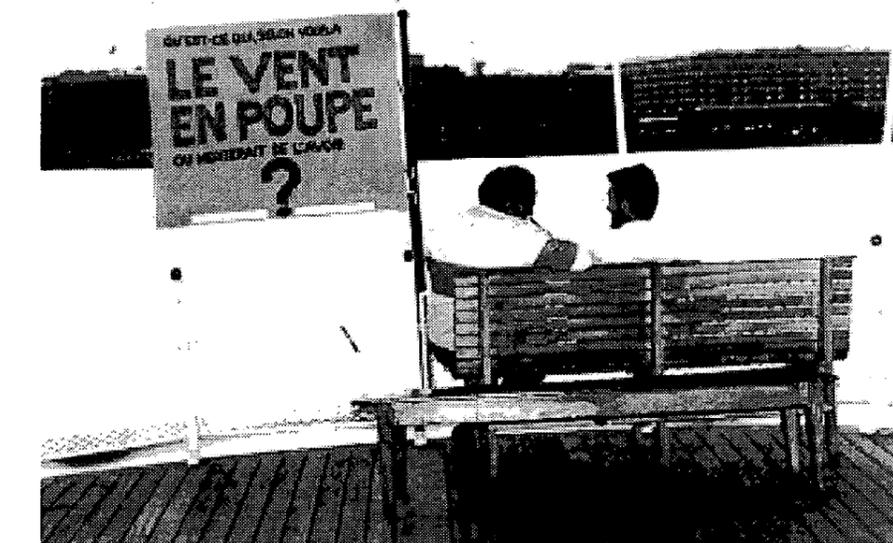
Né en 1941 au Petit-Lancy, André a été ordonné prêtre en 1968, dans ces années de l'imédiat après-concile marquées par un élan nouveau, par l'ouverture au monde et l'oecuménisme. Toute l'orientation du ministère d'André en a été marquée. Après quelques années en paroisse, à Sainte Marie du Peuple à Châtelaine, son nouvel engagement principal se situa à la Commission Tiers Monde de l'Eglise catholique (COTMEC) qui venait

nistère à l'aumônerie de la prison de Champ-Dollon où son sens de l'écoute, son respect profond des personnes lui permirent d'accomplir une tâche qui fut très appréciée. En outre, son large souci oecuménique lui fit répondre, bien avant cette même époque, à la demande de l'Atelier oecuménique de théologie (A.O.T.) dans lequel il enseigna durant de lon-

Sommaire:

Pages

1. Parcours de vie
2. Lettres ouvertes à André
4. Homélie de l'Eucharistie d'«A Dieu»
5. Clé de voûte
6. Témoignages
7. Interview



très pauvre parce qu'il y aurait eu tellement de choses à faire, tellement plus, tellement mieux. Mais pour répondre à ta question, je crois que ce qui a été le plus fort pour moi, c'est ce qui s'était passé autour de l'initiative sur la limitation du secret bancaire. Il y avait des frères dans le Tiers Monde qui nous disaient: «C'est très important pour nous, tous les capitaux qui devraient alimenter notre économie nationale partent dans vos banques, faites quelque chose». Mais, en même temps, sur place il y avait une résistance extrêmement forte. Et, dans l'église, un silence redoutable! En tant que membre du Conseil presbytéral, je me rappelle à quel blocage on s'était heurté pour avoir une petite dé-

exigences éthiques, la COTMEC, qui rappelle justement ce souci de ceux qui sont loin, à toute sa place.

DF. Et cette petite voix, comment est-elle entendue par ceux qui ne sont pas du tout insérés dans les réseaux d'Eglise?
AF. C'est toujours difficile de savoir l'écho qu'on a. Dès qu'on fait de l'information, de la sensibilisation, on a de temps en temps un écho, mais, très souvent, on fonctionne sans ça. Parfois notre parole est entendue par des gens qui ne partagent pas du tout notre conviction et qui sont contents de constater que l'église - trop vite jugée comme tout à fait récupérée du côté des

gues années et qu'il dirigea pendant huit ans, jusqu'en 1997, alors que les atteintes de la maladie lui demandaient déjà d'énormes efforts. Quittant cette fonction, il me dit, avec son humour habituel : " je ne peux plus jouer en première ligue, je vais passer en deuxième..."

C'est alors qu'il accepta un poste d'auxiliaire dans le secteur de Saint-Antoine où, là encore, il exerça un ministère très apprécié, notamment par sa prédication, durant les deux dernières années. Ses nombreux amis et aussi ceux qui ne l'ont pas personnellement connu, ont particulièrement aimé, depuis plusieurs années, ses " esquisses " parues dans le COURRIER, assurées par André semaine après semaine, sans défaillance : prises de position mesurées et fermes sur les problèmes d'Eglise et de société. Autant de réflexions qui, heureusement, nous restent puisque nombre d'entre elles ont été éditées, comme le fut son journal " Temps de crise, temps de croire ? ", tenu durant sa maladie. André, ta nombreuse famille, tes amis, tous ceux qui ont bénéficié de ton ministère te disent merci. Ton départ nous peine, mais, le prévoyant, tu nous as laissé un mot, écrit de ta main : " Je souhaite que votre vie retrouve vite la saveur émerveillée du matin de Pâques. C'est, je le crois, la saveur qu'elle aura pour moi lorsque vous lirez ces lignes."

Edmond Gschwend, prêtre.

«Qu'on soit gentil avec moi!»

Témoignage d'un ami d'enfance. Par Michel Bavarel

Qu'il est difficile de dire adieu à une partie de soi-même! Non pas, bien sûr, que je veuille m'approprier André, mais il a fait partie de mon enfance. Alors que j'avais cinq ans, ma famille a emménagé dans l'immeuble où se trouvait la boulangerie de ses parents, au Petit-Lancy. Les souvenirs affluent et ce sont des souvenirs de moments de joie. Un jour de soleil, André m'a entraîné dans le jardin d'une petite maison (de sa grand-mère?) où poussaient des noisetiers. Nous avons taillé deux branches, puis nous sommes partis pour le bord du lac - une expédition! Nous avons attaché à nos branches du fil à pêche, gagné sans doute à la loterie de la kermesse paroissiale, accroché un appât à l'hameçon et lancé nos lignes. Nous n'avons rien pris, mais un pêcheur - un vrai - nous a fait don de trois ou quatre petits poissons. Nous nous les sommes partagés. Ainsi, nous ne sommes pas rentrés bredouilles. A posteriori, on pourrait voir là - pourquoi pas? - une sorte de parabole... Qu'André saurait magnifiquement décrypter! André et sa famille ont beaucoup fait pour m'intégrer, moi fils d'immigrés - du Valais, mais immigrés quand même -, en m'ouvrant les portes du scoutisme. Cela a été décisif pour l'orientation de ma vie et je leur en suis reconnaissant. Plus tard, j'ai rejoint André à la COTMEC. En 1983, nous avons lancé ensemble, du côté catholique, l'idée d'une aumônerie auprès des requérants d'asile. Une idée qui a d'abord cheminé difficilement. En 1985, la COTMEC a participé à l'organisation d'un refuge pour des requérants menacés d'expulsion. A la suite de cet événement, les Parrainages se sont constitués, l'Eglise protestante - qui était allée plus vite que nous en besogne -, a ouvert un poste d'aumô-

Michel Bavarel

Lettres ouvertes

De Guy Musy
Frère Dominicain

Cher André,

J'étais au Rwanda lorsque, pour la première fois, j'ai entendu parler de toi. Tu avais là-bas une tante missionnaire qui m'avait chargé de beaucoup prier pour toi! Elle ne comprenait pas que son neveu de prêtre s'était détaché du ministère paroissial et entreprenait des études qui allaient le mener Dieu sait où. A moins que ce ne soit le diable qui fut au courant. Beaucoup plus tard, j'ai constaté que la prière changea de camp et c'était mon tour d'apprécier la tienne. Des amies avaient diffusé la nouvelle de mon retour au pays et tes lettres me vantaient, bien avant que je ne débarque à Genève, des "ministères" que tu aurais aimé partager avec moi. C'est toi qui me décrypta ces sigles mystérieux: AOT, CDB, COTMEC. Puis, assez naturellement, je fus ton "man-power" à l'aumônerie de la prison quand la maladie t'obligea à ralentir ton rythme. Comme le vieux Barnabée - un fils d'encouragement - tu fus mon "parrain" dans cette ville qui était la tienne mais où j'atterrissais avec "crainte et tremblement".

Tu croyais intensément à l'échange et à la complémentarité des "Eglises" du Nord et du Sud. Et tu m'invitais, comme Paul à Antioche, à témoigner à Genève des merveilles que l'Esprit réalisait en Afrique. J'ai essayé d'être fidèle à ton désir, même au temps où le Rwanda disparaissait dans la nuit.

Comme Jésus, tu parlais en paraboles, et tu ne cessais d'en inventer de nouvelles. De ce flo- lège, j'en garde une en mémoire que tu me confias un jour sans soleil. "Le Royaume de Dieu, me disais-tu, est comparable à un vieux cow-boy qui n'a plus que vingt dollars en poche et qui s'interroge sur le meilleur usage qu'il pourrait en faire." Le cow-boy ce jour-là c'était moi, mais j'ai bien compris par la suite que c'était toi aussi. Alors qu'il te restait un filet de vie, tu t'acharnais à le mettre en valeur avec courage et énergie. Dans un de tes derniers livres, tu t'approprias cette parole du Maître: "Tant qu'il fait jour, il faut travailler aux oeuvres de Celui qui m'a envoyé, la nuit vient où personne ne peut plus travailler!" J'y pensais ces derniers jours quand tu t'efforçais encore de sourire, de plaisanter et de remonter le moral de ceux qui venaient te dire adieu. Tu aimais tellement le soleil que tu ne voulais pas, comme tu disais, laisser passer un seul de ses rayons sans le savourer.

Est-ce à dire que tu es maintenant dans la nuit? Nous croyons plutôt que tu savoures la lumière d'un autre soleil, sans déclin celui-ci. Mais tu parlais de ces perspectives avec une telle pudeur que toute glose sur l'au-delà était pour toi intolérable. Je me tairai donc: Permets-moi simplement de te dire "merci!"

Guy

Au nom de
l'Atelier Oecuménique
de Théologie,
à Genève

Jacques Bacaly,
président

Adieu à André Fol

Nous y voici donc à ce jour où il faut te dire adieu, André. On avait beau s'y attendre, souhaiter même qu'il arrive afin de te délivrer de ce pauvre corps tout mité comme tu me l'écrivais avec humour, on a de la peine.

C'est au nom du comité de l'AOT et de tous les Aotistes que je te dis combien nous sommes tristes de ton départ. Tristes mais heureux, heureux et fiers, fiers de t'avoir connu, d'avoir eu la grande grâce de faire avec toi un bout de chemin pendant au moins les deux années d'un parcours théologique. Pendant tes vingt ans de service à l'AOT, 10 volées d'une centaine de participants, cela en fait du monde qui aujourd'hui, présents ou lointains se recueillent avec nous.

Nous avons rencontré en toi un témoin du Christ et je n'ai personnellement aucun doute: Tu as maintenant rejoint près du Père l'immense cortège de tous les saints dont parle un cantique de Claude Rozler.

Tu n'aurais guère les compliments et nous avions convenu plus ou moins tacitement de les éviter. Alors je vais m'en tenir à notre accord et me limiter à citer quelques unes des paroles que tu nous as dites lors de notre dernière assemblée générale, alors que tu venais d'apprendre qu'il te fallait subir encore une importante intervention chirurgicale dont tu ne nous as pas soufflé mot ce soir là. Au contraire même tu pétillais d'humour, tout en nous délivrant un message que je vais essayer de résumer en deux phrases.

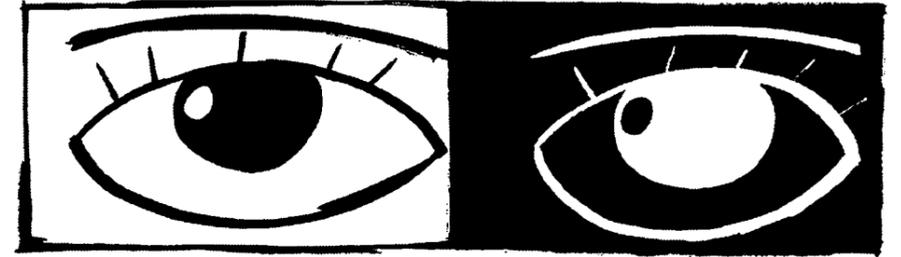
Tu affirmais que l'AOT est un lieu de réflexion critique et interconfessionnel et que la fidélité oecuménique - dont tu étais un des ardents promoteurs - imposait de sortir des stéréotypes. A l'AOT, disais-tu, on apprend à acquiescer la joyeuse liberté qui nous autorise à ramasser les fruits qui nous font envie, qu'ils soient tombés d'un côté ou de l'autre de la barrière confessionnelle.

Et tu as terminé en nous invitant à nous poser la question: L'AOT est-il pour chacun de nous source d'information ou source de transformation?

Il me semble qu'aujourd'hui il fallait redire tes propos

Lors des derniers moments que j'ai passés avec toi tu m'as dit: " On finira par se retrouver ". J'ai pris ces quelques mots chuchotés pour un au revoir, un au revoir que je vous transmets.

Au revoir, André, merci de ce que tu nous as donné, de ce que tu nous as transmis. Au revoir, ami André. On se retrouvera. En attendant, on compte sur ton aide pour poursuivre chacun notre route.



Douze ans au service de la COTMEC

Interview d'André Fol par Dominique Froidevaux
au moment du «passage du témoin»

(Interview réalisée en septembre 1989, pour Radio-Cité.

Retranscription: Monique Séchaud / COTMEC)

DF. André, depuis douze ans maintenant qu'existe un secrétariat de la commission Tiers Monde de l'Eglise catholique, tu as été le premier permanent. Tu as pu donc mettre en place des structures qui ont permis à cette commission de fonctionner. Mais revenons un peu en arrière et j'aimerais te demander ce que cela a pu représenter pour toi, dans ta vie de prêtre, qu'on te propose de travailler dans cette drôle de paroisse?

AF. Après sept ans en paroisse, à Ste Marie du Peuple, une paroisse que j'aimais et qui me correspondait bien, travaillant avec un curé avec lequel je me sentais très proche, un certain nombre de questions s'étaient posées. Notamment, c'était pour moi l'irruption de la question politique. J'avais lu un bouquin sur l'évaluation politique du langage liturgique. Il en ressortait l'impression que notre liturgie, tout comme le fonctionnement de la paroisse, allaient dans le sens d'un statu quo, d'un renforcement des structures en place. Il a fallu que j'empoigne cette question-là de plus près.

Et c'est là que j'ai demandé une année sabbatique pendant laquelle j'ai étudié à l'Institut d'études du Développement pour essayer de mieux poser cette articulation entre ma vie de prêtre et un monde à transformer. Un monde qui était plein de questions, sinon chez nous du moins dans le Tiers Monde et dans le rapport Nord-Sud...

DF. Ta nouvelle paroisse a donc été la COTMEC. En général une paroisse, ça a un lieu. Le lieu de la Cotmec, comment le définirais-tu?

AF. Ma rentrée à la COTMEC s'est faite d'une façon très modeste. On m'avait signalé qu'une équipe de chrétiens - tous bénévoles - était au travail sur ces questions qui me préoccupaient. Je suis allé voir. Et là, j'ai trouvé très stimulant ce climat: un climat où l'on était démuné par le peu de moyens que l'on avait. Mais en même temps où il y avait un souffle de liberté des chrétiens qui en voulaient. On venait de s'atteler à l'initiative contre l'exportation d'armes. Ça s'était bien passé, j'ai trouvé quelque chose de très dynamique. Et c'est là-dedans que je me suis mis. Petit à petit, pouvant y consacrer plus de temps, ça a fait boule de neige et on s'est doté

d'un petit secrétariat, mais d'une façon très progressive.

Un peu comme quand on construit un tunnel, on creuse d'abord un peu et puis on bétonne là où on a passé.

C'est un peu comme ça qu'on a fonctionné, très insensiblement.

DF. Et puis il y a donc cette commission qui est composée d'un certain nombre de chrétiens qui ont envie de réfléchir aux problèmes de solidarité et aux problèmes des rapports Nord-Sud. Mais il y a aussi toute une série de liens qui se sont tissés à partir de la COTMEC, un réseau qui s'est développé peu à peu, aussi bien à l'intérieur de l'Eglise qu'à l'extérieur.

AF. Oui. Quittant Ste Marie du Peuple, je quittais une communauté très repérable, que j'aimais bien, où il se passait pas mal de choses, et voilà ce que je perdais.

Ce que j'ai trouvé, c'est une communauté peut-être quantitativement moins grande mais extrêmement forte, parce que se retrouvant avec un point commun très fort. Ça vaut pour la COTMEC elle-même, avec des personnalités très marquées mais très fortes au niveau de la foi qu'elles m'ont communiquée. Ça vaut pour la communauté soeur, la Commission Tiers Monde de l'Eglise protestante avec laquelle on a beaucoup collaboré. Et puis ça vaut aussi pour tous ces gens de passage du Tiers Monde qu'il nous a été donné de rencontrer et avec lesquels, un peu miraculeusement, on se trouvait dès la deuxième phrase extrêmement proches, parce que nos préoccupations étaient proches. Donc: je quittais une communauté, une paroisse repérable, mais pour retrouver une Eglise différente, avec un tonus extraordinaire. Pour moi ça a été, avant de me lancer, quelque chose de très stimulant.

DF. Venons-en à la mission de la COTMEC qu'on pourrait résumer en deux axes: s'ouvrir au monde et dire la solidarité. Comment ce travail a-t-il pris forme au sein de la commission?

AF. Notre tâche, le sens qu'une COTMEC peut avoir à Genève, c'est de rappeler l'existence de ceux qui ne sont pas là. Parce qu'on n'a pas devant les yeux les gens du Tiers Monde et pour-

Témoignages

prononcés lors
de la cérémonie d'«A Dieu»

Au nom d'anciens détenus

Père André, Padre

Avant de te dire au revoir, nous aimerions te dire merci. Merci pour ton sourire et ton humour, merci de nous avoir écouté, parfois longuement, merci de nous avoir laissé pleurer, tu nous tenais même un "kleenex"...
Merci pour les bibles que tu nous offrais, merci pour les petits bouts de lecture que tu nous faisais découvrir dans la Bible. Merci pour les célébrations où tu avais toujours le souci de traduire en Espagnol

Tu disais que tu faisais juste un bout de chemin avec nous, mais grâce à toi Padre, nous avons trouvé des fleurs sur le chemin, et des fleurs à Champ-Dollon, il n'y en a pas beaucoup.

Au revoir et merci

André, Luis,
Wilma, Claudine, Fabienne

De Xavier Arbex
Prêtre suisse au Pérou

«André, tu n'es pas parti travailler dans le Tiers Monde. Mais, de Genève, tu as fait tellement plus... Pour eux, pour nous! Avant tu étais loin, il fallait communiquer. Maintenant, tu peux voyager avec nous... Il n'y a plus de distance, je te sens présent!»

Xavier Arbex

André,

Tu as passé 12 ans de ta vie à la tête de la COTMEC. 12 ans sans lesquels la Commission Tiers Monde de l'Eglise catholique ne pourrait pas fêter ses 30 ans cette année. Lorsqu'en 1989, tu m'avais demandé de reprendre ta place à la COTMEC, je t'avais fait part de mes réticences face à un travail dans l'Eglise. Bien que chrétien, membre de cette Eglise, j'en avais l'image d'une structure un peu fermée, poussiéreuse, encombrée de pesanteurs hiérarchiques. Tu m'avais tout simplement répondu : «Viens, tu verras. Il y a des espaces pour les chrétiens en liberté dans cette Eglise.» Après bientôt dix ans dans ce petit bateau de la solidarité qu'est la COTMEC, je ne regrette pas d'avoir été pris dans ses filets. Et j'ai pu constater combien toi, André, tu avais à cœur d'entretenir de tels espaces de liberté. Que ce soit au sein des Communautés de base, à l'Atelier oecuménique de théologie, au sein du mouvement de volontaires Frères sans Frontières, devenu depuis ECHanger, avec les petites sœurs de Jésus, au Courrier... et j'en passe. Partout tu étais attaché à renvoyer les gens à leur liberté dans l'Eglise. Parfois même "malgré l'Eglise". L'essentiel pour toi était la recherche, au plus intime de soi mais avec d'autres, de ce désir profond qui nous habite tous et nous fait grandir en humanité.

Et tu es de ceux qui lient les actes à la parole. Pour bien me montrer que la COTMEC était un espace de liberté, tu as très vite quitté le navire, me laissant seul aux commandes. Tu ne souhaitais pas jouer les ancêtres encombrants. Tu voulais laisser le champ libre, en manifestant toute ta confiance en ma capacité d'aller de l'avant, avec les autres membres de la commission.

Mais tu es toujours resté disponible, dans les périodes de doutes, de crise. Je me souviens combien j'étais désabusé lorsque je recevais des messages d'Amérique latine décrivant le travail de sape qu'effectuaient certains secteurs de l'Eglise contre le travail des femmes et des hommes qui étaient engagés dans la théologie de la libération. Lorsque je t'avais fait part de mon découragement, tu m'avais répondu avec ton humour mordant : "Attends. On va bien retrouver dans les archives ces fameuses condamnations de l'Eglise contre les droits de l'homme au siècle dernier. Maintenant que l'on a un pape qui se fait le champion des droits humains, ça nous fera belle leçon d'humilité". Et tu avais ajouté : "Tu sais, dans l'Eglise, on ne sait pas toujours où l'on va. Mais on sait que l'on revient de loin."

C'est de telles occasions de désarroi que tu m'as partagé ton propre cheminement. Tes moments de crise lorsque tu avais quitté le travail en paroisse, à une époque où beaucoup de prêtres de ta génération ont quitté leur ministère. Tu avais dû, toi aussi, refaire le chemin de la foi à partir du doute. A partir des questionnements de la vie. Ce sont d'autres prêtres, tel Charles

Au nom de la COTMEC
Dominique Froidevaux

Devaud, qui t'ont alors renvoyé à ta propre liberté en te disant : "Tu es libre, mais si tu souhaites encore travailler dans l'Eglise, il y a cette Commission tiers monde qui démarre et aurait besoin d'un permanent." A cette époque, la COTMEC était animée par deux laïcs : Monique Ribordy et Pierre Dufresne". Tu y as gagné de grands amis qui sont aussi devenus les miens. Tu y as gagné un esprit de collaboration au delà des étiquettes "prêtres-laïcs" et un grand souffle dynamisant.

La confrontation avec le Tiers Monde a été aussi décisive pour toi. Tu y as rencontré une Eglise "pas fatiguée", comme tu aimais dire. Une Eglise jeune, parlant le langage de la libération. Tu y as découvert un nouveau sens de la lecture de la Parole. Tu aimais ce proverbe brésilien qui compare l'Evangile à de la canne à sucre. Plus on distille la canne à sucre, plus l'alcool qui en ressort nous met la tête dans les nuages. Mais si l'on mange la canne à sucre toute crue, cela nous redonne des forces. Et bien je crois que, porté par l'expérience de nombreux chrétiens du Sud, tu t'es mis en recherche constante de cette nouvelle saveur des écritures.

C'est de là que vient ton art des "billets évangéliques", des "esquisses" s'amorçant au ras des pâquerettes pour rejoindre nos préoccupations existentielles. Lorsque tu empoignais la parole de Dieu, ça ne ressemblait jamais à des sermons! Tu avais le chic pour susciter des questions, ouvrir des perspectives, parler le langage des hommes libres et libérants. Tu avais aussi le don de la simplicité. Tu m'avais confié que tu n'oublierai jamais que, ta théologie, tu avais commencé à la manier dans l'arrière-boutique d'un artisan boulanger-pâtisier.

Pour les 25 ans de la COTMEC, tu avais choisi de commenter ce passage des Actes où l'apôtre Pierre se trouve face à un mendiant qui lui demande l'aumône. Tu t'étais attaché à de petits détails du texte : l'apôtre Pierre, qui n'avait rien en poche, prend le mendiant par la main pour le remettre debout. "Attention !" disais-tu, "Essayez de remettre quelqu'un debout avec une seule main... Le geste de la main ne peut fonctionner que comme le déclat qui invite l'autre à mobiliser ses propres énergies". Et voilà! L'image qui fait tilt. En quelques mots, tu avais résumé tout ce que de savants théoriciens disent en termes choisis sur les nouvelles formes de partenariat Nord/Sud.

Aujourd'hui, nous sommes rassemblés autour de toi, André. Non pas comme des moutons éplorés autour de leur gourou. Tu n'avais rien d'un maître à penser. Nous sommes rassemblés autour d'un ami qui tend encore la main pour un salut, pour un compagnonnage libérateur d'énergies nouvelles.

Pour tout cela. Merci à toi André.

De Monique Ribordy
Membre fondatrice de la
COTMEC

Cher André,

Tu ne t'étonneras certainement pas que je t'écrive comme à un frère momentanément éloigné mais non absent. Je suis sûre que la relation n'est pas rompue entre nous. Pendant que tu étais sur ton lit d'agonie, ma seule communication avec toi était ma prière et l'énergie de mon cœur aimant. En as-tu perçu quelque force et quelque réconfort? Mystère. Mais, dorénavant, nous n'avons même plus besoin de paroles, notre amitié se vit directement de cœur à cœur.

Pourtant, je veux te remercier de ton dernier message: il me permet, sans nier mon chagrin, d'oser me réjouir, pour toi et avec toi, de «l'émerveillement du matin de Pâques». Alors, tout simplement, pour le réconfort de ceux qui t'aiment et souffrent de la séparation «corporelle», je voudrais te rappeler quelques-unes de tes «petites phrases».

Du tout au début de ton ministère à la COTMEC, j'ai reçu avec toi, au secrétariat - qui était alors la cuisine de ton appartement - un réfugié sud-américain. Sourires, poignée de main, quelques mots d'espagnol, quelques mots de français. Puis tout à coup, une avalanche de reproches, de rancœur, d'amertume contre l'Eglise de son pays. Silence, café, biscuits. Puis tu as tenté quelques phrases de solidarité dans la souffrance. En partant, notre ami chilien murmure: «-Alors elle est comme ça l'Eglise, ici!» Avec humilité et fierté à la fois, tu lui as répondu: «L'Eglise n'est pas que ça, mais c'est aussi ça». Quelques années après, nous nous retrouvons au Vicariat avec le responsable du commerce

De Jaime Vargas
Réfugié Chilien à Genève

«Hay que dejar que los muertos
entierren a sus muertos» (Luc 9, 51., 62)

Laissons les morts enterrer les morts

C'était un après-midi pluvieux du mois de mai 1976. Jeunes réfugiés d'Amérique latine, nous nous rendions, avec un retard caractéristique, à un entretien avec la Commission Tiers-Monde de l'Eglise catholique. La COTMEC se trouvait dans un vieil immeuble de la rue de Carouge; nous étions restés surpris, pensant nous être trompés d'étage ou de porte: rien dans la sobre apparence d'André ne laissait penser qu'il était prêtre de la Sainte Eglise catholique. Face à nous se trouvait un homme d'apparence simple et commune. «On dirait un ouvrier d'un bidonville «me glissa la déléguée bolivienne, Dona Domitila Chungur; «moi, je dirais plutôt qu'il est sorti d'un rêve» remarqua Rigorbeta Menchu du Guatemala: cheveux mi-longs, lunettes de myope, de corpulence mince et de taille moyenne. «Il ne porte ni soutane décorée, ni grand crucifix» murmura Maria Nela Garcia Villas de San Salvador. Lors de cette première rencontre, André nous apparut tel un Christ sorti tout droit des Catacombes.

mondial de Nestlé, nous reprochant un article où tu accusais Nestlé de décourager en Afrique l'allaitement maternel au profit de son lait en poudre. Et ce monsieur de nous asséner toute une litanie des bienfaits de Nestlé en faveur des populations locales. Alors, avec ton air naïf, cachant mal une ironie mordante, tu l'arrêtes: «excusez-moi, mais je ne comprends plus très bien, êtes vous l'envoyé d'une multinationale, ou un délégué de la Croix-Rouge?»

Enfin, un dernier souvenir personnel: la COTMEC me confia le soin de contacter 3 personnes pour leur demander d'être candidats à une responsabilité importante dans notre Eglise, en lien avec la mission de notre Commission. Je n'aime pas ce genre de «mendicité» et j'avais très peur de me lancer. Après deux contacts infructueux, je tombe sur une personne qui m'était complètement inconnue et je ne savais comment aborder le dialogue. Et je trouve au bout du fil un homme accueillant, écoutant, posant les bonnes questions et acceptant finalement notre proposition. Quand je rends compte de ce contact à la COTMEC, avec émerveillement, tu me regardes très chaleureusement et tu me dis: «Tu te souviens, Monique, au matin de Pâques, les femmes ont trouvé la pierre roulée...» C'était ta manière de dire que Dieu nous ouvre les portes. Ce jour-là tu m'as libérée de bien de mes appréhensions face à l'inconnu. Merci André, de tout ce que tu m'as donné au cours de nos diverses collaborations et rencontres fraternelles. A Dieu. Dorénavant, nous nous retrouverons souvent; à chaque Eucharistie, car tu es en Lui, et Lui veut bien venir en moi. Je t'embrasse.

Monique Ribordy

Je ne me souviens plus qui se chargea de la traduction. «Une colombe ou un papillon?». «Martine ou bien Christina?» Il fallait faire vite. Les virus gris rongeaient sans pitié les droits humains en Amérique latine. Il fallait sauver les prisonniers politiques, lancer des campagnes contre la torture, savoir ce qu'il était advenu des personnes disparues. «Pouvait-on compter sur la solidarité des Eglises progressistes?» André prit note de toutes nos préoccupations puis s'isola dans une pièce afin de faire des appels téléphoniques. «Dieu l'écouterait-il?» se demandait le délégué du Brésil.

Des années ont passé depuis cette première rencontre. André n'est pas mort. Il partage les

«Une religion qui n'a pas
le courage de s'élever
contre les injustices
n'a non plus pas le droit
de parler au nom du Christ.»

ciens en deux tronçons de bois et rêve que le monde est un rêve éveillé. Non. André n'est pas mort. Les morts se meurent pour de vrai quand personne ne pense à eux. Se souvenant de tou-



tes les vies que tu as sauvées, aux quatre coins de l'Amérique latine, ton nom résonnera encore. «Combien de nouveaux-nés as-tu baptisés?» «Combien de mariages as-tu bénis?» «Combien de vieux exilés as-tu vus mourir?». Et tous ceux dont je ne me souviens pas. Beaucoup s'en retournèrent chez eux, d'autres sont restés. La messe créole argentine d'Ariel Ramirez fut lien entre la Théologie de la libération, ton travail quotidien, la foi des opprimés, un Christ rebelle et libre. Non. André n'est pas mort. Dans les pires moments que j'ai vécus ici à Genève, il m'a montré la face du Christ amoureux et crucifié sur une simple croix de bois. Je compris alors que je ne pouvais vivre sans amour en terre étrangère. Je compris aussi que dans ce pays ton Evangile s'identifiait à la lutte des pauvres. Une religion qui n'a pas le courage de s'élever contre les injustices n'a non plus pas le droit de parler au nom du Christ. Cette phrase de Luis Espinal (Jésuite assassiné en Bolivie), m'a marqué profondément. Et, aujourd'hui, en me rappelant notre première rencontre avec André Fol, j'entends encore l'au-revoir, en cet après-midi pluvieux de mai 1976, de ces personnes qui, comme moi, aspirent à une Eglise faite d'humilité et de simplicité afin d'assumer le message chrétien dans sa dimension véritable: «à bientôt André».

Jaime Vargas
(Traduction: Sophie de Rivaz).

De Chica Bavaud
Au nom du mouvement
E-CHanger

André,

De retour de Crateüs, après six ans de vie partagée en Eglise avec les paysans du Nordeste brésilien, dans le cadre de Frères sans Frontières - actuellement E-CHanger - nous t'avons rencontré ou plutôt retrouvé comme un frère. Nous avions déjà fait quelques pas ensemble: Tu étais le séminariste - catéchiste dans ma classe de cours moyen à la Providence de Fribourg.

Un frère! Toi, tu aurais dit un "frangin", mais qu'est ce qui nous rapprochait vraiment? Nous venions de vivre, avec Bernard, toutes ces années loin de toi, et de retour dans notre propre pays, nous voilà un peu déracinés et étrangement, nous te sentons un peu sur la même longueur d'ondes, toi pourtant genevois bien enraciné.

L'injustice nous écorchait là-bas et ici, nous te sentions prêt à lutter avec nous, dans le cadre de la COTMEC, où vous aviez reçu ceux de nos amis qui passaient par Genève: Dom Fragoso, Alfredinho Kunz, Frei Betto...

L'Eglise "coïncitait" quelque part en nous par ses étroitesse, mais paradoxalement, c'était notre "jardin productif" où pouvait s'épanouir notre graine solidaire. Février 86: Assassinat de Maurice Demierre et de plusieurs mères nicaraguayennes. Tu es de ceux qui affirment la dimension prophétique de certains martyrs.

La liberté, valeur essentielle pour toi, tu nous invitais à la vivre dans notre vie de notre couple dont tu as parfois été le conseiller, dans les choix difficiles du mouvement FSF, dans nos divers engagements. Aux jeunes qui venaient au Bouveret se préparer avant un départ vers le Sud, ou en vue d'un engagement plus profond en Suisse, tu proposais le message évangélique comme une voie exigeante, sans jamais "tromper les jeunes sur la marchandise" comme tu disais.

Je regarde maintenant cette photo de toi, prise par l'un des stagiaires du Bouveret et je te retrouve comme il nous a toujours été donné de te rencontrer:

- Intensité de ton écoute: Parfois on se demandait ce qui se tramait dans ta tête, tellement ton attention était absolue et ta réponse lente à venir, puis elle jaillissait telle une source limpide.

- Simplicité de ta personne, de ton accueil: moments merveilleux vécus chez toi, à la rue de Carouge où tu nous préparais un repas que nous partagions dans la joie de la rencontre.

- Clarté de ta parole, plus incisive encore parce que énoncée avec un brin d'humour.

- Profondeur de ton regard qui laissait filtrer l'immense confiance en la vie et son auteur qui t'habitait.

Tu es parti et pourtant tu es resté ! La cérémonie d'adieu du 15 octobre, au centre oecuménique de Meyrin en est le témoignage: à travers les textes choisis, la forme de la liturgie, les interventions de tes amis et amis, la force de la grande communauté rassemblée, la certitude que tu es maintenant auprès de ce Dieu-Source et Lumière, tu étais et tu es là.

Et encore merci aussi à celles et ceux qui t'ont encouragé à nous laisser la force de ton cheminement au travers de la maladie, dans tes trois merveilleux livres qui nous permettent de vivre encore de vrais rendez-vous avec toi.

André: Merci!

Chica Bavaud

Eucharistie

et dernier «A Dieu» à André Fol

(15 octobre 1998)

Homélie sur l'évangile de St-Jean (4,1-32)

Par Edmond Gschwend

Le récit de l'évangile que nous venons de relire ensemble, en évoquant ces réalités quotidiennes et profondément humaines que sont la fatigue de la route (qui fait s'asseoir Jésus au bord du puits), les rencontres (où s'établit un dialogue), la soif, le besoin d'adoration qui habite le cœur de l'homme - «Où faut-il adorer?» demande la Samaritaine -, rejoint notre réalité et nos questionnements les plus profonds.

En préparant cette célébration avec la famille, ce récit nous a semblé bien propre aussi à illustrer quelques aspects marquants du ministère qu'a exercé André parmi nous durant trente années, ministère qui a débuté à Ste-Marie du Peuple et qui s'est poursuivi par ses engagements à l'Atelier Oecuménique de Théologie (A.O.T.), à la Commission Tiers-Monde, à la prison, à Frères sans Frontières et enfin, durant cette dernière année, à la paroisse St-Antoine.

Donc Jésus traverse la Samarie: un itinéraire qu'il convenait plutôt d'éviter, puisqu'à l'époque les Juifs ne voulaient rien avoir de commun avec les Samaritains. Au bord du puits, Jésus s'adresse à une femme... et les disciples s'étonnent. Franchissement des frontières, refus des attitudes qui excluent, tel est le sens de ce qu'il accomplit.

Le risque de l'Eglise, tout au long de son histoire et aujourd'hui encore, n'est-il pas de se barricader dans ses certitudes, de trouver son assurance en elle-même, dans son passé, dans son organisation? Son risque n'est-il pas de vouloir établir des règlements qui précisent et délimitent rigoureusement ses frontières? Il n'est pas facile, reconnaissons-le, de proclamer fermement la foi en Jésus-Christ, et de garder l'ouverture nécessaire permettant de guider tous ceux qui recherchent l'eau vive vers Jésus-Christ, fontaine toujours jaillissante.

Par son travail à la Commission Tiers-Monde, en prison - à la rencontre des exclus de notre société -, dans sa Communauté de base de Meyrin où se regroupent des chrétiens n'ayant pas pu ou pas su trouver leur place dans leur paroisse, André a voulu, avec une continuité qui m'impressionne, pratiquer un ministère d'ouverture et d'accueil à tous. Une ouverture et un accueil qu'il a cultivés jusqu'aux derniers jours de sa vie; n'a-t-il pas déclaré à une infirmière qui le soignait au CESCO: «Il faut que l'Eglise donne leur vraie place aux femmes»? Sa réflexion, ses activités le rendaient critique envers la hiérarchie de notre Eglise trop peu accueillante à tous, qui écarte de l'Eucharistie les divorcés remariés, qui refuse d'ordonner des hommes mariés, qui prétend exclure définitivement les femmes du ministère presbytéral. Vous étiez nombreux à lire chaque semaine ses «esquisses»: s'il savait exprimer les choses avec humour et retenue, il manifestait néanmoins clairement et courageusement ses positions. Mais son «discours» n'était pas accusateur. Il savait, comme nous le savons tous, qu'accuser la hiérarchie est facile, mais que, tous, nous sommes confrontés à nos fragilités, à nos lourdeurs puisque, jusqu'à la fin, l'Eglise sera constituée de saints et de pécheurs... et ce sont les pécheurs qui sont les plus nombreux (contrairement à ce que la vague actuelle de béatifications pourrait nous faire penser!).

Il me faut parler encore - autre aspect de l'ouverture d'André - de sa participation durant des années à l'aventure de l'AOT et de cette dernière année à la paroisse St-Antoine et au Secteur 3, où il avait retrouvé un ministère paroissial - donc ouvert à tous - dans lequel il m'a dit éprouver beaucoup de joie.

Sa longue lutte contre la maladie, sa manière de revenir à la vie lors des rémissions qui lui ont été accordées ont fait notre admiration, et lui ont permis d'apporter à beaucoup d'entre vous - présents dans cette église - un témoignage de foi courageuse. Nous sommes nombreux à avoir lu ce parcours, partagé avec tant de vérité, dans *Temps de crise*, *Temps de croire*, et dans *Lumières d'orage*. Souvent, André m'a dit combien sa famille et ses amis l'ont soutenu durant ces années. Merci à vous tous!

«Si tu connaissais le don de Dieu», dit Jésus à la Samaritaine, «et Celui qui te dit: «Donne-moi à boire», c'est toi qui aurais demandé et Il t'aurait donné de l'eau vive.» L'eau vive dont il parle, c'est le don de l'Esprit, de cet esprit qui devient source jaillissante. André - pour beaucoup - a été canal de cette source vive qu'évoque le Christ, invitant à sa suite - au-delà de nos limites et de nos étroitesse - à adorer en esprit et en vérité.

C'est maintenant à cette adoration que nous invite la prière eucharistique, la grande prière d'action de grâce qui monte par Jésus-Christ vers le Père. *Amen.*

Clé de voûte

En complicité avec la famille et les amis proches d'André...



Château du XIIIe siècle, admiré à Toulouse, qui présente une «décollation de Jean-Baptiste».

Jean gisant au sol, et son âme - figurée comme on le faisait à l'époque sous les traits d'un petit enfant - accueillie par Dieu: deux bras qui sortent des nuages pour enlacer chaleureusement l'enfant, et surtout une tête, les yeux sereinement clos, qui appuie sa joue contre la tempe du petit. une scène d'une infinie tendresse.

Depuis bientôt trois ans, mon regard rencontre souvent cette image et ne s'en lasse pas. J'aimerais pouvoir refaire toute ma théologie à partir de cette représentation de Dieu.

André Fol

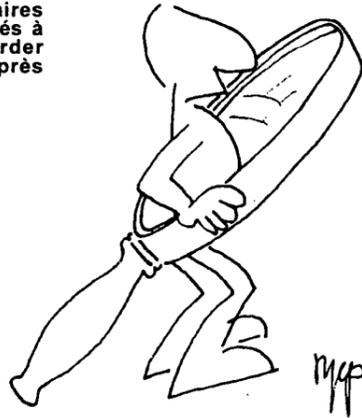
(Extrait d'une esquisse parue dans le Courrier, au printemps 1995, et reprise dans «Lumières d'Orage», Ed. St-Augustin, 1998)

Les défis de la coopération

«L'information est bien plus que l'information, c'est une façon de s'ouvrir à l'autre dans un monde où règne la culture du silence»

Dialogue avec Leonardo Boff

Les volontaires invités à se regarder de près



En Suisse, pas moins de trente ONG, membres d'UNITE, promeuvent l'échange de personnel vers les quatre coins de la Terre. Quelles sont les attentes des partenaires du Sud en la matière? LÉONARDO BOFF, connu pour son apport à la théologie de la libération et son engagement avec les marginaux de Petropolis, nous livre ses réflexions.

«La démarche que le volontaire doit effectuer avant d'arriver au Sud est capitale. Je me permettrais de dire que sa première attitude doit être l'autocritique, étant donné qu'il vient d'un continent, l'Europe, qui nous a colonisés autrefois.»

«En exigeant cette autocritique, ne court-on pas le risque d'être trop sévère envers des jeunes européens qui n'ont pas de responsabilité directe dans cette histoire qu'ils ont héritée? Dans ma réflexion, l'autocritique a un sens social. Elle doit exprimer la compréhension de la

réalité structurelle constituée par l'inégalité Nord-Sud, Europe-Tiers-Monde. Il ne s'agit pas d'une sanction, qui culpabilise la personne qui décide venir au Sud. Mais la décision de venir ici est déjà symptomatique, elle exprime une "réparation" dans le contexte des injustices historiques qui nous marquent tous.»

«Tout travail avec des gens doit être précédé d'un apprentissage. Je ne peux pas imaginer, par exemple, que des coopérateurs arrivent de Suisse pour travailler avec nos paysans, nos indigènes ou les habitants des favelas sans s'être familiarisés auparavant avec la pensée de Paulo Freire. Il est indispensable d'assimiler la "Pédagogie de l'opprimé", l'"Education, pratique de la liberté" et la "Pédagogie de l'espérance". En premier lieu, les coopérateurs doivent donc apprendre le langage de l'autre.

Il faut la favoriser et l'encourager. Et s'engouffrer dans toutes les brèches qui existent. Tous ceux qui reviennent au Nord sont une source fantastique d'éléments intéressants, curieux, nouveaux. L'information doit émouvoir, toucher le cœur. Il faut tirer parti des témoignages et le volontaire, en sa qualité de "garant", est un témoin vivant qui atteste de l'existence d'une autre réalité, un agent d'une information différente, la base de la Terre solidaire.»

Propos recueillis par Sergio Ferrari, en marge de la dernière rencontre des volontaires suisses d'E-CHANGER/UNITE et des partenaires locaux qui s'est tenue à Camamú (Brésil). Traduction Jean-François Cuennet (E-CHANGER)

Repenser le volontariat

Du 6 au 10 décembre, quelque 50 représentants d'ONG membres du FORUM européen - 250 organisations au total - se réuniront à Dulliken (Suisse) pour analyser "La pertinence du volontariat et de l'échange de personnel dans la coopération au développement". Organisée par UNITE (plateforme d'organismes helvétiques d'envoi de volontaires), cette Rencontre jouera un rôle particulièrement important pour approfondir la réflexion commune à un moment où il faut revoir à fond un grand nombre de notions essentielles des rapports Nord-Sud-Nord à l'approche du prochain siècle et dans le sillage de la "vieille mondialisation". Surtout, il est urgent de "régler les comptes" entre les concepts et la réalité. De nos jours, la coopération solidaire Nord-Sud a peu de "vérités absolues" : les attentes des partenaires du Sud en sont une, le défi de faire de l'échange de personnel un instrument de transformation du Nord vers une nouvelle conscience planétaire, en est une autre (S. Fi)

Devenir des «alliés»

«Beaucoup de gens viennent ici avec l'idée "d'aider aux économiquement pauvres". Or, la pauvreté politique est plus importante au Brésil (et au Sud en général) que la pauvreté économique... Les volontaires doivent collaborer à créer la richesse politique, à renforcer la société, pas à créer une hégémonie. Ils doivent être nos alliés. C'est une grande exigence d'une société de plus en plus mondialisée.»

Et que dire de l'action du coopérateur vis-à-vis de son propre pays? «J'insiste sur une notion capitale: la nécessité de promouvoir au Nord une information différente, alternative, véridique. L'information est bien plus que l'information, c'est une façon de s'ouvrir à l'autre dans un monde où règne la culture du silence. La communication est un bruit qui unit une autre humanité, un autre projet d'une Terre solidaire.

1231 Conches
JAB
Changement d'Adresse
16, Bd. du Pont-d'Arve
CH-1205 Genève

COTMEC

Commission Tiers Monde de l'Eglise catholique
16, Bd. du Pont-d'Arve
1205 GENEVE
Tél & Fax:
+41 22 329 26 81
E-mail:
cotmec@worldcom.ch
Web:
www.cath.ch/cotmec
CCP: 12-21551-1

COTMEC-INFO Mensuel

Abonnement: Frs 15.- /an
Rédacteur Responsable:
Dominique Froidevaux
Imprimerie: Fornara / GE

AVIS AUX ABONNES

Grâce à vous notre bulletin s'auto-finance chaque année, ce qui est un atout indispensable pour notre travail. Nous pouvons maintenir un abonnement à un prix accessible à tous si nous augmentons le nombre de nos abonnés. Merci donc de FAIRE CONNAÎTRE COTMEC-INFO autour de vous. Nous l'envoyons gratuitement à des correspondants dans des pays du Sud grâce aux dons supplémentaires. Grand MERCI à ceux qui soutiennent ainsi ces échanges. Les personnes qui ont reçu un abonnement en cadeau de la part de leurs connaissances ou qui auraient des difficultés financières ne sont pas concernées par les frais d'abonnement.

Mensuel -Abonnement annuel Frs: 15.-

N° 209- Novembre 1998



■ Billet évangélique

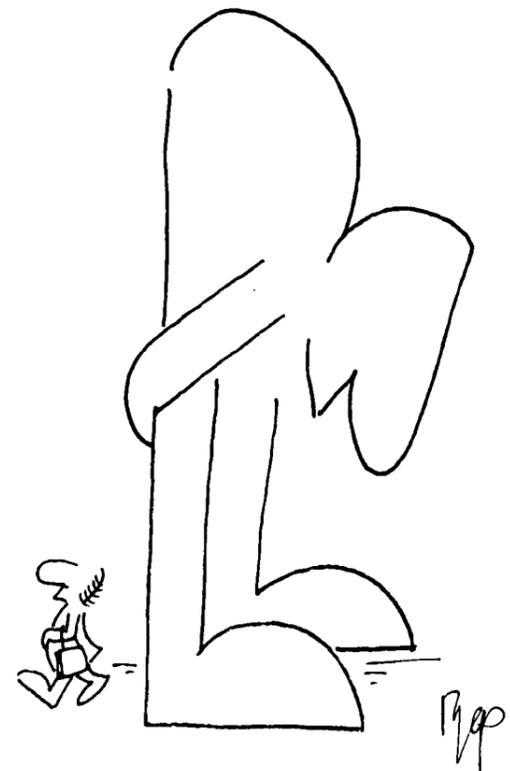
David et Goliath

Je m'apprêtais à écrire une dissertation pédante sur les droits de l'homme quand un itinéraire imprévu m'amena à la Rue du Léopard, face au Centre genevois d'enregistrement des requérants d'asile. Un immeuble gris autour duquel se pressent des dizaines d'hommes, de femmes et d'enfants, qui font la queue devant un guichet gardé par un personnage en uniforme. Est-ce le fameux léopard? En face, sur le trottoir, un édifice minuscule, bariolé de couleurs vives, jette une petite note de gaieté dans la grisaille du voisinage. Planté là comme un clown qui voudrait narguer un lion. Une affiche précise, même en anglais, qu'il s'agit de CASAGORA : accueil des Eglises chrétiennes. Je me suis risqué à l'intérieur, ne serait-ce que pour adresser un petit bonjour aux deux bénévoles, Christiane et Hannelore, qui à cette heure-ci faisaient office de Marthe et Marie. Elles préparaient du café, conversaient avec un Kossovare de Vevey venu "récupérer" sa femme et ses deux enfants, arrivés la veille - par quel chemin? - et tentaient de trouver une chaise à une dizaine de Guinéens et Mauritanais qui se chauffaient déjà autour d'un brasero dans l'antichambre du prétoire qui allait décider du sort de Jésus. Je me sentais visiblement de trop dans ce décor étroit, où j'occupais une place précieuse destinée à quelqu'un d'autre. Je sortis donc discrètement, croisant au passage une dame d'un certain âge qui déposa sur une étagère quelques plaques de chocolat - pour les enfants - et s'éclipsa aussi rapidement que la veuve de l'évangile, après avoir jeté ses quatre sous dans le tronc du Temple.

Je n'avais plus besoin de rédiger ma dissertation sur les droits humains. Je n'avais qu'à décrire une scène évangélique où le respect et l'amour des humains est pris en compte. Avec des moyens dérisoires, cela va de soi, mais combien plus efficaces qu'un débat d'experts internationaux, lourdement médiatisé. Il y a des moments où la parole doit laisser place à la parabole et le sermon s'efface devant le sourire et la candeur des "enfants du Royaume". Dans leur guérite ridicule, Christiane et Hannelore étaient ce jour-là nos "Mères de la Piazza de Mayo". Aussi désarmées que leurs soeurs d'Argentine, face au tragique du quotidien. Mais combien présentes et interpellantes sous le ciel gris de Genève, en novembre.

N'avez-vous pas lu, comme moi, ce verset biblique : " lorsque je suis faible, c'est alors que je suis fort! " ? ■

Guy Musy



Amis lecteurs,

Si vous habitez la Suisse ou l'Europe, vous recevez avec le présent numéro un bulletin de versement pour régler votre abonnement. Cotmec-info est gratuit pour les habitants des pays d'Outre-Mer. Si vous avez reçu un abonnement en cadeau, ce bulletin ne vous concerne pas. Pour simplifier les opérations administratives nous n'envoyons un bulletin de versement qu'une seule fois par année à tous les destinataires de notre fichier Europe, quelle que soit la date de la prise d'abonnement. Merci de votre fidélité et meilleurs messages (Réd.)

Agenda

Ethique et développement
-8 Décembre 98: "Ethique et développement", Atelier-débat, Org: Association Ecologie Economie Pour un développement Durable (AEE + DD)
Lieu: Uni Bastions, salle B 105, Heure: 18h15'

Abolition de l'esclavage
-Jusqu'au 2 décembre 98, "Mois du souvenir", commémoration des 150 ans de l'Abolition de l'esclavage. Au programme: nombreuses manifestations: Exposition peinture, théâtre, danse, contes etc. Lieux: Genève (Meyrin, Gd Saconnex, Maison du Grütli...) et France voisine. Programme détaillé: "Regards Africains", Tél. 022/ 343 87 93

50 ans de la déclaration des Droits Humains
- 10 décembre, jour officiel de la "Déclaration Universelle des Droits de l'Homme". De nombreuses manifestations sont prévues dans le monde entier. Renseignements à Genève: FORUM 98: +41 22 329 34 64

- Action des Eglises pour la journée des Droits de l'Homme. Thème: «S'engager ça vaut la peine!»
Dossier et Renseignements: Pax Christi: 026 426 34 75
2 pétitions (sur les droits humains en Tunisie et au Bhoutan) sont en circulation.

Mines antipersonnel Nouveaux défis un an après le Traité d'Ottawa

Le 3 décembre, nous célébrerons le 1er anniversaire du Traité d'Ottawa interdisant les mines antipersonnel. 40 pays devaient ratifier ce texte pour qu'il puisse entrer en vigueur. C'est chose faite, puisque 47 nations ont déposé leurs instruments de ratification, faisant à nouveau entrer ce Traité dans le livre des records: jamais un traité n'était entré aussi rapidement en vigueur.

bats. Typhon, tremblement de terre, volcan en éruption: Difficile d'imaginer pire. Et pourtant... Les flots tumultueux et les glissements de terrain ont emmené ailleurs des milliers de mines, loin des terres où elles avaient été posées. Lorsque les eaux se retirent, les populations ne seront pourtant pas au terme de leurs souffrances. Un danger restera, là, nouveau, tuant ou mutilant pendant des années encore, dans des lieux où personne n'imaginait qu'il y avait des mines antipersonnel.

Urgence: déminer!

Ces dramatiques événements prouvent bien l'urgence de déminer. C'est pourquoi la Campagne suisse contre les mines antipersonnel (dont la COTMEC fait partie) vient d'écrire au Conseil Fédéral pour le supplier de prendre l'initiative ferme de coordonner le déminage et d'intervenir auprès des gouvernements afin que l'argent promis au déminage soit utilisé sans délais.

Que de succès et de réussite sur ce dossier. Mais hélas, il faut tempérer l'enthousiasme.

□ Certains acteurs non-étatiques, qui ne peuvent avoir accès à la signature d'un texte international, continuent de fabriquer et d'utiliser des mines antipersonnel. Il devient essentiel de trouver une solution pour qu'ils puissent prendre un engagement de renonciation aux mi-

កុំ !! កុំប៉ះពាល់កិច្ចគ្រាប់



nes et se sentent concernés et responsables de ces drames humains.

□ L'aide aux victimes n'a que peu évolué. La réhabilitation à long terme et la réinsertion professionnelle n'en sont toujours qu'au stade de balbutiement.

□ Les millions de dollars promis en faveur du déminage par nombre de gouvernements ne parviennent pas aux organismes sur le terrain. Des projets de déminage doivent être abandonnés, en Bosnie par exemple, faute de moyens financiers. Des centaines de démineurs sont mis au chômage. Pourtant les mines sont toujours là, dormant dans le sol.

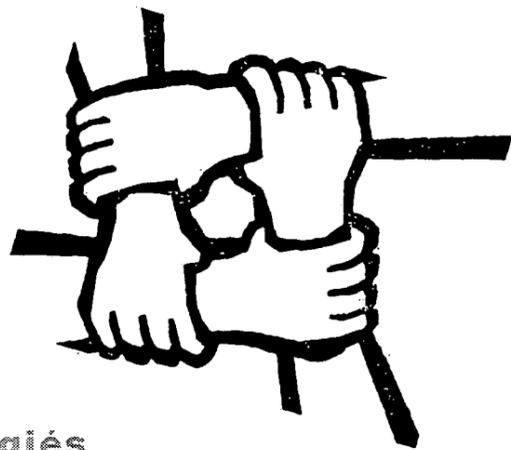
Les drames récents d'Amérique Centrale illustrent bien le grave problème des mines qui restent actives longtemps après les com-

Campagne de prévention au Cambodge: des bandes dessinées informent les villageois sur les manières de se comporter en terrain miné. Document transmis par notre ami Tong Tri, du «Cambodian Mine Action Centre».

La Campagne suisse a encore beaucoup à faire: au plan politique bien sûr, mais aussi dans les domaines cités ci-dessus. Elle reste mobilisée, active dans de nombreux débats internationaux. Et ses chances de réussite, c'est vous, une société civile toujours révoltée par ces armes barbares et prête à réagir. ■

Elisabeth Reusse-Decrey

*Membre de la COTMEC et
Coordinatrice de la
Campagne suisse*



Réfugiés L'exemple de Badolato

Connaissez-vous Badolato? Un petit village de Calabre, perché sur les rochers dominant les côtes de la mer ionienne. En décembre 1997 alors que l'Europe, craignant l'arrivée massive des Kurdes, fermait ses frontières (lire cotmec-info n° 201/202, février 1998) cette petite commune rurale d'Italie, pauvre et dépeuplée, dérogeait à la discipline communautaire et accueillait 260 demandeurs d'asile Kurdes.

L'hospitalité et la solidarité sont, disent-ils, des réflexes traditionnels dans ce village. Il y eut d'abord les Protestants vaudois poursuivis par le Vatican qui y trouverent refuge, puis les Albansais pourchassés par l'empire ottoman... Mais Badolato connaît aussi le poids du déchirement qu'on éprouve quand on est obligé de quitter sa terre. Ce vieux bourg qui compte 624 habitants aujourd'hui (il en comptait 6930 en 1950) s'est progressivement dépeuplé à cause du chômage et de la pauvreté. Sa jeunesse, en quête d'un devenir plus radieux s'est exilée vers des contrées lointaines et prospères. Wetzikon en Suisse compte jusqu'à 600 personnes originaires de Badolato. Ce n'est donc guère l'abondance qui a poussé ce village à accueillir les réfugiés Kurdes.

«Nous les avons accueillis au nom des lois non écrites, mais qui sont présentes dans le cœur et la mémoire de chacun» répond le maire quand on l'interroge sur les raisons de ce geste. Tout change en effet à partir du moment où l'on considère le réfugié non plus comme une menace mais bien comme un facteur d'enrichissement humain. Pour favoriser l'intégration des Kurdes et encourager leur parti-

icipation à l'essor économique du village, les autorités, en accord avec les habitants, ont mis à leur disposition les maisons inoccupées. Des projets se sont élaborés, la mairie cherche des fonds pour aménager des ateliers de production de tapis, domaine dans lequel excellent les Kurdes. Il est envisagé de promouvoir également l'agrotourisme.

Touchées par la démarche initiée par Badolato, deux ONG (CRIC et Forum Civique Européen, rejointes depuis par nombre d'autres) ont décidé de créer une association dénommée «Pro Badolato international» afin de soutenir l'initiative et tenter de la promouvoir ailleurs en Europe. A l'heure où la Suisse envisage sérieusement de durcir son droit d'asile il est utile de souligner par l'exemple qu'une autre politique est possible. Certes le contexte n'est pas le même et l'afflux ne s'effectue pas au même rythme ni n'entraîne en proportion le même nombre. Mais ces arguments suffisent-ils à justifier une politique de rejet? ■

Vous avez été nombreux à exprimer votre opposition à cette politique en soutenant par votre signature le référendum contre le démantèlement du droit d'asile, bravo! La deuxième manche a déjà commencé, il faut oeuvrer maintenant pour que les votations qui seront organisées à cet effet puissent renvoyer aux oubliettes cette révision. ■

Justin Kahamaile

(1) Vous pouvez soutenir l'action de l'association «Pro Badolato international» en allant par exemple passer vos prochaines vacances à Badolato.

Renseignements:
- Pro Badolato international, Corso Umberto 1, C/o Casa Comunale, 88061, Badolato Borgo, Italia. Tél: 0039/967/85024
- Forum Civique Européen, case postale, CH-4004, Bâle. Tél: 061/262 01 11, Fax: 061/262 02 46

“La fureur de deux ouragans : Mitch et l'incurie des gouvernants”

Ces dernières semaines, le Nicaragua, le Honduras, le Salvador, le Guatemala et le Sud du Mexique ont disparu sous les eaux. L'exemple du Nicaragua montre les effets dévastateurs du cataclysme naturel allié à l'incurie des autorités.

Fin octobre, début novembre, l'ouragan Mitch a plongé l'Amérique centrale dans l'une des pires catastrophes de ce siècle.

Plus de 10'000 morts “officiels” - le nombre réel ne se saura probablement jamais - des milliers disparus, plus d'un million de personnes, vivant dans l'une des régions les plus pauvres de la Terre, devant faire face à la dégradation de leur réalité déjà critique.

Des journées de souffrance humaine et des milliers de cadavres n'ont pas suffi à réveiller la sensibilité du gouvernement nicaraguayen. Si, comme un seul homme, tous les autres présidents de la région ont déclaré l'état d'urgence nationale, Arnoldo Alemán refusait encore de le faire 5 jours après le début du drame.

Un gouvernement antipopulaire

Avant même l'arrivée de l'ouragan, Alemán essayait de minimiser le drame. Cette stratégie politico-médiatique a empêché l'adoption de tout plan public de prévention. Qu'elle semble lointaine l'expérience de mobilisation du gouvernement sandiniste et des organisations populaires, il y a de cela dix ans! Lorsque, dans une situation semblable, l'ouragan Juana avait dévasté une partie de Nicaragua, il n'avait causé “qu'une” dizaine de morts environ grâce au travail de prévention et à l'état d'urgence déclaré.

“Au passage de Juana, les sinistrés se trouvaient dans des refuges collectifs, il y avait des réserves d'aliments et d'eau potable pour trois semaines au moins. Tout était parfaitement organisé”, critique, dans un entretien exclusif avec SOLIDARIDAD, le prêtre jésuite Fernando Cardenal. “A l'opposé, estime-t-il lors d'une conversa-

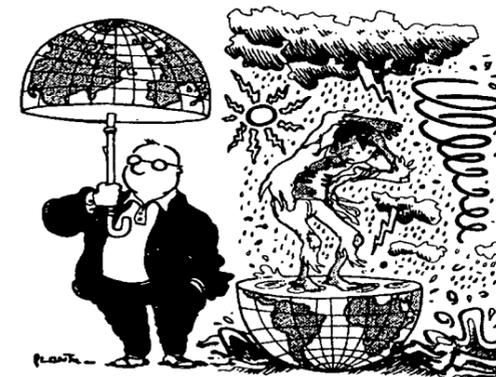
tion téléphonique, nous comptons maintenant les morts par milliers mais le gouvernement n'a pas voulu déclarer immédiatement l'état d'urgence nationale. Pourquoi ce refus? Comme l'a expliqué le président lui-même, les raisons sont de trois ordres. Pour ne pas être obligé de remettre les dettes des producteurs agricoles et des éleveurs envers les banques privées, décision quasi automatique lorsque l'on reconnaît une catastrophe nationale. Pour ne pas “effaroucher” les investissements privés. Et, surtout, pour empêcher qu'une partie substantielle de l'aide d'urgence parvienne au pays par le biais des organisations non gouvernementales. Le mercredi 4 novembre environ, les organismes internationaux avaient stocké à Managua des aliments pour une valeur d'un demi-million de dollars mais ils ne pouvaient pas commencer à les distribuer tant que le gouvernement ne décrétait pas l'état d'urgence”, souligne-t-il.

En pensant à l'avenir

Si l'aide d'urgence des premiers jours est la conséquence d'un mouvement spontané de solidarité, de nouvelles propositions axées sur l'avenir sont avancées dans la communauté internationale au fur et à mesure que le temps passe. L'une d'elle consiste à demander la remise de la dette extérieure des pays d'Amérique centrale. En vertu de cette proposition - dont le projet est dû à une ONG allemande - SÜDWIND - “il faudrait exiger des créanciers internationaux bilatéraux et multilatéraux qu'ils remettent la dette du Honduras et du Nicaragua pour que ces pays puissent envisager la reconstruction sans fardeaux additionnels.” Selon cette grille d'analyse de la réalité, penser à l'avenir peut avoir une double signification: non seulement satisfaire un besoin conjoncturel, mais aussi dénoncer la structure économique-financière perverse qui, à la façon d'un double ouragan, saigne depuis des décennies les économies des pays les plus pauvres du Sud. ■

*Sergio Ferrari
Traduction
Jean-François Cuennet
Service de presse
E-CHanger*

NB. Le gouvernement français à déjà remis les dettes des pays de la région.



Dessin de Plantu
«Le Monde»
10.11.98

Solidarité suisse...

Sur les ondes de la Radio romande, les appels de la Chaîne du Bonheur en faveur des victimes de l'ouragan «Mitch» ont battu des records. Cela ne doit pas faire oublier le travail de fourmi de la base sans quoi rien ne serait possible.

Dès que les informations “alternatives” sont parvenues en Suisse, des comités de solidarité, des associations de jumelage et des organisations non gouvernementales se sont attelées à une double tâche. D'un côté, multiplier l'information pour donner sa vraie dimension à une catastrophe que le gouvernement nicaraguayen tentait de minimiser (cf. article) et, de l'autre, lancer une campagne de collecte de fonds destinée aux victimes di-

rectes. Cette campagne a donné ses premiers fruits le dimanche 1er novembre déjà: une somme considérable a été envoyée immédiatement, pour être distribuée à des volontaires suisses habitant Matagalpa, une des régions les plus affectées par l'ouragan. Souscrite par une vingtaine d'organisations et de comités, cette initiative a reçu l'appui d'autres organismes de tout le pays. Par ailleurs, le gouvernement suisse a dégagé une aide d'urgence, canalisée directement par le biais de son bureau de Managua. Solidaridad invite les lecteurs de COTMEC-info à soutenir cette campagne (SFi).

Association Nicaragua-Salvador de Genève, mention Ouragan, CCP 12-15578-6

Nouvel agenda Latino-américain 1999

En route vers demain

L'agenda latino-américain est arrivé. Avec un thème: La migration, ou, plus symboliquement, l'exode. Et avec une ambition: En cette dernière année du millénaire, nous faire réfléchir à la migration de l'humanité vers demain.

Chaque année, l'agenda latino-américain se propose comme une “anthologie de la mémoire latino-américaine”. Autour d'un thème précis, il regroupe des articles des penseurs, des trésors de la sagesse populaire et des éphémérides. Autant de pistes ancrées dans la latino-américanité, mais ouverte sur toute l'humanité.

Cette année, on s'intéressera à la migration, symboliquement mue en exode. On se penchera sur ceux qui prennent la route, comme le firent les Hébreux au temps de Moïse. On découvrira le double visage de l'exode: souvent forcé par les circonstances, par exemple par le chômage, fruit d'un néolibéralisme forcené, notamment au Brésil. Le départ n'a pas lieu sans déchirement. En même temps il est synonyme de libération des chaînes et d'espoir des lendemains meilleurs. Et, à ce titre, il n'a pas le droit d'être interdit par des lois anti-immigration sans cesse renforcées.

Cette réflexion sur l'exode dépasse bien sûr le seul cadre de l'Amérique latine. La migration de la Campagne à la ville, de la ville à la campagne, d'un pays ou d'un continent à un autre, s'observe aujourd'hui sur toute notre planète, affolée par la mondialisation. D'autre part, l'exode comme symbole d'un nouveau départ peut nous aider à réfléchir sur l'humanité toute entière. Certes, un nouveau départ implique “les pierres du chemin, aux pieds”, mais il nous amène aussi à chausser “Les sandales du rêve, sandales infatigablement têtues...” qui peuvent porter l'humanité vers le mieux, à l'aube de la sortie de l'agenda 2000.

Marie Pasquier

Vous pouvez commander l'agenda latino-américain à la librairie Nueva Utopia, Rue de la Grande Fontaine, 38, 1700 Fribourg, Tél et Fax : 026/ 322 64 61 (FrS 21.- en français) E-Mail: nueva.utopia @ bluewin.ch

Les peuples andins défendent leurs droits sur le «petit riz des Incas»

La culture de la Quinoa représente un enjeu vital pour les peuples andins. L'Association pour le Commerce équitable lance une expo et une brochure afin de faire découvrir ce «petit riz des Incas» qui intéresse tant certaines multinationales agro-alimentaires...

dre cette richesse de la nature. Grâce à l'expérience ancestrale des paysans andins et à leur esprit de résistance, la culture de cette plante s'est toutefois maintenue et représente aujourd'hui un espoir pour améliorer l'alimentation des populations andines. Les réseaux du commerce équitable soutiennent les paysans andins dans cet effort pour défendre leur droit à se nourrir par eux-mêmes. En achetant de la Quinoa aux Magasins du Monde on peut encourager cet effort.

Mais la Quinoa n'intéresse pas que les populations andines. Des chercheurs américains, pour le compte de sociétés multinationales, ont développé de nouvelles variétés de Quinoa sur lesquelles ils souhaitent obtenir des brevets. Certaines entreprises, dont Nestlé, ont investi des sommes importantes pour produire la Quinoa à grande échelle. Des plantations ont été développées aux Etats-Unis et Nestlé élabore des produits de grande consommation. Des aliments pour bébés à base de Quinoa sont déjà en vente,



notamment dans les supermarchés des grandes villes latino-américaines. Le développement d'une production de masse de la Quinoa constitue un risque non négligeable pour les producteurs andins et pour leurs projets de programmes alimentaires auto-centrés. Par ailleurs le brevetage de cette denrée par des multinationales du Nord risque de faire perdre aux paysans locaux leurs droits sur une production qu'ils ont eux-mêmes développée à travers une tradition millénaire.

L'Association pour le Commerce équitable de Genève (ACEG) a réalisé, en partenariat avec la COTMEC, une exposition sur la Quinoa qui permet d'aborder les thèmes suivants:

- La culture de la plante et ses aspects nutritionnels;
- Les civilisations andines, leur culture, leur histoire - notamment précolombienne - et la place de cette plante dans leur civilisation;
- Le commerce équitable;
- Les questions relatives à la propriété intellectuelle et aux brevets sur le vivant;
- Le face à face des multinationales et des coopératives paysannes.

Conçue par des jeunes à l'attention des jeunes et des moins jeunes, cette exposition circulera dans les écoles genevoises. Elle est aussi à disposition de groupes ou de paroisses qui souhaiteraient animer une réflexion sur les enjeux du commerce équitable.

Les 7 panneaux de l'expo sont accompagnés d'une brochure explicative. Nous vous encourageons vivement à commander cette expo. ■

Erik Grobet et Dominique Froidevaux

- Renseignements:
Tél et Fax (022) 329 26 81.
- Pour soutenir les activités de l'ACEG: Tél. (022) 344 12 62.

Changeement d'Adresse
16, Bd. du Pont-d'Arve
CH-1205 Genève

JAB
1231 Conches

COTMEC

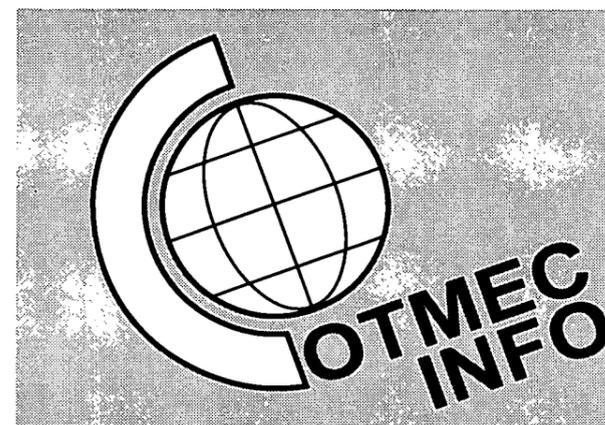
Commission Tiers Monde de l'Eglise catholique
16, Bd. du Pont-d'Arve
1205 GENEVE
Tél & Fax:
+41 22 329 26 81
E-mail:
cotmec@worldcom.ch
Web:
www.cath.ch/cotmec
CCP: 12-21551-1

COTMEC-INFO est Mensuel

Abonnement: Frs 15.- / an
Rédacteur Responsable:
Dominique Froidevaux
Imprimerie: Fornara / GE

AVIS AUX ABONNES

Grâce à vous notre bulletin s'auto-finance chaque année, ce qui est un atout indispensable pour notre travail. Nous pouvons maintenir un abonnement à un prix accessible à tous si nous augmentons le nombre de nos abonnées. Merci donc de FAIRE CONNAÎTRE COTMEC-INFO autour de vous. Nous l'envoyons gratuitement à des correspondants dans des pays du Sud grâce aux dons supplémentaires. Grand MERCI à ceux qui soutiennent ainsi ces échanges. Les personnes qui ont reçu un abonnement en cadeau de la part de leurs connaissances ou qui auraient des difficultés financières ne sont pas concernées par les frais d'abonnement.



Noël '98
Dans la joie de ce qui naît
Dans l'espérance de la justice

commission tiers monde
de l'Eglise catholique

Billet évangélique

Le petit Noir qui dit merci

Depuis quelques mois je garde précieusement pour ce billet de Noël une information qui me vient du pays de Fribourg. L'assemblée paroissiale de Schmittlen - si j'en crois La Liberté du 27 décembre de l'année dernière - a voté à deux contre un, après un débat passionné, le maintien dans la crèche de Noël du fameux «petit nègre» qui balance la tête chaque fois qu'on glisse dix centimes dans sa croustille. «Moi aussi», a dit le Président de paroisse, «quand je reçois quelque chose je fais un signe de la tête pour dire merci». Dont acte! J'ai rencontré par contre des Africains - en chair et en os ceux-là - qui refusaient de dire merci à tout Occidental venu leur faire part d'une quelconque générosité. Pourquoi un Noir remercierait-il un Blanc qui ne fait que restituer ce que la colonisation a volé?

Cet incident ne manque pas de pittoresque. Mais il pourrait avoir une portée qui dépasse Clochemerle. Le journaliste qui rapportait l'événement (?) le rappelait fort à propos: «Heureux pays qui se bat pour qu'un petit Noir obtienne l'asile dans une église. Et si c'était un vrai?»

Le «petit Jésus» lui-même trône sous le sapin. Pas de problème lorsqu'il est fait en plâtre, en gypse ou en papier. Mais pour ce qui est du «vrai», d'après l'évangile, les choses se sont passées assez différemment. Pas de place pour lui à la maternité! Une femme enceinte qui vient on ne sait d'où, cela fait désordre. Surtout, si elle n'est pas assurée.

Alors bienvenue au «petit nègre» de Schmittlen. Et bravo aux paroissiens de continuer à l'héberger. Ce petit intrus nous en rappelle un autre que nous prétendons adorer. L'enfant de Bethléem est tout aussi vulnérable et démuné que le petit Africain à ressort qui tire sa révérence aux singinois. J'imagine que Jésus - devenu grand - a dû lui aussi faire un signe de la tête pour remercier la femme de Samarie qui lui avait donné un peu d'eau de son puits.

Guy Musy

Edito

Le degré zéro des droits humains... Et au-delà?

Par D. Froidevaux

En cette année où nous commémorons le cinquantième anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits Humains, l'engagement d'une procédure judiciaire contre Pinochet a été reçue par beaucoup comme une bonne nouvelle. Face à la stratégie de l'oubli, programmée par l'ex-dictateur lui-même, les défenseurs des droits humains on vu - enfin! - leurs efforts porter du fruit.

On l'a souligné, c'est une victoire de la mondialisation de la solidarité contre l'impunité. C'est aussi un pas en avant en ce qui concerne le crime particulièrement odieux des «disparitions forcées». On reconnaît aujourd'hui que de tels crimes ne peuvent jouir de la prescription. Les juristes latino-américains ont développé à ce propos la notion de «crimes permanents»: le crime est considéré comme actuel, tant qu'aucune enquête sérieuse n'a pu être menée pour retrouver la trace d'un présumé disparu. La traduction en justice de Pinochet donne ainsi aux parents des victimes l'espoir de retrouver la vérité sur le sort de ces dernières. Leurs souffrances, toujours niées par les bourreaux, sont enfin reconnues.

Si l'on y réfléchit bien, cette immense victoire n'est cependant qu'un modeste point de départ, du point de vue du respect des droits humains. Car les disparitions sont le symbole même de la négation du droit à l'existence pour certains êtres humains. Sans reconnaissance du droit à l'existence, on ne peut parler ni de dignité humaine, ni de droits fondamentaux. Si Pinochet ne saurait échapper à ses juges, c'est avant tout parce qu'il continue à maintenir un silence *oppressant* sur ces crimes.

Le principal intéressé semble pourtant garder son cap, imperturbablement. Dans le message qu'il vient d'adresser à ses compatriotes, tout en avouant une «douleur sincère pour tous les Chiliens qui ont perdu la vie», il s'entête à considérer ses crimes comme mineurs par rapport à la mission de défense de la «conception chrétienne occidentale de l'existence» dont il se sentait alors investi.

La «bénédition apostolique spéciale» que Jean -Paul II avait adressée à Pinochet en 1993, à l'occasion de ses 50 ans de mariage, n'avait pu que l'encourager dans cette conviction. Nous sommes de ceux qui attendent aujourd'hui du Vatican qu'il manifeste plus fermement son engagement du côté du droit et de la justice.



Pinochet croqué par Rop... en 1986 (Cotmec-info, décembre 1986)

Agenda

Notre ami Charles Antoine vient de terminer la rédaction d'un livre consacré à Oscar Romero. Nous reparlerons de ce livre lorsqu'il paraîtra en librairie. En attendant nous vous invitons à rencontrer son auteur à Lausanne:

MGR. ROMERO, MARTYR DE L'ÉVANGILE DES «AUTRES», Conférence de Charles Antoine, ancien directeur de DIAL. Lundi 18 janvier 1999, à 20h30' Lieu: C.U.C (centre universitaire catholique), 29-31, bd de Grancy à Lausanne. Contact et organisation: le centre catholique d'études de Lausanne, tél. & fax: 021-701 20 59.

Nous avons demandé à Charles Antoine d'évoquer brièvement les enjeux de cette conférence: «Depuis juillet 1998, Mgr Romero, l'évêque de San Salvador (Amérique centrale) assassiné en 1980, a pris place dans la statuaire qui orne désormais la façade de la cathédrale anglicane de Westminster, à Londres. Il y côtoie, entre autres martyrs de la foi chrétienne, Dietrich Bonhoeffer, Martin Luther King et Maximilien Kolbe.

Oscar Romero est devenu la figure emblématique des choix théologiques et pastoraux définis par les évêques catholiques d'Amérique latine lors de leur conférence de Medellín (Colombie) de 1968. L'évangile annoncé prioritairement aux populations pauvres et majoritaires du continent compte comme l'une des principales retombées du concile Vatican II. En cela les membres de l'église catholique du continent s'inscrivent dans la grande tradition biblique et ecclésiale.

La personnalité de Mgr Romero et le contexte social, politique et religieux de son témoignage gagnent à être mieux connus.»

LE CHOC DE LA MONDIALISATION: ECONOMIE ET SOLIDARITÉ, Exposé de Béat BÜRGENMEIR, en dialogue avec Marc FAESSLER Jeudi 28 janvier 1999, à 20h Lieu: Locaux de «Théologie en liberté», 10, Av. Bertrand, 1206, Genève Contact et organisation: Théologie en liberté, 10, Av. Bertrand, 1206, Genève.

Colloque: «SANTÉ ET RELATIONS HOMME-FEMME»: Analyse des relations sociales entre les femmes et les hommes aux prises avec les questions touchant la santé. Dates: le 28 et le 29 janvier 1999 Pour plus de renseignements, contacter le secrétariat de l'IUED, Tél. 738 88 27.

Avec ATTAC: agir contre les pouvoirs financiers

ATTAC est le sigle qui se veut combatif d'un mouvement dénommé "Action pour une Taxation des Transactions pour l'Aide aux Citoyens". A son origine, un éditorial retentissant d'Ignacio Ramonet, publié en décembre '97 dans le Monde diplomatique et intitulé "Désamarrer les marchés". Le rédacteur en chef du célèbre mensuel y affirmait: "Le désarmement du pouvoir financier doit devenir un chantier civique majeur si l'on veut éviter que le monde du siècle à venir ne se transforme en une jungle où les prédateurs feront la loi". Et l'auteur de proposer trois pistes d'action dans ce sens: suppression des paradis fiscaux, augmentation de la fiscalité des revenus du capital et taxation des transactions financières. Pour concrétiser ce programme, il en appelait à la création d'une organisation non-gouvernementale à l'échelle planétaire mobilisant l'opinion autour de la revendication d'un "impôt mondial de solidarité".

L'appel d'Ignacio Ramonet n'est pas resté lettre morte: les soutiens ont afflué par milliers. Diverses publications, syndicats, mouvements de chômeurs, des organisations non-gouvernementales, des universitaires et des personnalités de gauche ont rapidement mis sur pied l'association ATTAC. Créée en juin '98, elle comptait plus de 5000 membres en novembre dernier et le rythme des adhésions ne semble toujours pas faiblir. Le mouvement est déjà international avec des soutiens en Belgique, en Allemagne, aux Etats-Unis et en Suisse, notamment. Un conseil scientifique est en train de mettre au point divers documents sur les thèmes qui sont les raisons d'être d'ATTAC: taxes sur le capital et ses revenus, rôle des fonds de pension dans la finance internationale, étude des paradis fiscaux, etc.

En Suisse, les Amis du Monde diplomatique, Le COURRIER, l'Association pour le Commerce équitable de Genève, la Coordination genevoise contre l'AMI et la Commission Tiers Monde de l'Eglise catholique (COTMEC) ont déjà organisé, fin septembre, une rencontre pour faire connaître le mouvement ATTAC.

Celles et ceux qui sont intéressé(e)s pourront découvrir dans le numéro de la revue **CHOISIR** (022 - 827 46 76) de janvier 1999 un article présentant les enjeux du mouvement lancé par ATTAC. Nous reviendrons bien sûr aussi sur ce sujet dans un prochain Cotmec-info.

Pour joindre ATTAC:
Sur internet: www.attac.org
Ou par tél. 00331 43.36.30.54

Brésil: aux côtés des enfants de la rue

Que faire quand, curé de paroisse, vous voyez à la sortie de votre église des gosses en train de laver le pare-brise des voitures des parents de vos premiers communiantes? Dieu est-il réservé à ceux qui disposent de quelques moyens? Que faire quand un adolescent, poursuivi par la police, se réfugie dans votre garage? Que faire quand, après l'avoir accueilli, accompagné et même entendu en confession, vous retrouvez son cadavre à la morgue, avec un trou dans le front? Que faire quand, en moins de deux mois, trente-six jeunes de votre quartier ont été assassinés et qu'un autre jeune vous confie: "Le prochain, sur la liste des escadrons de la mort, c'est moi". Et qu'il vous demande, justement, que faites-vous?

Prêtre du Piémont, Renato Chiera n'est pas parti comme *fidei donum* au Brésil pour s'occuper d'enfants de la rue. Seulement, plongé dans la Baixada Fluminense, énorme excroissance de Rio de Janeiro où règne une extrême violence, il s'est retrouvé face à ces enfants. Et il ne s'est pas dérobé, ce n'est pas

dans son tempérament. Avec les moyens du bord, il s'est mis à les héberger, à les nourrir, à les aimer. Surtout à les aimer, envers et contre tout. Quand - et c'est fréquent - il se heurte à un échec, il l'explique ainsi: "Nous ne l'avons pas encore assez aimé". C'est de cette façon que, peu à peu, avec des éducateurs recrutés sur place et grâce à des aides "providentielles", s'est édifiée la *Casa do Menor*. Il y a aujourd'hui quatre jardins d'enfants, huit foyers familiaux, une école alternative, des ateliers de formation professionnelle, une ferme, une fabrique de matériaux de construction...

Maintenant, des enfants de la rue font leur première communion et servent même la messe. Tout n'est pas réglé pour autant. S'ils sont moins nombreux à dormir dehors, c'est sans doute grâce à la *Casa do Menor* et à d'autres institutions. C'est aussi parce que beaucoup d'entre eux sont recrutés par les trafiquants de drogue. Et comme les mesurés qui viennent d'être pris par le président Cardoso pour faire face à la crise financière vont en-

traîner une forte poussée du chômage, on peut s'attendre à une aggravation de la crise sociale. Phénomène inquiétant parmi d'autres: des enfants se suicident.

"Les enfants ne sont pas le problème, ils sont la solution", affirme pourtant le père Renato. Ou en tout cas, ils nous l'indiquent. "Ils nous disent que la société doit revenir aux valeurs essentielles: l'amour, la famille. Qu'elle doit d'abord satisfaire les besoins essentiels: la nourriture, le logement, un métier, la santé. Ce qui ne coûte pas si cher. Mais notre société fait tout ce qui n'est pas important. Elle crée des besoins artificiels et ne répond pas aux besoins réels. Nous devons écouter les enfants. Ils dénoncent une société qui ne met pas au centre la vie, mais le profit et l'argent". Un message bien simple de ce prêtre dont la capacité d'indignation, malgré tout ce qu'il a vu et vécu en vingt ans de présence au Brésil, ne s'est pas émoussée. ■

Michel Bavarel
Renato Chiera «Les enfants de la rue. Dans les favelas contre les escadrons de la mort». Ed. Saint-Augustin, 1998.

Droits humains - FORUM 98

Priorités pour une action commune

En été 1998, plus de deux cents délégués venus du monde entier se sont réunis à Genève. Non pas tant pour célébrer les Droits de l'Homme, mais pour évoquer les risques pris par celles et ceux qui les défendent et pour réfléchir aux stratégies à mettre en place.

En effet, malgré le 50ème anniversaire de cette Déclaration, l'heure n'est pas à la fête.

"Un échec accablant" disait même Mary Robinson, Haut-Commissaire aux Droits de l'Homme. Non seulement les droits les plus élémentaires sont de plus en plus bafoués, mais les personnes qui s'engagent à les défendre sont gravement menacées, emprisonnées, torturées, voire assassinées. Et même dans certains pays plus démocratiques, la répression, quoique plus insidieuse, existe pourtant. Dès lors comment réagir? Comment s'organiser? C'est à ces questions que le forum 98 des défenseurs des Droits de l'Homme a tenté de répondre, en élaborant sa stratégie.

Programme d'action

Les délégués présents se sont mis d'accord sur la définition d'un "défenseur des Droits de l'Homme". Outre l'engagement dont il fait preuve, le défenseur ne doit en aucun cas avoir recourt à des moyens incompatibles avec le respect des droits fondamentaux, et son impartialité doit être totale face aux pouvoirs publics, religieux, économiques et politiques. Il a été reconnu que si le défenseur des Droits de l'Homme devait pouvoir bénéficier d'une protection adéquate, il ne pouvait cependant attendre de bénéficier de droits particuliers ou de privilèges.

Les participants ont posé aussi quelques principes essentiels pour qu'ils puissent continuer à agir: liberté d'association sans aucune dérogation, liberté d'opinion et d'expression, droit à l'intégrité physique. Autre principe, la transparence sur les violations perpétrées par des Etats et la prise en compte de ces violations à l'égard des défenseurs par la Cour Pénale Internationale. Quant aux actions concrètes, elles proposent d'intégrer l'action des mouvements de Droits de l'Homme dans toutes les initiatives de la société civile: les défenseurs ne doivent pas vivre dans un monde isolé. Coopérer

et créer des réseaux, échanger des expériences au sein de régions et entre régions sont des actions à amplifier. Enfin lancer des campagnes communes, éduquer à une culture des Droits de l'Homme, offrir une formation adéquate aux défenseurs figurent parmi les priorités que Forum 98 a encore évoquées. Développer les Droits humains, dénoncer et défendre les atteintes qui leur sont faites, s'organiser au niveau national et international pour amplifier les actions: le document élaboré ouvre de nombreuses pistes, vaste programme aux défis passionnants et nécessaires. Et d'ores et déjà on sait que Forum 98 aura une suite, car tant d'initiatives et de volonté de collaborer, ne peuvent rester qu'un document dans un tiroir. Affaire à suivre...

Elisabeth Reusse

Pour se procurer le programme d'action complet, s'adresser à
Forum 98 CP 156
1211 Genève 4

Forum 98



Crise asiatique... Erreur sur les victimes

Parlant de la grave crise financière qui secoue l'Asie, un journal titre en gros caractères "premières victimes de la crise, les sociétés de bourse". Victimes ou perdantes? Le second terme est plus approprié car chacun sait que jouer signifie aussi bien gagner que perdre. Accepter l'un veut dire envisager l'autre. C'est la règle du jeu! Mais qui parle du krach social, de la signification humaine de la crise?

Les médias pleurent sur les milliards partis en fumée; ils détaillent jour après jour les péripéties des différents marchés. Nous savons tout sur les affres des jongleurs de la finance, sur la chute de leurs revenus et sur leur chagrin de se séparer de leurs signes extérieurs de richesse. Nous attendons avec appréhension l'impact que la nouvelle donne aura sur nos exportations vers l'Asie. Les stratégies de la BM, du FMI et de l'OMC n'ont plus de secrets pour nous.

Identifier les victimes

Mais tenter de savoir comment les habitants de ces pays vivent cette crise se révèle bien plus difficile, à moins qu'une explosion sociale ne braque les projecteurs de l'actualité sur un pays? Il faut bien chercher pour lire, ici ou là, une petite phrase mentionnant les licenciements, une ligne sur les conditions de vie actuelles des millions de personnes qui commençaient à croire en un avenir meilleur, qui émergeaient de la nuit de la pauvreté, un mot sur tous ces enfants - garçons, filles aussi parfois - pour qui l'école était devenue une réalité quotidienne, qui avaient enfin accès à l'éducation et à la formation professionnelle.

Alors que la crise entre dans sa seconde année, il apparaît clairement que le fond n'est pas encore touché, elle pourrait durer une décennie ou plus. Il y a eu des facteurs internes: investissements excessifs, systèmes bancaires faibles, clientélisme etc., mais il faut aussi relever que les capitaux étrangers affluant en masse ne sont pas allés au secteur productif, mais à la Bourse,

aux dépenses de consommation. Et pourtant, le FMI continue à prôner la libéralisation totale ouvrant la voie à des récessions catastrophiques, mesurées en termes de chômage, soit des millions de personnes repassant sous le seuil de pauvreté.

Les secteurs les plus faibles sont les plus touchés, le secteur rural (fermiers, pêcheurs), les travailleurs indépendants, les travailleurs temporaires, les vendeurs ambulants. Les femmes sont particulièrement vulnérables à cause de leur position inégale dans la société: premières licenciées, plus mal payées, sans accès aux mesures d'aide.

Un témoin écrit: "La crise est comme un cancer qui s'insinue lentement. L'homme au chômage bat davantage sa femme. Il veut lui prendre son maigre revenu.



Les chômeurs se trouvent un nouveau métier: revendeurs de drogue. Des milliers d'enfants quittent l'école, ils deviennent mendiants, chiffonniers, prostitués, drogués."

Le nombre des conflits sociaux dépasse - et de beaucoup - celui des années précédentes. La main-d'oeuvre de ces pays - tigres ou dragons - était réputée pour sa docilité, mais la tourmente financière et ses conséquences immédiates sur le quotidien de la population est en train de créer un véritable "cyclone social". Les emplois évanouis se chiffrent par centaines de milliers. Les gens peuvent survivre quelques semaines en épuisant leurs économies, mais après?

Pendant les années d'abondance - tout au moins pour une petite

partie de la population et pour les financiers - les gouvernements ont fermé les yeux sur la question sociale, sur les droits des travailleurs, acceptant le diktat des grands consortiums ou des investisseurs étrangers. Mais pour tous s'est enclenchée la spirale infernale, moins de stabilité, moins de confiance des investisseurs et par conséquent recul de la production, donc moins de richesses et moins d'emplois. Mais comme le dit un syndicaliste indonésien, "notre principal problème est que les exploités d'hier sont toujours en place. Ils sont moins exigeants car la crise les oblige à se taire, mais leur vision de l'entreprise n'a pas changé. C'est cette mentalité qu'il nous faut parvenir à changer."

Les pays demandeurs de main d'oeuvre au temps de la prospé-

cupérer; des familles entières se sont réinstallées sur les hectares autrefois réquisitionnés.

Thaïlande

Même les employés d'un des golfs les plus prestigieux de la capitale se sont mis en grève, démontrant que tous les travailleurs sont touchés par la crise, y compris ceux travaillant dans des lieux réservés à l'élite politique et financière.

On pourrait donner encore mille exemples de protestation... Que se passerait-il si tout le monde du travail se révoltait?

Voir la crise d'en bas

C'est la démarche suivie par des groupes de chrétiens en Corée. A l'appel de Pax Romana, ils ont été sur le terrain pour comprendre, ils ont rencontré des groupes de travailleurs licenciés sans aucune compensation, des migrants au chômage en attente de leur expulsion, des sans-abri en colère et désespérés autour de la gare de Séoul etc. Ensuite, ils ont rédigé un catalogue de mesures concrètes que les Eglises chrétiennes de Corée ont répercuté partout où il y a des chrétiens.

Cette démarche nous pouvons la faire nôtre, car chez nous la globalisation a des effets pervers semblables à ce qui se vit en Asie, en moins dramatique car nous bénéficions encore d'un bon filet social, mais les mailles ne cessent de se distendre et de plus en plus nombreux sont ceux et celles qui se voient marginalisés, exclus.

Ensemble, nous sommes plus forts

Et si à la globalisation de l'économie de marché, nous opposons la mondialisation de la résistance, non pas une résistance passiviste, mais une action tournée vers l'avenir en assurant les relais entre ce qui se passe ailleurs et ici, donnant ainsi une voix au peuple; si notre voix devient assourdissante, les décideurs devront bien lui prêter attention, ne serait-ce que pour ne pas nuire aux affaires. Alors nous obtiendrons d'être aussi les acteurs de la mondialisation et non plus les victimes. ■

Maryse Durrer

Sources: Croissance - le Monde diplomatique - Eglises d'Asie